Erref. kodea: LAF-218-190 [33]

Izenburua: Hainbatetik jasotako lanak:

Guillaume, Gustave: *Conférences de Guillaume sur le verbe basque*

Gustave Guillaume

Lettre de ce

Conférences

de Guillaume

sur le verbe lorsque

Gustave Guillaume
1941-05-03 / 1945-05-17

3 Mai 1941
6 Avenue du Château
Bellevue (S. et O.)

Mon cher confrère

Je tiens parole un peu tardivement : vous m'en excuserez ; la cause en est au manque de temps ; outre mes travaux personnels, très absorbants, j'ai eu à lire des mémoires d'étudiants.

Ainsi que je vous le disais l'autre jour, boulevard Saint-Michel, la théorie des auxiliaires n'a pas subi, dans ma pensée, de changement portant sur l'essentiel. Quelques retouches seulement, qui ont trait surtout à une manière plus élégante de l'exposer. Cette élégance dans l'exposition, sans laquelle une théorie ne se répand pas, est difficile à découvrir.

Je pose toujours en principe :

a) que les verbes qui accèdent à l'auxiliarité sont des verbes qui en ont la vocation, par préexistence idéelle (il faut d'abord " être " pour ensuite " agir ") ;

b) que cette préexistence idéelle est dans la langue source d'un mouvement grammatical particulier : le mouvement de " subduction ", qui situe psychologiquement le verbe prédestiné à devenir auxiliaire au-dessous de l'ensemble des autres verbes, et, finalement, au-dessous de lui-même en tant que verbe autonome.

La subduction du verbe par rapport à lui-même suppose, pour le verbe, deux niveaux de définition :

a) un niveau de définition où le verbe est autonome ;
b) un niveau de définition profond où, par subduction, le verbe devient auxiliaire.

Le développement du mouvement de subduction entraîne dans tous les cas (le fait est universel) une réduction de la genèse matérielle du verbe. Le verbe soumis à la subduction se dématérialise. La matière soustraite est, dans l'emploi, dans le discours réel, restituée au moyen d'un complément donné à l'auxiliaire. On refait ainsi l'entier du verbe : j'ai marché (voir mon article dans le Bulletin de la Société de Linguistique, N° 115).

La dématérialisation totale (matière = zéro) entraîne l'élimination de la forme générale de verbe, en vertu du principe : pas de matière, pas de forme. Dans le cas où, en raison d'une subduction extrême, la matière du verbe setrouve réduite à zéro, l'auxiliaire cesse, en conséquence, d'être verbe et devient flexion. La flexion retient en elle les indications grammaticales que contenait le verbe : temps, personne ; elle ne retient pas la forme générale de verbe. Les indications grammaticales retenues sont employées conformément à leur valeur intrinsèque. C'est ainsi que l'indication de présent d'indicatif prend une valeur de flexion actualisante. Appliquée au possible (l'infinitif), cette flexion l'actualise : elle fait du possible le futur.

°
° °

La théorie ci-dessus résumée peut s'appliquer à toute langue, à la condition de la considérer dans son rapport avec l'état systématique de la langue en question (" Tout se tient dans la langue " disait Meillet).

Dans le cas du basque, il y a lieu de remarquer en premier l'inaptitude de cette langue à obtenir la forme générale du verbe directement, sans recourir à l'auxiliaire, dont la médiation en la circonstance est indispensable.

La langue basque obtient directement, à partir du thème-radical, non pas le verbe, mais trois adjectifs verbaux se rapportant à une époque différente :

Futur : ethorriko (qui viendra)
Présent : ethortzen (venant)
Passé : ethorri (venu)

En tant que forme finale, sommant les trois époques, la forme ethorri prend valeur d'infinitif : elle est le nom du verbe.

Le basque, dans le plan du verbe autonome, ne va pas plus loin : en face de la matière verbale entière, non réduite, il ne sait pas former la catégorie du verbe (la partie du discours dénommée verbe).

Pour atteindre à ce résultat, il lui faut recourir à un verbe essentiel, auxiliaire : autrement dit, opérer par subduction. La subduction est, en basque, une opération de pensée vectrice de la formation de la partie du discours dénommée verbe.

D'autre part, il y a lieu de considérer que la genèse formelle du verbe suppose, en toute langue, la détermination de deux instants caractéristiques ;

I) Avant conclusion du mot : l'instant (a) de partage de la sémantèse et de la morphologie intériorisée (voir figure) ;

II) En conclusion de mot : l'instant (B) de partage de la morphologie intériorisée au mot et de la morphologie externe. Cet instant termine le mot (voir figure).

La figure ci-dessous permet de se faire une idée précise des choses :

Le mécanisme de l'auxiliarité dans les langues indo-européennes et dans la langue basque (Schème comparatif construit en application de la théorie de la subduction).

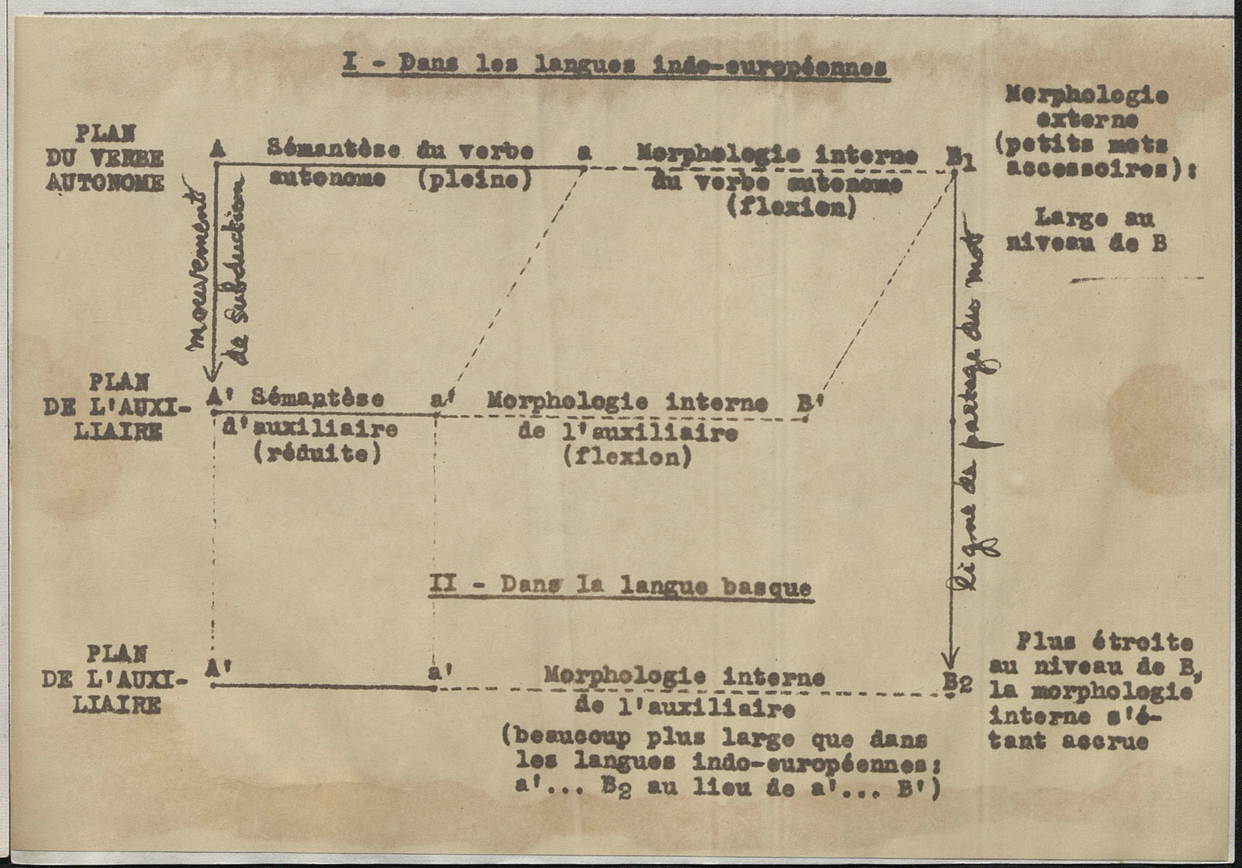

La subduction entraîne l'incomplétude du sémantème, dont la genèse matérielle (la sémantèse) reste inachevée (dématérialisation plus ou moins grande). Il s'ensuit que le point a de partage de la sémantèse et de la morphologie intériorisée se rapproche, en vertu de la subduction, du point A marquant l'origine de la sémantèse. Le point a occupe ainsi, la subduction accomplie, une position seconde a', différente de la position a, par une plus grande proximité de A. Ce rapprochement est une conséquence obligée de l'incomplétude de la sémantèse.

La récession du point a en a', sous l'effet de la subduction, entraîne, dans les langues indo-européennes, une récession égale du point B_1, marquant le partage de la morphologie interne du mot et de la morphologie externe ; et B_1, en conséquence, occupe la position B', distincte de B_1 par une plus grande proximité de A.

L'intervalle a ... B_1 ne se trouve donc pas modifié, vu qu'il a son équivalent exact dans l'intervalle a'... B'. Il n'y a donc, dans le passage du plan du verbe autonome au plan du verbe auxiliaire, ni augmentation ni diminution de la morphologie dont la langue fait usage. Dans une langue telle que le français, l'auxiliaire se conjugue au moyen des mêmes formes exactement que tous les autres verbes.

Ceci est le cas général des langues habiles à obtenir la partie du discours dénommée verbe sans recourir à l'auxiliaire, sans faire intervenir la subduction. Ce n'est pas le cas du basque, que la difficulté qu'il éprouve à instituer la catégorie du verbe conduit à s'appuyer, en vue de la définition parfaite de cette catégorie, sur le procès de subduction.

En basque, les choses se passent comme suit. La subduction, ainsi que dans toute autre langue, entraîne une réduction proportionnelle de la matière du verbe.

L'auxiliaire basque (da), tout comme l'auxiliaire des langues indo-européennes, est un auxiliaire fortement dématérialisé (sémantèse étroite : A' ... a' au lieu de sémantèse large A ... a). Cette dématérialisation qui crée, en quelque sorte, un vide dans la pensée, a pour conséquence, dans l'emploi, l'adjonction d'un complément compensatif. La matière de ce complément est fournie par l'un des adjectifs verbaux du basque (voir supra) : ethorriko (futur), ethortzen (présent), ethorri (passé).

Jusqu'ici rien de très original dans le basque par comparaison avec les langues indo-européennes. Mais l'originalité s'accuse du fait que la récession du point de partage de la sémantèse et de la morphologie (translation du point a en a') ne s'accompagne pas en basque d'une récession égale du point B_1 de partage de la morphologie intériorisée au mot de la morphologie externe (B_1 ne passe pas obliquement en B', mais verticalement en B_2).

D'où cette conséquence que la subduction, parce qu'elle rapproche a de A, sans rapprocher également B_1 de a, augmente proportionnellement à son développement l'intervalle a ... B_1, qui devient, au niveau de l'auxiliaire, non pas l'intervalle étroit a'... B', mais un intervalle beaucoup plus grand : a'... B_2. Ce qui revient à dire que la morphologie interne du mot, quand il s'agit de l'auxiliaire basque, est fortement augmentée au préjudice, évidemment, de la morphologie exterbe.

Aussi voit-on l'auxiliaire basque opérer une large énexie d'éléments morphologiques (pronominaux et autres), et comme cette énexie est fonction de l'emploi, de la relation de l'auxiliaire avec les morphèmes que la phrase utilise, l'auxiliaire du basque se produit sous une polymorphie extrêmement large, impressionnante, dont l'importance varie d'un dialecte à l'autre.

Tel dialecte compte pour l'auxiliaire, au seul présent de l'indicatif, plus de deux cents formes, tel autre en a plus de trois cents. Je n'ai pas la compétence voulue pour entrer dans un examen détaillé de la question (labourdin, guipuzcoan, biscayen, souletin). Le seul point que je veux signaler, c'est que cette variation dans le degré de la polymorphie de l'auxiliaire est, en l'occurence, une chose en quelque sorte normale.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la subduction du verbe par rapport à lui-même est un procès éminemment subjectif, dont le développement est, en conséquence, soumis à une variation fugace. La subduction qui fait l'auxiliaire apparaît, suivant l'emploi, plus ou moins importante. Les exemples cités dans les grammaires historiques en sont un témoignage.

D'un dialecte à l'autre, en basque, la détermination de la catégorie du verbe a utilisé, faisant état de cette variation subjective et fugace, une subduction plus ou moins développée, plus ou moins profonde. Plus la subduction à laquelle on a recouru a été profonde, plus grande est l'énexie de morphèmes opérée par l'auxiliaire.

Il serait intéressant, au point de vue historique, de rechercher si cette énexie est, d'une manière générale, en régression ou en progression.

D'un point de vue tout à fait général, il importe, en outre, de bien se représenter que les phénomènes systématiques qui viennent d'être décrits sont dans toutes les langues, et conséquemment en basque, déclanchés par des accidents, phonétiques ou analogiques, provocateurs (catalyseurs).

Il existe dans la formation d'une langue des nécessités systématiques ; mais c'est l'accident qui pourvoit la nécessité de ses possibilités.

La nécessité apparaît, en toute dernière analyse, conductrice : car, parmi les mille accidents qui passent, elle choisit, afin de se manifester, ceux qui la servent, qui lui ouvrent des possibilités.

°
° °

Telle est, mon cher confrère, ma vision théorique des phénomènes basques auxquels, à si juste raison, vous vous intéressez. J'aurai, quand votre travail aura paru, ou avant, si ce n'était point indiscret, un grand plaisir à vous lire ; et je serais particulièrement heureux que ces lignes puissent vous aider dans l'analyse approfondie des faits basques, qui est, depuis longtemps, l'une de vos préoccupations. L'étude du basque a l'immense mérite d'obliger le linguiste à sortir (et combien !) de l'état de langue indo-européen, et cela dans le cas extrêmement favorable d'une langue parlée, sentie par des hommes appartenant à notre civilisation, vivant dans un pays proche et capables eux-mêmes, les plus instruits d'entre eux, de rendre un témoignage fidèle des particularités de la langue qu'ils ont su conserver. A quoi il faut ajouter, ce qui n'est pas négligeable, que l'étude historique du basque est, à un certain degré, possible.

La linguistique générale, si je ne m'abuse, a beaucoup à tirer de l'étude du basque.

Les choses que je viens de vous écrire trouveront leur place, après nouvelle étude, dans la théorie du mot. D'ici là je voudrais réussir à élargir un peu mon audience, vraiment trop étroite, si l'on veut bien considérer ce que je suis en train de construire laborieusement, morceau par morceau. J'aurais besoin en cela d'une aide amicale, d'un peu de renommée. N'ai-je pas trop vécu d'honnête silence ?

Au résumé, dans la question du basque, ce qui fait l'originalité de cette langue, quand il s'agit de l'auxiliaire (du verbe essentiel), c'est qu'elle utilise la subduction comme moyen d'obtenir pleinement la catégorie du verbe. Tant que la matière du verbe est " excessive ", la forme du verbe ne réussit pas à s'accuser : on n'obtient que des adjectifs verbaux (v. supra). Il faut réduire la matière du verbe pour obtenir la forme de verbe. Cette aversion de la matière pour la forme invite à la réflexion.

Je suis à votre disposition entière pour un nouvel échange de vues et vous prie de croire, mon cher confrère, à mes sentiments d'affectueuse sympathie.

17 Mai 1941
Bellevue, 6 Avenue du Château
(Seine et Oise)

Mon cher confrère,

J'ai songé cette nuit aux formes non périphrastiques du basque, qui seraient, d'après certains, le témoignage d'un état ancien du verbe basque, que cette langue aurait abandonné, sous des influences à reconnaître, et dont l'abandon n'aurait pas été, cependant, absolument général, puisque, à l'heure actuelle, et plus particulièrement, je crois, dans les parlers des Basques espagnols, on en fait encore, du moins avec des verbes qui ne sont pas quelconques (savoir, rester sont des verbes à parfait-présent), un usage régulier, quoique la tendance actuelle du basque, si mon information est exacte, soit manifestement de substituer à ces constructions non périphrastiques les constructions périphrastiques dont j'ai parlé jeudi, comme étant le grand fait systématique du basque actuel.

Une question préjudicielle, que vous avez soulevée jeudi au cours de notre entretien, est de savoir en quoi consistent systématiquement les constructions non périphrastiques du basque. Parexemple : legike, en regard de : eginen luke " il serait fait par lui, il le ferait ". Convient-il de voir dans legike le vestige d'un état systématique du basque qui aurait comporté, ainsi que cela a lieu dans les langues indo-européennes, une détermination de la catégorie du verbe antécédente à la subduction - une détermination, par conséquent, précoce de cette catégorie, détermination que le basque aurait ensuite abandonnée !! -, ou faut-il y voir, au contraire,

l'ultime résultat d'une subduction poussée à l'extrême, qui aurait réduit des éléments-mots primitifs en éléments formateurs n'ayant plus existence de mots et obligés, en conséquence, s'ils doivent survivre, de se regrouper sous une commune forme générale en vue de sauvegarder l'existence même du mot, à ce moment compromise par l'effet d'une subduction devenue excessive ?

Qu'on veuille bien remarquer que selon ma théorie, appuyée, quant au principe, sur des faits modernes incontestables, l'effet de la subduction extrême (excessive) est de résoudre les mots en éléments formateurs astématiques, flottant dans la pensée : éléments qui, dès lors, doivent, comme je le disais dans ma leçon, ou bien être perdus par la langue, ou bien être sauvés de la destruction par rattachement à un support, - dans le cas du basque : à un centre de regroupement.

Pour ma part, je suis enclin à voir dans legike une formation dans laquelle interviennent au départ les mêmes éléments-mots qu'on retrouve, moins subduits et différemment groupés, dans eginen luke. Ces éléments auraient consisté, tout à fait originairement, à date préhistorique, en petits mots séparés, monosyllabiques ou quasi tels. Nombre de ces petits mots, soumis à la subduction, seraient devenus, au moment où celle-ci se fait totale, des morphèmes astématiques, incapables de se soutenir dans la langue en tant que mots distincts et appelés, par conséquent, à disparaître, à moins qu'ils ne réussissent à se regrouper autour d'un élément central. Legike procéderait de la perte, par subduction excessive, de certains de ces éléments primitifs, et du regroupement des autres autour d'un point d'appui commun et dans le cadre d'une forme générale : la forme de verbe.

Quant au groupe eginen luke, il serait le résultat d'une subduction conduite à partir des mêmes élements primitifs, mais moins développée, non portée à l'extrême, ce qui aurait permis à certains d'entre eux de se grouper d'une manière qui aurait créé l'auxiliaire (se rappeler que l'auxiliaire procède d'une subduction non extrême), et aux autres, moins atteints par les pertes subies, restés plus nombreux, de s'assembler d'une manière qui aurait produit le complément obligé de l'auxiliaire.

Autrement dit, la périphrase eginen luke serait, à partir des mêmes éléments-mots primitifs, le résultat d'une subduction moins développée, moins profonde, qui aurait permis la formation distincte de l'auxiliaire et, corrélativement, du complément dès lors indispensable. Cette subduction moins profonde aurait sauvegardé l'existence de plus d'éléments subduits que la subduction ultra-profonde d'où procède legike. Ce qui est naturel : la dématérialisation du mot tendant, en s'intensifiant, à la destruction des éléments les moins résistants.

Mutatis mutandis, le rapport existant entre eginen luke et legike serait celui qui se marque entre j'ai aimé et j'aimerai. Dans j'aimerai, la subduction, extrêmement profonde, du verbe ai lui ôte son existence de mot ; et s'il survit, en l'état subduit atteint, c'est qu'il réussit à s'accrocher utilement à l'infinitif : sans cette incorporation in extremis, il disparaîtrait en tant qu'élément trop subduit pour garder une existence distincte. Dans j'ai aimé, les choses se présentent différemment : la subduction, moins profonde, a laissé au mot ai la possibilité de persister comme mot distinct au titre d'auxiliaire, et il découle de là (tout se tient dans la langue) l'obligation d'inventer pour l'auxiliaire le complément systématique (participe passé) qui en permettra, par restitution de l'entier du verbe

(à la matière perdue se substitue une matière compensative), l'emploi effectif.

En regard de eginen luke, legike nous montre, abstraction faite du regroupement original des éléments subduits, les effets d'une subduction à ce point excessive qu'elle ôte à luke la possibilité de subsister même au titre d'auxiliaire, en tant que mot séparable.

L'hypothèse générale que j'avance ici est séduisante par plus d'un côté. Elle date psychologiquement le basque. Le basque, jusque dans sa structure actuelle, évoque le lointain écroulement subductif du mot primitif, avec les regroupements obligés qui ont suivi. Plus étroitement, cette hypothèse postule pour legike (homogène au niveau de la langue) et eginen like (homogène seulement au niveau du langage) les mêmes éléments de départ, et elle fait voir dans les deux constructions le double résultat d'un même traitement, la subduction, inégalement développée. Legike est le résultat de la subduction extrême (celle qu'on a dans j'aimerai) et eginen luke, le résultat de la subduction non extrême (celle qu'on a dans j'ai aimé où l'auxiliaire, pas trop subduit, garde son existence de mot).

On échappe par cette hypothèse aux difficultés d'un " historicisme " qui paraît bien être une erreur dans la matière et qui consiste à vouloir à toute force établir une consécution entre les constructions typiquement différentes que la langue offre. Ce par quoi on est amené à faire de legike l'antécédent de eginen luke, ou inversement, alors qu'on se trouve en présence de deux formations typiques parallèles qui ne doivent leur différence qu'au degré inégal du traitement commun qui les engendre à partir des mêmes éléments de base.

Le fait historique se réduit, en l'occurence, à la préférence finalement accordée par le basque (sous des influences qu'on aperçoit) à la subduction la moins poussée : celle qui laisse subsister l'auxiliaire. Je crois d'ailleurs que le basque laissé à lui-même n'aurait pas pris cette voie et aurait, au contraire, en portant la subduction à ses plus extrêmes conséquences, conduit la langue à un polysynthétisme capable de continuer le mot si longtemps et si loin qu'il pourrait enfermer en soi une quasi-phrase.

° ° °

Un autre problème délicat que j'entrevois et qui devrait aussi, à un moment donné, au cas où l'on accepterait l'hypothèse que j'avance, faire l'objet d'un examen attentif, est celui des conditions phonétiques du regroupement des éléments subduits, en ce qui concerne notamment le vocalisme et le consonnantisme.

Quand on rapproche la construction homogène nathor de la construction hétérogène ethortzen naiz, on a l'impression très nette que le groupement des élements subduits a donné lieu, dans la première construction, à des difficultés qui ne se sont pas présentées dans la seconde. Le verbe basque nous mettrait en face de deux problèmes d'ordre différent :

a) le problème, essentiellement psychologique, de la subduction et de ses effets, variables selon son degré de développement ;

b) le problème, moins psychologique et plus physique (phonétique), du regroupement des éléments subduits, -

de ceux du moins que la possibilité d'une attache nouvelle préserve de la destruction (Il est rappelé que des éléments subduits à l'extrême, s'ils ne réussissent pas à se découvrir un support, disparaissent ipso facto de la langue. Si la terminaison ai qui figure dans j'aimerai n'avait pas réussi à s'accrocher utilement à l'infinitif, elle n'aurait pu, dans l'état de subduction où elle était parvenue, subsister. L'élément ai ne subsiste distinctement dans la langue que sous une subduction moins excessive qui, en lui laissant un peu de matière, lui laisse la qualité d'auxiliaire.).

Une chose certaine, c'est que, dans tous les cas, les regroupements d'éléments primitifs, rendus nécessaires par la subduction dont ces éléments ont fait l'objet, ont mis en cause, en basque comme ailleurs, les possibilités phonétiques du moment et que c'est dans le cadre de ces possibilités qu'il en faut faire l'étude. Mais là même il ne faut pas perdre de vue que le procès dominant est le procès exclusivement psychique de la subduction et non pas le procès, à la vérité secondaire et simplement conséquent, du regroupement psycho-phonétique des éléments subduits.

Le regroupement psycho-phonétique dont je parle est un fait de pensée qui doit assurer sa dominante à l'endroit de faits phonétiques qui représentent la résistance. Une erreur à ne pas commettre serait de confondre lesregroupements psycho-phonétiques qui appartiennent à la systématique de la langue, avec les groupements physiques, même très homogènes, qui appartiennent à la parole, et à elle seulement. Ce n'est pas parce que des éléments de parole se groupent dans la chaîne parlée au point de ne plus former physiquement qu'une seule unité sensible - un monôme - qu'un groupement semblable a lieu dans la pensée, dans le système de la langue. On ne saurait trop insister sur ce point, dont, après notre conversation d'avant-hier, l'importance ne vous échappera pas.

La pensée n'est pas serve des indivisions physiques qui se produisent dans la parole. L'originalité du basque, qu'on ne s'y trompe pas, réside dans ses groupements psychiques. Dans le plan de la parole, il n'apparaît pas spécialement original, puisqu'une langue comme le français, et à ce propos vous citiez Meillet, opère des indivisions physiques qui ne sont pas sensiblement moins homogènes que les indivisions physiques du basque.

Il faut absolument - on ne vous laissera pas de repos jusque là - que vous nous donniez une étude approfondie des grands problèmes que pose la langue basque. C'est une tâche, je le sais, immense. Mais, en attendant, pourquoi n'envisageriez-vous pas d'écrire un premier article de caractère général qui serait une sorte d'invitation à l'examen de ces problèmes ? Le " Journal de Psychologie " prendrait cela, j'en suis à peu près sûr. La question attaquée, vous n'auriez qu'à continuer par des articles plus spéciaux qui paraîtraient ailleurs. Pour l'article de début je vois un titre : La structure grammaticale du verbe basque. Hypothèses et certitudes.

Pour que cet article fût écrit bientôt, il faudrait que je sois vous et que vous soyez un peu moi. J'ai les grandes lignes de l'article dans la tête. La " collaboration " est à la mode. Si on essayait ...

Je joins à cette trop longue épître (je n'ai pas eu le temps de faire plus bref et m'en excuse) la plaquette écrite en mémoire de Marie-Louise Sjoestedjt par ses amis. Je me sens triste et désemparé quand je songe à cela. Je la devinais très noble par le coeur et l'intelligence.

Merci de votre présence jeudi. Par un malheur, je me sentais fatigué, pas en forme. Manque de nourriture substancielle (subduite elle aussi !).

D'autre part, la matière était un peu vaste pour une seule leçon. Croyez, mon cher confrère, à mon affectueuse sympathie.

G. Guillaume

Ceci a été dicté, sans préparation, et l'exposition, je le constate en relisant, est loin d'être satisfaisante. Les grandes lignes de la théorie se dégagent néanmoins. Je fais appel à votre indulgence. Il m'eût fallu quelques heures de plus pour faire beaucoup mieux.

DES CONDITIONS DE DEFINITION DE LA CATEGORIE DU VERBE EN BASQUE

(HYPOTHESES ET CERTITUDES)

Les langues ont à résoudre intérieurement au cours de leur construction des problèmes primordiaux qui leur sont posés à toutes, et, consécutivement, des problèmes dérivés qui sont la conséquence de solutions par elles données aux problèmes primordiaux.

L'étude comparative des langues dans le cadre le plus large, celui des langues du monde sans distinction de familles, montre indubitablement que le nombre de ces problèmes primordiaux est moindre qu'on serait enclin à le supposer à première vue. Elle fait ressortir, en outre, que les problèmes primordiaux vraiment universels, indifféremment posés à toutes les langues et résolus dans toutes, ne sont pas nécessairement ceux que les langues auxquelles nous sommes accoutumés paraissent a priori indiquer comme tels.

Le problème de la séparation du nom et du verbe, en tant que catégories, est, notamment, un problème posé dans des langues d'un certain type, indo-européennes ou non indo-européennes, mais qui ne se présente pas dans des langues d'un autre type, ayant suivi dans leur construction une voie qui leur permet de l'ignorer.

Tel est, en particulier, le cas du chinois et, d'une manière générale, de toutes les langues construites, à différentes époques et en différents lieux, d'après les mêmes principes.

D'autre part, le problème de la séparation de nom et du verbe, dans les langues où il se pose, est sujet à y recevoir non pas une solution invariante, toujours la même, mais des solutions d'une grande diversité, entre lesquelles n'apparaît point de ressemblance.

La diversité, qui est extrême, de ces solutions témoigne de l'inégalable acuité de perception psychologique des langues : elles savent aborder un même problème par toute sorte de biais différents, découvrir mille voies, souvent fort curieuses, menant à sa solution, élégamment réalisée dans tous les cas.

Cette diversité apparaît dans les langues indo-européennes, encore qu'elles soient étroitement apparentées. La séparation du nom et du verbe en anglais, par exemple, diffère sensiblement de ce qu'elle est en français. D'une manière générale, sans que la différence soit toujours aussi marquée, il n'y a pas de langue indo-européenne qui n'ait sa manière originale de séparer le nom et le verbe.

Mais, parce qu'il s'agit de langues d'une même famille, qui remontent à la même source, et par conséquent à une même solution initiale du problème linguistique, la séparation du nom et du verbe dans les langues indo-européennes s'opère par des moyens qui restent semblables dans le principe.

Il en va autrement quand on quitte le domaine indo-européen.

La séparation du nom et du verbe est un problème qui reçoit, là, des solutions d'un genre que la structure des langues indo-européennes ne laisse pas prévoir, ne préfigure pas, et qu'il serait difficile d'imaginer en partant de ces langues.

Une solution particulièrement originale du problème de la séparation du nom et du verbe a été produite par la langue basque (...) [1].

Le basque a en commun avec les langues indo-européennes de poser - et par là il est une langue nostratique - le problème de la séparation du nom et du verbe. Il se distingue de celles-ci par la manière bien différente d'opérer cette séparation. Les conséquences de cette manière différente de discriminer les deux parties fondamentales du discours nostratique se voient surtout dans le plan du verbe. Dans le plan du nom, la différence s'accuse moins (...) [1].

L'étrangeté, si souvent constatée, avec des appréciations diverses, du verbe basque provient essentiellement des conditions dans lesquelles il se sépare du nom. C'est, du reste, une loi générale que le verbe doit, dans toutes les langues où il existe expressément, ses caractères morphogénétiques aux modalités de sa séparation d'avec le nom.

°
° °

(1) - Une parenthèse signale ici, dans le texte, qu'il conviendrait de développer.

L'originalité du verbe basque s'accuse dans quelques traits frappants. Dans la vue de bien marquer ces traits, il est utile, on en verra plus loin la raison profonde, de distinguer l'usage dominant auquel la langue basque tend à déférer régulièrement, d'un usage résistant auquel elle défère d'une manière accidentelle.

L'usage dominant est caractérisé par la construction constante du verbe sous une forme périphrastique, comprenant l'emploi d'un auxiliaire, faisant fonction de verbe essentiel, avec des adjectifs verbaux qui le complètent. On ne dit pas en basque : je viens ; on dit (à peu près) : je suis venant.

L'usage résistant est caractérisé par la construction de verbes non périphrastiques qui constituent, en face de la forme périphrastique analytique, une forme contracte synthétique. En regard de : ethortzen naiz " je viens ", on a : nathor, qui porte la même signification.

La dominance, répétons-le, appartenant aux constructions périphrastiques, dites verbes faibles, les constructions non périphrastiques, qualifiées verbes forts, sont employées d'une manière plus ou moins exceptionnelle.

On examinera, en premier, l'usage dominant. Selon cet usage, de beaucoup le plus développé, et qui représente la norme de la langue, à tout le moins dans son état actuel, la grande masse des verbes n'accède pas pleinement à la catégorie du verbe. Autrement dit, le plus grand nombre des verbes ne se sépare pas catégoriquement du nom.

La plupart des " verbes " n'acceptent qu'une forme nominale adjective, non indifférente à l'idée de temps, qui fait état de la distinction des trois époques : futur, présent,

passé, aperçues dans une consécution qui va du futur au passé. Le mouvement temporel évoqué est celui qui perçoit dans le futur le temps qui vient, dans le présent le temps qui est là, dans le passé le temps qui n'est plus là, qui a fui.

Le basque possède ainsi trois adjectifs verbaux, qui ont quelque chose du verbe, mais qui, incapables d'incorporer la personne - ce qui les rendrait conjugables -, ne peuvent être considérés comme des formes ayant atteint, dans leur développement morphogénétique, la catégorie même du verbe.

Ces adjectifs, dans l'ordre de leur genèse psychique - du futur au passé - sont :

un adjectif de devenir	(ethorriko	(valeur : "qui viendra")
un adjectif de devenir / devenant	(ethortzen	(valeur : "venant")
un adjectif de devenu	(ethorri	(valeur : "venu").

Ce même adjectif ethorri a de plus, outre sa valeur de participe passé, une valeur d'infinitif. C'est là une particularité du basque à première vue déconcertante, mais qui n'est, au fond, qu'une conséquence normale du cinétisme génétique de l'adjectif verbal en question.

L'adjectif ethorri correspond, quand il a valeur de participe passé, à la décadence de l'évènement dans la mémoire actuelle : la mémoire du souvenir localisé. Il constitue dans cette mémoire un devenu.

Mais la mémoire actuelle n'est pas toute la mémoire.

Il y a, dans sa subséquence, le champ, immense et peu exploré, de la mémoire virtuelle : la mémoire sans lieu, sans point de repère, ni dans l'espace ni dans le temps souvenus. Or la mémoire actuelle est appelée, dans l'esprit humain, à se dégrader plus ou moins lentement en mémoire virtuelle.

La forme ethorri, présente encore dans la mémoire actuelle, a donc, dans son devenir, la chute, à la longue obligée, dans la mémoire virtuelle. En changeant ainsi de plan intellectif, la forme ethorri, qui dans la mémoire actuelle indiquait le devenu, n'indique plus dans la mémoire virtuelle que le devenir (le devenir (1) non localisé par l'esprit : purement notionnel).

°
° °

Qu'on veuille bien remarquer que dans cette genèse des constructions quasi nominales du verbe basque, on n'a fait que suivre, le plus simplement du monde, le mouvement du temps dans le sens descendant, du futur au passé :

Première étape : le futur (actualisé par l'imagination) ;

Deuxième étape : le présent (tenu par la conscience actuelle) ;

Troisième étape : le passé de la mémoire actuelle (valeur de participe passé) ;

le passé de la mémoire sub-actuelle, virtuelle (valeur d'infinitif).

(Quelques développements).

(1) - On peut ici tout aussi bien lire devenu.

Si le basque s'en tenait à ces trois formes adjectives du verbe, il en faudrait conclure qu'il est une langue sans véritable verbe : une langue n'ayant pas réussi à séparer le verbe du nom. Les adjectifs verbaux en question indiqueraient, par leur caractère temporel,, une tentative, non complètement réussie, de constituer, en dehors du plan du nom, le plan du verbe.

Tel n'est pas le cas. Ce que le basque n'a pas réussi quand il s'agit de l'ensemble des verbes, il l'a réussi en ce qui concerne l'un deux. Pour obtenir pleinement la catégorie du verbe, le basque, dans l'usage dominant, recourt à un verbe essentiel, exprimant originairement l'idée d'existence : autrement dit, un verbe signifiant être et constituant ce qu'on désigne en logique sous le nom de verbe substantif.

Il en résulte, pour le verbe basque, l'obligation, dans l'usage courant (dominant), de se produire, s'il doit être pleinement verbe, sous la forme périphrastique.

on dit en basque :

Ethorriko da " il viendra : il est à venir, pour venir " (tout à fait littéralement : " de venir " ; le mouvement psychique générateur du temps étant, comme on l'a vu, le mouvement descendant du futur au passé, le futur, qui fait figure d'origine, emprunte sa forme au cas génitif)

Ethortzen da " il vient ; il est venant " ;

Ethorri da " il est venu ".

Dans ces constructions périphrastiques, c'est le verbe substantif (da), employé comme auxiliaire, qui remplit formellement la fonction de verbe. Il prend, en conséquence, la marque de la personne. On sait que la catégorie du verbe n'est expressément atteinte qu'à partir du moment où le mot attributif incorpore l'expression de la personne. Tant que cette incorporation n'a pas eu lieu, le mot attributif ne peut être considéré avoir atteint l'état de verbe. Il reste, en deça, dans une position nominale d'adjectif plus ou moins infléchi, par la marque du temps notamment, en direction du verbe.

°
° °

Les constructions périphrastiques dont le basque fait usage ne sont pas sans analogie avec certaines constructions également périphrastiques des langues indo-européennes. L'anglais dit : he is coming, et l'espagnol : esta llegando. Mais il convient de noter, comme un trait de différence important, qu'alors qu'en basque la distinction des époques (futur, présent, passé) est confiée à l'adjectif verbal, (ethorriko, ethortzen, ethorri), dans des langues comme l'anglais et l'espagnol, cette même distinction d'époque incombe à l'auxiliaire. L'adjectif verbal qui le complète dans la périphrase reste sans époque : le temps s'y fait concevoir sous l'espèce d'un vaste présent illimité, au sein duquel les trois époques, indiscriminées, se présentent en continuité, en indivision.

Un autre trait par lequel l'adjectif verbal du basque diffère de l'adjectif verbal anglais ou espagnol est la facilité qu'il possède d'être entendu, selon le verbe, activement ou passivement.

Avec le verbe ethorri, la conception active domine. Ethortzen da signifie : " il est venant ". Avec le verbe saldu, qui se rapporte à la notion de " vendre ", c'est la conception passive : saltzen da signifie : " il est étant vendu : il est en vente, on le vend ". (Peut-être ici quelques développements).

Ces deux différences, si notables soient-elles (elles dénoncent, à elles seules, un système qui s'écarte sensiblement du système en faveur dans les langues indo-européennes évoluées), ne sont toutefois, dans la théorie du verbe basque, que des particularités accessoires. Elles s'effacent devant une différence qui les dépasse de beaucoup en importance et dont la constatation et l'examen introduisent fort avant à la connaissance de la morphogénèse du verbe basque.

Dans les langues indo-européennes, le verbe substantif incorpore la personne dans des conditions qui sont celles de tous les autres verbes. La personne s'y introduit sous un cas unique invariant : le cas sujet. Conjuguer en latin : sum, es, est, sumus, estis, sunt, c'est exprimer, dans la solidarité la plus étroite, la notion d'existence et celle de la personne au cas sujet, qui est, remarquons-le, le cas actif. Le cas actif est le cas sujet. (1)

Le verbe latin sum, qui est intrinsèquement un verbe passif, est inhabile, ainsi que le verbe substantif en général dans les langues indo-européennes, à incorporer la personne sous un cas autre que le cas sujet, actif par définition. Il s'ensuit que le verbe substantif, quoique intrinsèquement passif, est, du point de vue formel, conçu dans ces langues aussi activement que peut l'être un verbe passif par sa teneur.

(1) et le cas passif est le cas objet.

Une conception formelle du verbe substantif passive ou même simplement infléchie en direction du passif, par une indication de la personne incorporée sous un cas autre que le cas sujet, est quelque chose que les langues indo-européennes évitent systématiquement.

Le basque, au contraire, incorpore la personne au verbe substantif sous des cas autres que le cas sujet. De ce point de vue, visiblement, il prend le contre-pied des langues indo-européennes.

On se trouve ainsi, dans le cas du verbe substantif basque, en présence d'un verbe qui est, dans l'usage dominant (périphrastique), seul à incorporer la personne, ce qui le situe tout à fait à part, l'exponente de la série des verbes ; et qui, de plus, incorpore la personne en la déclinant à des cas différents.

On conçoit que la conjugaison du verbe substantif devienne, dès lors, quelque chose de très compliqué. La complication s'accroît, au surplus, de ce que le verbe substantif prend la marque du mode et, dans la mesure utile (complémentaire des indications d'époque apportées par l'adjectif verbal), la marque du temps. On arrive ainsi, par la combinaison de ces multiples notations, à un verbe extraordinairement protéiforme (Ici peut-être des détails statistiques).

Le tableau suivant donne une idée des variations de forme que peut présenter le verbe substantif, bien que conjugué au seul présent du mode indicatif :

(Ici un tableau à deux entrées)

Cas incorporés

Singulier	(1e pers.
	(2e pers.
	(3e pers.
Pluriel	(1e pers.
	(2e pers.
	(3e pers.

(Seul un bascologue, sachant bien dégager les éléments formateurs, peut dresser ce tableau d'une manière satisfaisante. Il importe peu, pour la théorie générale, que, par manque de lumière, certaines questions d'étymologie grammaticale ne puissent être résolues).

°
° °

On ne saurait trop faire remarquer ce caractère du verbe substantif basque, à la fois conjugué en tant que verbe et décliné en tant que nom, du fait qu'il incorpore la personne sous différents cas. Il y a là un trait qui montre que le basque, dans sa séparation du verbe d'avec le nom, a, si l'on peut dire ainsi, opéré au plus près.

Il engage et produit entièrement la séparation du verbe et du nom en s'appuyant sur le verbe qui, du fait qu'il exprime intrinsèquement la notion d'existence, est celui qui, ainsi que l'indique le nom de verbe substantif qu'il a reçu des logiciens, se tient, dans la pensée, au voisinage immédiat de la catégorie du nom.

Cette catégorie, d'ailleurs, emporte avec soi une idée d'existence plus positive que celle qu'emporte avec soi la catégorie du verbe. La catégorie du nom implique l'existence dans l'espace, et, nécessairement dès lors, dans le temps. La catégorie du verbe limite la vision d'existence impliquée à ce que le temps en retient. Le verbe qui exprime l'existence se trouve, on le conçoit, ipso facto, en liaison étroite avec la catégorie chargée, elle aussi, dans le plan de la forme, de la même idée conçue de la manière la plus positive.

o
o o

Dans les langues indo-européennes, la séparation du nom et du verbe s'opère, au contraire, au plus loin, s'il est permis, encore une fois, de s'exprimer de la sorte. La séparation du verbe d'avec le nom est, dans ces langues, une opération absolument formelle, qui ne s'attache, par préférence, à aucun verbe particulier, si qualifié soit-il par sa teneur, sa position mentale, pour porter cette opération. La matière individuelle du verbe ne joue, en l'espèce, aucun rôle. Il en est fait abstraction complète, et c'est, à grande distance de la matière, de toute matière dans exception, dans le plan de la forme, que s'opère dans les langues indo-européennes la discrimination des deux catégories fondamentales de la pensée linguistique : le nom et le verbe.

Autrement dit, les langues indo-européennes cherchent cette discrimination dans l'universel, en se détachant du singulier - de tout verbe particulier ; et le basque la cherche dans le singulier - dans un verbe à part, choisi à cet effet pour ses qualités propres : le verbe si heureusement nommé substantif.

Ces considérations nous ont amenés, en ce qui concerne la morphogénèse du verbe basque, au coeur même de la question.

Le point de partage des catégories du nom et du verbe est représenté concrètement en basque par le moins verbe de tous les verbes. Dans les langues indo-européennes, le même pointde partage n'est représenté par aucun verbe particulier. Il se détermine par un pur mouvement de pensée qui n'est rien d'autre que l'introduction dans l'élément attributif - quêtant son incidence au substantif (c'est un trait commun à l'adjectif et au verbe) - de la personne limitée au cas sujet et par là sous traite à la déclinaison. Ce mouvement de pensée vaut pour tous les verbes indifféremment.

°
° °

Si donc le basque, dans l'usage dominant, confère au verbe la forme périphrastique, c'est pour la raison, hautement systématique, qui vient d'être mise en lumière. Le seuil de séparation de la catégorie du nom et du verbe n'est pas un seuil abstrait, incorporel, simple marque du lieu où s'opère un certain mouvement de pensée (v. supra) : c'est un seuil concret, tangible, exprimé d'ailleurs avec la plus grande justesse, puisque la langue a choisi, pour faire ce seuil, précisèment le verbe qui, de par sa signification même, se situe sur la ligne de partage du plan du nom et du plan du verbe : le verbe substantif.

Toutes les autres particularités, toutes les étrangetés du verbe basque découlent de là, sans en exclure, comme on le verra, la formation, en dehors de l'usage dominant, de verbes forts non périphrastiques.

Pour la démonstration de ce dernier point, on aura recours à la théorie des auxiliaires exposée par l'un de nous, il y a quelques années, dans le Bulletin de la Société de Linguistique et reprise depuis, avec des développements nouveaux, dans des leçons faites à l'Ecole des Hautes-Etudes.

o
o o

La séparation du nom et du verbe, ayant pour support en basque le verbe substantif situé sur la limite même du plan du nom et du plan du verbe, constitue une opération de pensée engagée simultanément dans les deux plans.

L'engagement du côté du verbe impose au support de la discrimination, le verbe substantif, de prendre la marque de la personne ; et l'engagement du côté du nom, de prendre la marque, autant qu'il se peut, des différents cas de la personne. Le support de formation de la catégorie du verbe apparaît ainsi un mot à la fois conjugable et déclinable.

o
o o

Une controverse s'est élevée au sujet de la signification du verbe essentiel de la conjugaison basque.

Pour certains ce verbe condense en lui la signification passive de être et la signification active de avoir. Selon que l'une ou l'autre des significations prédomine, la construction périphrastique devient ainsi active ou passive.

Pour d'autres, les passivistes, dont nous sommes, le verbe essentiel du basque a uniquement la signification passive de verbe substantif.

Cette signification passive s'y accroît même de ce que la personne incorporée n'est pas nécessairement au cas sujet actif, dont il est permis de s'écarter. Et si cette signification passive apparaît active dans ses applications, c'est là un effet de l'incorporation de la personne sous des cas de déclinaison qui forment, en combinaison avec le verbe <u>être</u> passif par définition, une idée résultante active.

La phrase basque : <u>Harotzek zaldia saldu dute</u> signifie, traduite : " Les forgerons ont vendu le cheval ". Littéralement interprétée, elle dit : " Par les forgerons le cheval vendu <u>a été par eux</u> ". (On devrait citer d'autres exemples en montrant la facilité avec laquelle le verbe essentiel du basque incorpore la personne sous des cas différents).

Dès l'instant qu'on adopte ce point de vue passiviste, qui fait du verbe basque périphrastique un verbe intrinsèquement passif, menant, le cas échéant, aux significations actives utiles par l'incorporation de la personne à un cas de déclinaison capable de produire en combinaison avec le verbe substantif cet effet de sens, la question de la voix essentielle du verbe basque ne fait plus de difficulté. Le verbe basque est essentiellement passif, mais, parce qu'il involue la personne sous des cas différents, il est capable de produire, en résultat, des " effets de sens " qui s'écartent du passif de manière diverse.

On conçoit aisément que dire : " Cela est à Pierre " soit, dans le cadre d'une construction passive, l'équivalent de la tournure active : " Pierre a cela, possède cela ".

Ce point précisé, par lequel nous adoptons sans réserve la position des passivistes, nous avons à examiner, dans la vue d'en rendre raison d'une manière conforme au principe de discrimination du nom et du verbe posé plus haut, la question des verbes forts, c'est à dire des constructions non périphrastiques du verbe. A côté de ethortzen naiz " Je viens ", on trouve, avec le même sens, en dehors de l'usage dominant : nathor. On a, de même, à côté de ikusten naiz " Je suis vu par lui, il me voit ", nakus(a) ; à côté de eginen luke " il serait fait par lui, il le ferait ", legike.

Ces constructions non périphrastiques qui contiennent, en abrégé semble-t-il, les éléments composants des constructions périphrastiques, ont fort intrigué les bascologues qui en ont cherché l'explication.

L'hypothèse généralement avancée est empreinte, en dépit de l'originalité des faits constatés, d'un historicisme à nos yeux trop banal. Lesconstructions fortes, assez peu représentées aujourd'hui dans la langue, seraient la survivance d'un état systématique ancien du verbe basque, progressivement éliminé. Elles constituent le vestige d'un âge où la catégorie du verbe basque n'aurait donc pas eu, pour se déterminer, à prendre appui concrètement sur le verbe substantif marquant le point de partage des catégories du verbe et du nom.

Cette explication, purement et à nos yeux trop simplement historique, fait desdifficultés au point de vue de la théorie.

Il faudrait, pour l'admettre, supposer que le basque aurait d'abord discriminé les deux parties du discours : le nom et le verbe, dans l'abstrait, de manière formelle, sans donner à la discrimination le support concret d'un verbe particulier, marquant la ligne de partage des catégories du verbe et du nom ;

et qu'ensuite renonçant, pour l'ordinaire, à cette discrimination obtenue dans l'abstrait, le basque aurait recouru à une discrimination concrète, prenant appui, pour s'opérer, sur le verbe particulier et unique de son espèce qu'est le verbe substantif.

Une telle hypothèse est, au regard d'un théoricien de la langue, non défendable. On ne conçoit pas que le basque, après avoir réussi à une date ancienne la séparation abstraite du verbe et du nom, serait revenu ensuite à une discrimination concrète, appuyée sur un verbe particulier, telle que celle qu'il pratique aujourd'hui.

Cette hypothèse est d'autant moins admissible que les influences extérieures subies par le basque - si tant est que la systématique d'une langue puisse être influencée du dehors - tendaient toutes à lui faire abandonner son système à base concrète, fondé sur la séparation du nom et du verbe au point précis de partage indiqué sémantiquement, matériellement, par le verbe <u>être</u>.

Comment dès lors expliquer les constructions non périphrastiques ? Il semble qu'une explication heureuse puisse être obtenue en partant de la théorie des auxiliaires dont il a été fait mention plus haut.

Cette théorie, qui a été exposée, dans la vue de la rendre aisément accessible, en partant des faits français historiquement attestés et point anciens, peut être résumée comme suit. L'ayant résumée, on verra tout le parti qu'on en peut tirer.

Gustave Guillaume - Bikoiztua

3 Mai I941

6 Avenue du Château

Bellevue (S. et O.)

Mon cher confrère,

Je tiens parole un peu tardivement: vous m'en excuserez; la cause en est au manque de temps; outre mes travaux personnels, très absorbants, j'ai eu à lire des mémoires d'étudiants.

Ainsi que je vous le disais l'autre jour, boulevard Saint-Michel, la théorie des auxiliaires n'a pas subi, dans ma pensée, de changement portant sur l'essentiel. Quelques retouches seulement, qui ont trait surtout à une manière plus élégante de l'exposer. Cette élégance dans l'exposition, sans laquelle une théorie ne se répand pas, est difficile à découvrir.

Je pose toujours en principe:

a) que les verbes qui accèdent à l'auxiliarité sont des verbes qui en ont la vocation, par préexistence idéelle (il faut <u>d'abord</u> 'être' pour <u>ensuite</u> 'agir');

b) que cette préexistence idéelle est dans la langue source d'un mouvement grammatical particulier: le mouvement de "subduction", qui situe psychologiquement le verbe prédestiné à devenir auxiliaire au-dessous de l'ensemble des autres verbes, et, finalement, au-dessous de lui-même en tant que verbe autonome.

La subduction du verbe par rapport à lui-même suppose, pour le verbe, deux niveaux de définition:

a) un niveau de définition où le verbe est autonome;

b) un niveau de définition profond où, par subduction, le verbe devient auxiliaire.

Le développement du mouvement de subduction entraîne dans tous les cas (le fait est universel) une réduction de la genèse matérielle du verbe. Le verbe soumis à la subduction se dématérialise. La matière soustraite est, dans l'emploi, dans le discours réel, restituée au moyen d'un complément donné à l'auxiliaire. On refait ainsi l'entier du verbe: j'ai marché (voir mon article dans le Bulletin de la Société de Linguistique, N° 115).

La dématérialisation totale (matière = zéro) entraîne l'élimination de la forme générale de verbe, en vertu du principe: pas de matière, pas de forme. Dans le cas où, en raison d'une subduction extrême, la matière du verbe se trouve réduite à zéro, l'auxiliaire cesse, en conséquence, d'être verbe, et devient flexion. La flexion retient en elle les indications grammaticales que contenait le verbe: temps, personne; elle ne retient pas la forme générale de verbe. Les indications grammaticales retenues sont employées conformément à leur valeur intrinsèque. C'est ainsi que l'indication de présent d'indicatif prend une valeur de flexion actualisante. Appliquée au possible (l'infinitif), cette flexion l'actualise: elle fait du possible le futur.

°
° °

La théorie ci-dessus résumée peut s'appliquer à toute langue, à la condition de la considérer dans son rapport avec l'état systématique de la langue en question ("Tout se tient dans la langue," disait Meillet).

Dans le cas du basque, il y a lieu de remarquer en premier l'inaptitude de cette langue à obtenir la forme générale du verbe directement, sans recourir à l'auxiliaire, dont la médiation en la circonstance est indispensable.

La langue basque obtient directement, à partir du thème-radical, non pas le verbe, mais trois adjectifs verbaux se rapportant à une époque différente:

Futur : etorriko (qui viendra)

Présent : etortzen (venant)

Passé : etorri (venu)

En tant que forme finale, sommant les trois époques, la forme etorri prend valeur d'infinitif: elle est le nom du verbe.

Le basque, dans le plan du verbe autonome, ne va pas plus loin: en face de la matière verbale entière, non réduite, il ne sait pas former la catégorie du verbe (la partie du discours dénommée verbe).

Pour atteindre à ce résultat, il lui faut recourir à un verbe essentiel, auxiliaire: autrement dit, opérer par subduction. La subduction est, en basque, une opération de pensée vectrice de la formation de la partie du discours dénommée verbe.

D'autre part, il y a lieu de considérer que la genèse formelle du verbe suppose, en toute langue, la détermination de deux instants caractéristiques:

I) Avant conclusion du mot: l'instant (a) de partage de la sémantèse et de la morphologie intériorisée (voir figure);

II) En conclusion de mot: l'instant (B) de partage de la morphologie intériorisée au mot et de la morphologie externe. Cet instant termine le mot (voir figure).

La figure ci-dessous permet de se faire une idée précise des choses:

Le mécanisme de l'auxiliarité dans les langues indo-européennes et dans la langue basque (Schème comparatif construit en application de la théorie de la subduction)

I - Dans les langues indo-européennes

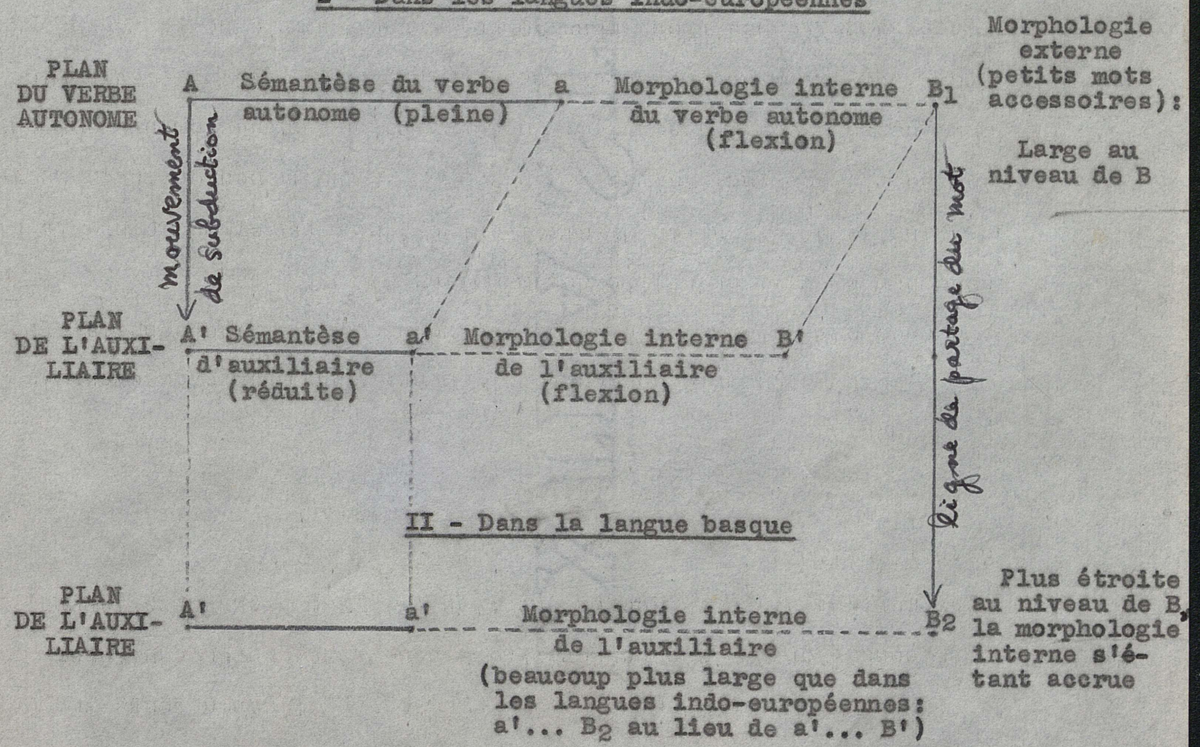

La subduction entraîne l'incomplétude du sémantème, dont la genèse matérielle (la sémantèse) reste inachevée (dématérialisation plus ou moins grande). Il s'ensuit que le point a de partage de la sémantèse et de la morphologie intériorisée se rapproche, en vertu de la subduction, du point A marquant l'origine de la sémantèse. Le point a occupe ainsi, la subduction accomplie, une position seconde a', différente de la position a, par une plus grande proximité de A. Ce rapprochement est une conséquence obligée de l'incomplétude de la sémantèse.

La récession du point a en a', sous l'effet de la subduction, entraîne, dans les langues indo-européennes, une récession égale du point B_1, marquant le partage de la morphologie interne du mot et de la morphologie externe; et B_1, en conséquence, occupe la position B', distincte de B_1 par une plus grande proximité de A.

L'intervalle a... B_1 ne se trouve donc pas modifié, vu qu'il a son équivalent exact dans l'intervalle a'... B'. Il n'y a donc, dans le passage du plan du verbe autonome au plan du verbe auxiliaire, ni augmentation ni diminution de la morphologie dont la langue fait usage. Dans une langue telle que le français, l'auxiliaire se conjugue au moyen des mêmes formes exactement que tous autres verbes.

Ceci est le cas général des langues habiles à obtenir la partie du discours dénommée verbe sans recourir à l'auxiliaire, sans faire intervenir la subduction. Ce n'est pas le cas du basque, que la difficulté qu'il éprouve à instituer la catégorie du verbe conduit à s'appuyer, en vue de la définition parfaite de cette catégorie, sur le procès de subduction.

En basque, les choses se passent comme suit. La subduction, ainsi que dans toute autre langue, entraîne une réduction proportionnelle de la matière du verbe. L'auxiliaire basque (da), tout comme l'auxiliaire des langues indo-européennes, est un auxiliaire fortement dématérialisé (sémantèse étroite: A'... a' au lieu de sémantèse large A... a). Cette dématérialisation qui crée, en quelque sorte, un vide dans la pensée, a pour conséquence, dans l'emploi, l'adjonction d'un complément compensatif. La matière de ce complément est fournie par l'un des adjectifs verbaux du basque (voir supra): etorriko (futur), etortzen (présent), etorri (passé).

Jusqu'ici rien de très original dans le basque par comparaison avec les langues indo-européennes. Mais l'originalité s'accuse du fait que la récession du point de partage de la sémantèse et de la morphologie (translation du point a en a') ne s'accompagne pas en basque d'une récession égale du point B_1 de partage de la morphologie intériorisée au mot et de la morphologie externe (B_1 ne passe pas obliquement en B', mais verticalement en B_2).

D'où cette conséquence que la subduction, parce qu'elle rapproche a de A, sans rapprocher également B_1 de a, augmente proportionnellement à son développement l'intervalle a... B_1, qui devient, au niveau de l'auxiliaire, non pas l'intervalle étroit a'... B', mais un intervalle beaucoup plus grand: a'... B_2. Ce qui revient à dire que la morphologie interne du mot, quand il s'agit de l'auxiliaire basque, est fortement augmentée au préjudice, évidemment, de la morphologie externe.

Aussi voit-on l'auxiliaire basque opérer une large énexie d'éléments morphologiques (pronominaux et autres), et comme cette énexie est fonction de l'emploi, de la relation de l'auxiliaire avec les morphèmes que la phrase utilise, l'auxiliaire du basque se produit sous une polymorphie extrêmement large, impressionnante, dont l'importance varie d'un dialecte à l'autre. Tel dialecte compte pour l'auxiliaire, au seul présent de l'indicatif, plus de deux cents formes, tel autre en a plus de trois cents. Je n'ai pas la compétence voulue pour entrer dans un examen détaillé de la question (labourdin, guipuzcoan, biscayen, soulétin). Le seul point que je veux signaler, c'est que cette variation dans le degré de la polymorphie de l'auxiliaire est, en l'occurence, une chose en quelque sorte normale.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que la subduction du verbe par rapport à lui-même est un procès éminemment subjectif, dont le développement est, en conséquence, soumis à une variation fugace. La subduction qui fait l'auxiliaire apparaît, suivant l'emploi, plus ou moins importante. Les exemples cités dans les grammaires historiques en sont un témoignage.

D'un dialecte à l'autre, en basque, la détermination de la catégorie du verbe a utilisé, faisant état de cette variation subjective et fugace, une subduction plus ou moins développée, plus ou moins profonde. Plus la subduction à laquelle on a recouru a été profonde, plus grande est l'énexie de morphèmes opérée par l'auxiliaire.

Il serait intéressant, au point de vue historique, de rechercher si cette énexie est, d'une manière générale, en régression ou en progression.

D'un point de vue tout à fait général, il importe, en outre, de bien se représenter que les phénomènes systématiques qui viennent d'être décrits sont dans toutes les langues, et conséquemment en basque, déclanchés par des accidents, phonétiques ou analogiques, provocateurs (catalyseurs).

Il existe dans la formation d'une langue des nécessités systématiques; mais c'est l'accident qui pourvoit la nécessité de ses possibilités.

La nécessité apparaît, en toute dernière analyse, conductrice: car, parmi les mille accidents qui passent, elle choisit, afin de se manifester, ceux qui la servent, qui lui ouvrent des possibilités.

°
° °

Telle est, mon cher confrère, ma vision théorique des phénomènes basques auxquels, à si juste raison, vous vous intéressez. J'aurai, quand votre travail aura paru, ou avant, si ce n'était point indiscret, un grand plaisir à vous lire; et je serais particulièrement heureux que ces lignes puissent vous aider dans l'analyse approfondie des faits basques, qui est, depuis longtemps, l'une de vos préoccupations. L'étude du basque a l'immense mérite d'obliger le linguiste à sortir (et combien!) de l'état de langue indo-européen, et cela dans le cas extrêmement favorable d'une langue parlée, sentie par des hommes appartenant à notre civilisation, vi-

vant dans un pays proche et capables eux-mêmes, les plus instruits d'entre eux, de rendre un témoignage fidèle des particularités de la langue qu'ils ont su conserver. A quoi il faut ajouter, ce qui n'est pas négligeable, que l'étude historique du basque est, à un certain degré, possible.

La linguistique générale, si je ne m'abuse, a beaucoup à tirer de l'étude du basque.

Les choses que je viens de vous écrire trouveront leur place, <u>après nouvelle étude</u>, dans la théorie du mot. D'ici là je voudrais réussir à élargir un peu mon audience, vraiment trop étroite, si l'on veut bien considérer ce que je suis en train de construire laborieusement, morceau par morceau. J'aurais besoin en cela d'une aide amicale, d'un peu de renommée. N'ai-je pas trop vécu d'honnête silence?

Au résumé, dans la question du basque, ce qui fait l'originalité de cette langue, quand il s'agit de l'auxiliaire (du verbe essentiel), c'est qu'elle utilise la subduction comme moyen d'obtenir pleinement la catégorie du verbe. Tant que la matière du verbe est "excessive", la forme du verbe ne réussit pas à s'accuser: on n'obtient que des adjectifs verbaux (v. supra). Il faut réduire la <u>matière</u> du verbe pour obtenir la <u>forme</u> de verbe. Cette aversion de la matière pour la forme invite à la réflexion.

Je suis à votre disposition entière pour un nouvel échange de vues et vous prie de croire, mon cher confrère, à mes sentiments d'affectueuse sympathie.

~~Avez-vous des nouvelles de notre cher M. Martin?~~

17 Mai 1941

Bellevue, 6 Avenue du Château

(Seine et Oise)

Mon cher confrère,

J'ai songé cette nuit aux formes non périphrastiques du basque, qui seraient, d'après certains, le témoignage d'un état ancien du verbe basque, que cette langue aurait abandonné, sous des influences à reconnaître, et dont l'abandon n'aurait pas été, cependant, absolument général, puisque, à l'heure actuelle, et plus particulièrement, je crois, dans les parlers des Basques espagnols, on en fait encore, du moins avec des verbes qui ne sont pas quelconques (savoir, rester sont des verbes à parfait-présent), un usage régulier, quoique la tendance actuelle du basque, si mon information est exacte, soit manifestement de substituer à ces constructions non périphrastiques les constructions périphrastiques dont j'ai parlé jeudi, comme étant le grand fait systématique du basque actuel.

Une question préjudicielle, que vous avez soulevée jeudi au cours de notre entretien, est de savoir en quoi consistent systématiquement les constructions périphrastiques du basque. Par exemple: legike, en regard de: eginen luke "il serait fait par lui, il le ferait". Convient-il de voir dans legike le vestige d'un état systématique du basque qui aurait comporté, ainsi que cela a lieu dans les langues indo-européennes, une détermination de la catégorie du verbe antécédente à la subduction — une détermination, par conséquent, précoce de cette catégorie, détermination que le basque aurait ensuite aban-

donnée!! —, ou faut-il y voir, au contraire, l'ultime résultat d'une subduction poussée à l'extrême, qui aurait réduit des éléments-mots primitifs en éléments formateurs n'ayant plus existence de mots et obligés, en conséquence, s'ils doivent survivre, de se regrouper sous une commune forme générale en vue de sauvegarder l'existence même du mot, à ce moment compromise par l'effet d'une subduction devenue excessive?

Qu'on veuille bien remarquer que selon ma théorie, appuyée, quant au principe, sur des faits modernes incontestables, l'effet de la subduction extrême (excessive) est de résoudre les mots en éléments formateurs astématiques, flottant dans la pensée: éléments qui, dès lors, doivent, comme je le disais dans ma leçon, ou bien être perdus par la langue, ou bien être sauvés de la destruction par rattachement à un support, — dans le cas du basque: à un centre de regroupement.

Pour ma part, je suis enclin à voir dans legike une formation dans laquelle interviennent au départ les mêmes éléments-mots qu'on retrouve, moins subduits et différemment groupés, dans eginen luke. Ces éléments auraient consisté, tout à fait originairement, à date préhistorique, en petits mots séparés, monosyllabiques ou quasi tels. Nombre de ces petits mots, soumis à la subduction, seraient devenus, au moment où celle-ci se fait totale, des morphèmes astématiques, incapables de se soutenir dans la langue en tant que mots distincts et appelés, par conséquent, à disparaître, à moins qu'ils

ne réussissent à se regrouper autour d'un élément central. Legike procéderait de la perte, par subduction excessive, de certains de ces éléments primitifs, et du regroupement des autres autour d'un point d'appui commun et dans le cadre d'une forme générale: la forme de verbe.

Quant au groupe eginen luke, il serait le résultat d'une subduction conduite à partir des mêmes éléments primitifs, mais moins développée, non portée à l'extrême, ce qui aurait permis à certains d'entre eux de se grouper d'une manière qui aurait créé l'auxiliaire (se rappeler que l'auxiliaire procède d'une subduction non extrême), et aux autres, moins atteints par les pertes subies, restés plus nombreux, de s'assembler d'une manière qui aurait produit le complément obligé de l'auxiliaire.

Autrement dit, la périphrase eginen luke serait, à partir des mêmes éléments-mots primitifs, le résultat d'une subduction moins développée, moins profonde, qui aurait permis la formation distincte de l'auxiliaire et, corrélativement, du complément dès lors indispensable. Cette subduction moins profonde aurait sauvegardé l'existence de plus d'éléments subduits que la subduction ultra-profonde d'où procède legike. Ce qui est naturel: la dématérialisation du mot tendant, en s'intensifiant, à la destruction des éléments les moins résistants.

Mutatis mutandis, le rapport existant entre eginen luke et legike serait celui qui se marque entre j'ai aimé et j'aimerai. Dans j'ai-

merai, la subduction, extrêmement profonde, du verbe ai lui ôte son exitence de mot; et s'il survit, en l'état subduit atteint, c'est qu'il réussit à s'accrocher utilement à l'infinitif: sans cette incorporation in extremis, il disparaîtrait en tant qu'élément trop subduit pour garder une existence distincte. Dans j'ai aimé, les choses se présentent différemment: la subduction, moins profonde, a laissé au mot ai la possibilité de persister comme mot distinct au titre d'auxiliaire, et il découle de là (tout se tient dans la langue) l'obligation d'inventer pour l'auxiliaire le complément systématique (participe passé) qui en permettra, par restitution de l'entier du verbe (à la matière perdue se substitue une matière compensative), l'emploi effectif.

En regard de eginen luke, legike nous montre, abstraction faite du regroupement original des éléments subduits, les effets d'une subduction à ce point excessive qu'elle ôte à luko la possibilité de subsister même au titre d'auxiliaire, en tant que mot séparable.

L'hypothèse générale que j'avance ici est séduisante par plus d'un côté. Elle date psychologiquement le basque. Le basque, jusque dans sa structure actuelle, évoque le lointain écroulement subductif du mot primitif, avec les regroupements obligés qui ont suivi. Plus étroitement, cette hypothèse postule pour legike (homogène au niveau de la langue) et eginen luke (homogène seulement au niveau du langage) les mêmes éléments de départ, et elle fait voir dans les deux constructions le double résultat d'un même traitement, la subduction, inégalement développé. Legike est le résultat de la

subduction extrême (celle qu'on a dans j'aimerai) et eginen luke, le résultat de la subduction non extrême (celle qu'on a dans j'ai aimé où l'auxiliaire, pas trop subduit, garde son existence de mot).

On échappe par cette hypothèse aux difficultés d'un "historicisme" qui paraît bien être une erreur dans la matière et qui consiste à vouloir à toute force établir une consécution entre les constructions typiquement différentes que la langue offre. Ce par quoi on est amené à faire de legike l'antécédent de eginen luke, ou inversement, alors qu'on se trouve en présence de deux formations typiques parallèles qui ne doivent leur différence qu'au degré inégal du traitement commun qui les engendre à partir des mêmes éléments de base. Le fait historique se réduit, en l'occurence, à la préférence finalement accordée par le basque (sous des influences qu'on aperçoit) à la subduction la moins poussée: celle qui laisse subsister l'auxiliaire. Je crois d'ailleurs que le basque laissé à lui-même n'aurait pas pris cette voie et aurait, au contraire, en portant la subduction à ses plus extrêmes conséquences, conduit la langue à un polysynthétisme capable de contimuer le mot si longtemps et si loin qu'il pourrait enfermer en soi une quasi-phrase.

°
° °

Un autre problème délicat que j'entrevois et qui devrait aussi, à un moment donné, au cas où l'on accepterait l'hypothèse que

j'avance, faire l'objet d'un examen attentif, est celui des conditions phonétiques du regroupement des éléments subduits, en ce qui concerne notamment le vocalisme et le consonnantisme.

Quand on rapproche la construction homogène natʰor de la construction hétérogène etʰortzen naiz, on a l'impression très nette que le groupement des éléments subduits a donné lieu, dans la première construction, à des difficultés qui ne se sont pas présentées dans la seconde. Le verbe basque nous mettrait en face de deux problèmes d'ordre différent:

a) le problème, essentiellement psychologique, de la subduction et de ses effets, variables selon son degré de développement;

b) le problème, moins psychologique et plus physique (phonétique), du regroupement des éléments subduits, — de ceux du moins que la possibilité d'une attache nouvelle préserve de la destruction (Il est rappelé que des éléments subduits à l'extrême, s'ils ne réussissent pas à se découvrir un support, disparaissent ipso facto de la langue. Si la terminaison ai qui figure dans j'aimerai n'avait pas réussi à s'accrocher utilement à l'infinitif, elle n'aurait pu, dans l'état de subduction où elle était parvenue, subsister. L'élément ai ne subsiste distinctement dans la langue que sous une subduction moins excessive qui, en lui laissant un peu de matière, lui laisse la qualité d'auxiliaire).

Une chose certaine, c'est que, dans tous les cas, les regroupements d'éléments primitifs, rendus nécessaires par la subduction dont ces éléments ont fait l'objet, ont mis en cause, en basque

comme ailleurs, les possibilités phonétiques du moment et que c'est dans le cadre de ces possibilités qu'il en faut faire l'étude. Mais là même il ne faut pas perdre de vue que le procès dominant est le procès exclusivement psychique de la subduction et non pas le procès, à la vérité secondaire et simplement conséquent, du regroupement psycho-phonétique des éléments subduits.

Le regroupement psycho-phonétique dont je parle est un fait de pensée qui doit assurer sa dominance à l'endroit de faits phonétiques qui représentent la résistance. Une erreur à ne pas commettre serait de confondre les regroupements psycho-phonétiques qui appartiennent à la systématique de la langue, avec les groupements physiques, même très homogènes, qui appartiennent à la parole, et à elle seulement. Ce n'est pas parce que des éléments de parole se groupent dans la chaîne parlée au point de ne plus former physiquement qu'une seule unité sensible — un monôme — qu'un groupement semblable a lieu dans la pensée, dans le système de la langue. On ne saurait trop insister sur ce point, dont, après notre conversation d'avant-hier, l'importance ne vous échappera pas.

La pensée n'est pas serve des indivisions physiques qui se produisent dans la parole. L'originalité du basque, qu'on ne s'y trompe pas, réside dans ses groupements psychiques. Dans le plan de la parole, il n'apparaît pas spécialement original, puisqu'une langue comme le français, et à ce propos vous citiez Meillet, opère des indivisions physiques qui ne sont pas sensiblement moins homogènes que les indivisions physiques du basque.

Il faut absolument — on ne vous laissera pas de repos jusque là— que vous nous donniez une étude approfondie des grands problèmes que pose la langue basque. C'est une tâche, je le sais, immense. Mais, en attendant, pourquoi n'envisageriez-vous pas d'écrire un premier article de caractère général qui serait une sorte d'invitation à l'examen de ces problèmes? Le "Journal de Psychologie" prendrait cela, j'en suis à peu près sûr. La question attaquée, vous n'auriez qu'à continuer par des articles plus spéciaux qui paraîtraient ailleurs. Pour l'article de début je vois un titre: La structure grammaticale du verbe basque. Hypothèses et certitudes.

Pour que cet article fût écrit bientôt, il faudrait que je sois vous et que vous soyez un peu moi. J'ai les grandes lignes de l'article dans la tête. La "collaboration" est à la mode. Si on essayait...

Je joins à cette trop longue épître (je n'ai pas eu le temps de faire plus bref et m'en excuse) la plaquette écrite en mémoire de Marie-Louise Sjoestedjt par ses amis. Je me sens triste et désemparé quand je songe à cela. Je la devinais très noble par le coeur et l'intelligence.

Merci de votre présence jeudi. Par un malheur, je me sentais fatigué, pas en forme. Manque de nourriture substancielle (subduite elle aussi!). D'autre part, la matière était un peu vaste

pour une seule leçon. Croyez, mon cher confrère, à mon affectueuse sympathie.

G. Guillaume

Ceci a été dicté, sans préparation, et l'exposition, je le constate en relisant, est loin d'être satisfaisante. Les grandes lignes de la théorie se dégagent néammoins. Je fais appel à votre indulgence. Il m'eût fallu quelques heures de plus pour faire beaucoup mieux.

DES CONDITIONS DE DEFINITION DE LA CATEGORIE DU VERBE EN BASQUE

(HYPOTHESES ET CERTITUDES)

Les langues ont à résoudre intérieurement au cours de leur construction des problèmes primordiaux qui leur sont posés à toutes, et, consécutivement, des problèmes dérivés qui sont la conséquence de solutions par elles données aux problèmes primordiaux.

L'étude comparative des langues dans le cadre le plus large, celui des langues du monde sans distinction de familles, montre indubitablement que le nombre de ces problèmes primordiaux est moindre qu'on serait enclin à le supposer à première vue. Elle fait ressortir, en outre, que les problèmes primordiaux vraiment universels, indifféremment posés à toutes les langues et résolus dans toutes, ne sont pas nécessairement ceux que les langues auxquelles nous sommes accoutumés paraissent <u>a priori</u> indiquer comme tels.

Le problème de la séparation du nom et du verbe, en tant que catégories, est, notamment, un problème posé dans des langues d'un certain type, indo-européennes ou non indo-européennes, mais qui

ne se présente pas dans des langues d'un autre type, ayant suivi dans leur construction une voie qui leur permet de l'ignorer. Tel est, en particulier, le cas du chinois et, d'une manière générale, de toutes les langues construites, à différentes époques et en différents lieux, d'après les mêmes principes.

D'autre part, le problème de la séparation du nom et du verbe, dans les langues où il se pose, est sujet à y recevoir non pas une solution invariante, toujours la même, mais des solutions d'une grande diversité, entre lesquelles n'apparaît point de ressemblance.

La diversité, qui est extrême, de ces solutions témoigne de l'inégalable acuité de perception psychologique des langues: elles savent aborder un même problème par toute sorte de biais différents, découvrir mille voies, souvent fort curieuses, menant à sa solution, élégamment réalisée dans tous les cas.

Cette diversité apparaît dans les langues indo-européennes, encore qu'elles soient étroitement apparentées. La séparation du nom et du verbe en anglais, par exemple, diffère sensiblement de ce qu'elle est en français. D'une manière générale, sans que la différence soit toujours aussi marquée, il n'y a pas de langue indo-européenne qui n'ait sa manière originale de séparer le nom et le verbe.

Mais, parce qu'il s'agit de langues d'une même famille, qui remontent à la même source, et par conséquent à une même solution initiale du problème linguistique, la séparation du nom et du verbe

dans les langues indo-européennes s'opère par des moyens qui restent semblables dans le principe.

Il en va autrement quand on quitte le domaine indo-européen. La séparation du nom et du verbe est un problème qui reçoit, là, des solutions d'un genre que la structure des langues indo-européennes ne laisse pas prévoir, ne préfigure pas, et qu'il serait difficile d'imaginer en partant de ces langues.

Une solution particulièrement originale du problème de la séparation du nom et du verbe a été produite par la langue basque [...]1 ~~[illegible]~~

Le basque a en commun avec les langues indo-européennes de poser — et par là il est une langue nostratique — le problème de la séparation du nom et du verbe. Il se distingue de celles-ci par la manière bien différente d'opérer cette séparation. Les conséquences de cette manière différente de discriminer les deux parties fondamentales du discours nostratique se voient surtout dans le plan du verbe. Dans le plan du nom, la différence s'accuse moins [...]1 ~~quelques mots de plus~~. L'étrangeté, si souvent constatée, avec des appréciations diverses, du verbe basque provient essentiellemnt des conditions dans lesquelles il se sépare du nom. C'est, du reste, une loi générale que le verbe doit, dans toutes les langues où il existe expressément, ses caractères morphogénétiques aux modalités de sa séparation d'avec le nom.

° °
° °

1. Une parenthèse signale ici, dans le texte, qu'il conviendrait de développer.

L'originalité du verbe basque s'accuse dans quelques traits frappants. Dans la vue de bien marquer ces traits, il est utile, on en verra plus loin la raison profonde, de distinguer l'usage dominant auquel la langue basque tend à déférer régulièrement, d'un usage résistant auquel elle défère d'une manière accidentelle.

L'usage dominant est caractérisé par la construction constante du verbe sous une forme périphrastique, comprenant l'emploi d'un auxiliaire, faisant fonction de verbe essentiel, avec des adjectifs verbaux qui le complètent. On ne dit pas en basque: je viens; on dit (à peu près): je suis venant.

L'usage résistant est caractérisé par la construction de verbes non périphrastiques qui constituent, en face de la forme périphrastique analytique, une forme contracte synthétique. En regard de: etortzen naiz "je viens", on a: natôr, qui porte la même signification.

La dominance, répétons-le, appartenant aux constructions périphrastiques, dites verbes faibles, les constructions non périphrastiques, qualifiées verbes forts, sont employées d'une manière plus ou moins exceptionnelle.

On examinera, en premier, l'usage dominant. Selon cet usage, de beaucoup le plus développé, et qui représente la norme de la langue, à tout le moins dans son état actuel, la grande masse des verbes n'accède pas pleinement à la catégorie du verbe. Autrement dit, le plus grand nombre des verbes ne se sépare pas catégoriquement du nom.

La plupart des "verbes" n'acceptent qu'une forme nominale adjective, non indifférente à l'idée de temps, qui fait état de la distinction des trois époques: futur, présent, passé, aperçues dans une consécution qui va du futur au passé. Le mouvement temporel évoqué est celui qui perçoit dans le futur le temps qui vient, dans le présent le temps qui est là, dans le passé le temps qui n'est plus là, qui a fui.

Le basque possède ainsi trois adjectifs verbaux, qui ont quelque chose du verbe, mais qui, incapables d'incorporer la personne — ce qui les rendrait conjugables —, ne peuvent être considérés comme des formes ayant atteint, dans leur développement morphogénétique, la catégorie même du verbe.

Ces adjectifs, dans l'ordre de leur genèse psychique — du futur au passé — sont:

un adjectif de devenir	etorriko	(valeur: "qui viendra")
un adjectif de devenir / devenant	etortzen	(valeur: "venant")
un adjectif de devenu	etorri	(valeur: "venu")

Ce même adjectif etorri a de plus, outre sa valeur de participe passé, une valeur d'infinitif. C'est là une particularité du basque à première vue déconcertante, mais qui n'est, au fond, qu'une conséquence normale du cinétisme génétique de l'adjectif verbal en question.

L'adjectif etorri correspond, quand il a valeur de participe passé, à la décadence de l'évènement dans la mémoire actuelle: la mémoire du souvenir localisé. Il constitue dans cette mémoire un devenu.

Mais la mémoire actuelle n'est pas toute la mémoire. Il y a, dans sa subséquence, le champ, immense et peu exploré, de la mémoire virtuelle: la mémoire sans lieu, sans point de repère, ni dans l'espace ni dans le temps souvenus. Or la mémoire actuelle est appelée, dans l'esprit humain, à se dégrader plus ou moins lentement en mémoire virtuelle.

La forme etorri, présente encore dans la mémoire actuelle, a donc, dans son devenir, la chute, à la longue obligée, dans la mémoire virtuelle.?En changeant ainsi de plan intellectif, la forme etorri, qui dans la mémoire actuelle indiquait le devenu, n'indique plus dans la mémoire virtuelle que le devenir (le devenu[1] non localisé par l'esprit: purement notionnel).

∴

Qu'on veuille bien remarquer que dans cette genèse des constructions quasi nominales du verbe basque, on n'a fait que suivre, le plus simplement du monde, le mouvement du temps dans le sens descendant, du futur au passé:

Première étape : le futur (actualisé par l'imagination);

Deuxième étape : le présent (tenu par la conscience actuelle);

Troisième étape: le passé de la mémoire actuelle (valeur de participe passé);

le passé de la mémoire sub-actuelle, virtuelle (valeur d'infinitif).

(Quelques développements)

1. On pense ici tout aussi bien lire devenu.

Si le basque s'en tenait à ces trois formes adjectives du verbe, il en faudrait conclure qu'il est une langue sans véritable verbe: une langue n'ayant pas réussi à séparer le verbe du nom. Les adjectifs verbaux en question indiqueraient, par leur caractère temporel, une tentative, non complètement réussie, de constituer, en dehors du plan du nom, le plan du verbe.

Tel n'est pas le cas. Ce que le basque n'a pas réussi quand il s'agit de l'ensemble des verbes, il l'a réussi en ce qui concerne l'un deux. Pour obtenir pleinement la catégorie du verbe, le basque, dans l'usage dominant, recourt à un <u>verbe essentiel</u>, exprimant originairement l'idée d'existence: autrement dit, un verbe signifiant <u>être</u> et constituant ce qu'on désigne en logique sous le nom de verbe substantif.

Il en résulte, pour le verbe basque, l'obligation, dans l'usage courant (dominant), de se produire, s'il doit être pleinement verbe, sous la forme périphrastique.

On dit en basque:

<u>Etorriko da</u> "il viendra: il est à venir, pour venir"

(tout à fait littéralement: "de venir"; le mouvement psychique générateur du temps étant, comme on l'a vu, le mouvement descendant du futur au passé, le futur, qui fait figure d'origine, emprunte sa forme au cas génitif)

<u>Etortzen da</u> "il vient; il est venant";

<u>Etorri da</u> " il est venu".

Dans ces constructions périphrastiques, c'est le verbe substantif (da), employé comme auxiliaire, qui remplit formellement la fonction de verbe. Il prend, en conséquence, la marque de la personne. On sait que la catégorie du verbe n'est expressément atteinte qu'à partir du moment où le mot attributif incorpore l'expression de la personne. Tant que cette incorporation n'a pas eu lieu, le mot attributif ne peut être considéré avoir atteint l'état de verbe. Il reste, en deçà, dans une position nominale d'adjectif plus ou moins infléchi, par la marque du temps notamment, en direction du verbe.

°
° °

Les constructions périphrastiques dont le basque fait usage ne sont pas sans analogie avec certaines constructions également périphrastiques des langues indo-européennes. L'anglais dit: he is coming, et l'espagnol: está llegando. Mais il convient de noter, comme un trait de différence important, qu'alors qu'en basque la distinction des époques (futur, présent, passé) est confiée à l'adjectif verbal (etorriko, etortzen, etorri), dans des langues comme l'anglais et l'espagnol, cette même distinction d'époque incombe à l'auxiliaire. L'adjectif verbal qui le complète dans la périphrase reste sans époque: le temps s'y fait concevoir sous l'espèce d'un vaste présent illimité, au sein duquel les trois époques, indiscriminées, se présentent en continuité, en indivision.

Un autre trait par lequel l'adjectif verbal du basque diffère de l'adjectif verbal anglais ou espagnol est la facilité qu'il possède d'être entendu, selon le verbe, activement ou passivement.

Avec le verbe etorri, la conception active domine. Etortzen da signifie: "il est venant". Avec le verbe saldu, qui se rapporte à la notion de "vendre", c'est la conception passive: saltzen da signifie: "il est étant vendu: il est en vente, on le vend". (Peut-être ici quelques développements).

Ces deux différences, si notables soient-elles (elles dénoncent, à elles seules, un système qui s'écarte sensiblement du système en faveur dans les langues indo-européennes évoluées, ne sont toutefois, dans la théorie du verbe basque, que des particularités accessoires. Elles s'effacent devant une différence qui les dépasse de beaucoup en importance et dont la constatation et l'examen introduisent fort avant à la connaissance de la morphogénèse du verbe basque.

Dans les langues indo-européennes, le verbe substantif incorpore la personne dans des conditions qui sont celles de tous les autres verbes. La personne s'y introduit sous un cas unique invariant: le cas sujet. Conjuguer en latin: sum, es, est, sumus, estis, sunt, c'est exprimer, dans la solidarité la plus étroite, la notion d'existence et celle de la personne au cas sujet, qui est, remarquons-le, le cas actif. Le cas passif est le cas objet.

Le verbe latin sum, qui est intrinsèquement un verbe passif, est inhabile, ainsi que le verbe substantif en général dans les langues

indo-européennes, à incorporer la personne sous un cas autre que le cas sujet, actif par définition. Il s'ensuit que le verbe substantif, quoique intrinsèquement passif, est, du point de vue formel, conçu dans ces langues aussi activement que peut l'être un verbe passif par sa teneur.

Une conception formelle du verbe substantif passive ou même simplement infléchie en direction du passif, par une indication de la personne incorporée sous un cas autre que le cas sujet, est quelque chose que les langues indo-européennes évitent systématiquement.

Le basque, au contraire, incorpore la personne au verbe substantif sous des cas autres que le cas sujet. De ce point de vue, visiblement, il prend le contre-pied des langues indo-européennes.

On se trouve ainsi, dans le cas du verbe substantif basque, en présence d'un verbe qui est, dans l'usage dominant (périphrastique), seul à incorporer la personne, ce qui le situe tout à fait à part, l'exponente de la série des verbes; et qui, de plus, incorpore la personne en la déclinant à des cas différents.

On conçoit que la conjugaison du verbe substantif devienne, dès lors, quelque chose de très compliqué. La complication s'accroît, au surplus, de ce que le verbe substantif prend la marque du mode et, dans la mesure utile (complémentaire des indications d'époque apportées par l'adjectif verbal), la marque du temps. On arrive ainsi, par la combinaison de ces multiples notations, à un verbe extraordinairement protéiforme (Ici peut-être des détails statistiques).

Le tableau suivant donne une idée des variations de forme que peut présenter le verbe substantif, bien que conjugué au seul présent du mode indicatif:

(Ici un tableau à deux entrées)

Cas incorporés

Singulier	1e pers.
	2e pers.
	3e pers.
Pluriel	1e pers.
	2e pers.
	3e pers.

(Seul un bascologue, sachant bien dégager les éléments formateurs, peut dresser ce tableau d'une manière satisfaisante. Il importe peu, pour la théorie générale, que, par manque de lumière, ~~au sujet de~~ certaines questions d'étymologie grammaticale ne puissent être résolues)

° ° °

On ne saurait trop faire remarquer ce caractère du verbe substantif basque, à la fois conjugué en tant que verbe et décliné en tant que nom, du fait qu'il incorpore la personne sous différents cas. Il y a là un trait qui montre que le basque, dans sa séparation du verbe d'avec le nom, a, si l'on peut dire ainsi, opéré au plus près.

Il engage et produit entièrement la séparation du verbe et du nom en s'appuyant sur le verbe qui, du fait qu'il exprime intrinsèquement la notion d'existance, est celui qui, ainsi que l'indique le nom de verbe substantif qu'il a reçu des logiciens, ~~est celui qui~~ se tient, dans la pensée, au voisinage immédiat de la catégorie du nom. Cette catégorie, d'ailleurs, emporte avec soi une idée d'existence plus positive que celle qu'emporte avec soi la catégorie du verbe. La catégorie du nom implique l'existence dans l'espace et, nécessairement dès lors, dans le temps. La catégorie du verbe limite la vision d'existence impliquée à ce que le temps en retient. Le verbe qui exprime l'existence se trouve, on le conçoit, ipso facto, en liaison étroite avec la catégorie chargée, elle aussi, dans le plan de la forme, de la même idée conçue de la manière la plus positive.

° ° °

Dans les langues indo-européennes, la séparation du nom et du verbe s'opère, au contraire, au plus loin, s'il est permis, encore une fois, de s'exprimer de la sorte. La séparation du verbe d'avec le nom est, dans ces langues, une opération absolument formelle, qui ne s'attache, par préférence, à aucun verbe particulier, si qualifié soit-il par sa teneur, sa position mentale, pour porter cette opération. La matière individuelle du verbe ne joue, en l'espèce, aucun rôle. Il en est fait abstraction complète, et c'est, à

grande distance de la matière, de toute matière sans exception, dans le plan de la forme, que s'opère dans les langues indo-européennes la discrimination des deux catégories fondamentales de la pensée linguistique: le nom et le verbe.

Autrement dit, les langues indo-européennes cherchent cette discrimination dans l'universel, en se détachant du singulier — de tout verbe particulier; et le basque la cherche dans le singulier — dans un verbe à part, choisi à cet effet pour ses qualités propres: le verbe si heureusement nommé substantif.

° ° °

Ces ~~indications~~ considérations nous ont amené, en ce qui concerne la morphogénèse du verbe basque, au coeur même de la question.

Le point de partage des catégories du nom et du verbe est représenté concrètement en basque par le moins verbe de tous les verbes. Dans les langues indo-européennes, le même point de partage n'est représenté par aucun verbe particulier. Il se détermine par un pur mouvement de pensée qui n'est rien d'autre que l'introduction dans l'élément attributif — quêtant son incidence au substantif «(c'est un trait commun à l'adjectif et au verbe)» — de la personne limitée au cas sujet et par là soustraite à la déclinaison. Ce mouvement de pensée vaut pour tous les verbes indifféremment.

° ° °

Si donc le basque, dans l'usage dominant, confère au verbe la forme périphrastique, c'est pour la raison, hautement systématique, qui vient d'être mise en lumière. Le seuil de séparation de la catégorie du nom et du verbe n'est pas un seuil abstrait, incorporel, simple marque du lieu où s'opère un certain mouvement de pensée (v. supra): c'est un seuil concret, tangible, exprimé d'ailleurs avec la plus grande justesse, puisque la langue a choisi, pour faire ce seuil, précisément le verbe qui, de par sa signification même, se situe sur la ligne de partage du plan du nom et du plan du verbe: le verbe substantif.

Toutes les autres particularités, toutes les étrangetés du verbe basque découlent de là, sans en exclure, comme on le verra, la formation, en dehors de l'usage dominant, de verbes forts non périphrastiques. Pour la démonstration de ce dernier point, on aura recours à la théorie des auxiliaires exposée par l'un de nous, il y a quelques années, dans le Bulletin de la Société de Linguistique et reprise depuis, avec des développements nouveaux, dans des leçons faites à l'Ecole des Hautes-Etudes.

°
° °

La séparation du nom et du verbe, ayant pour support en basque le verbe substantif situé sur la limite même du plan du nom et du plan du verbe, constitue une opération de pensée engagée simultanément dans les deux plans.

Gustave Guillaume

Conférence du 6 Janvier 1949

La racine consonantique, telle qu'elle existe dans les langues sémitiques - beaucoup plus conservatrices à cet égard que ne l'ont été les langues indo-européennes, dont l'histoire, depuis l'état le plus ancien, a été, pour une grande part, une élimination de la racine consonantique au bénéfice d'une base de mot plus homogène : le radical - la racine consonantique, telle qu'elle existe dans les langues sémitiques, est déjà dans l'histoire du vocable un fait tardif - un fait tardif au double point de vue psychique et sémiologique.

Le fait psychique qui a déterminé la racine consonantique, nous le connaissons : c'est, dans l'acte de langage, l'intervention de deux saisies lexicales de position et d'ordination différentes :

a) une saisie lexicale L_1, première dans le mouvement ascendant, et représentative d'une distance prise à l'endroit des éléments formateurs radicaux, et

b) une saisie lexicale L_2, seconde dans le mouvement ascendant, et représentative d'une certaine distance conservée par rapport à la saisie finale phrastique.

Ces deux ordinations de la saisie lexicale sont le grand fait de structure psychique des langues sémitiques.

D'un côté, on a voulu que la saisie lexicale opérât à distance convenable des éléments formateurs radicaux, et d'un autre côté, on a voulu que la saisie lexicale restât à distance convenable de la saisie phrastique.

Dans les explications que nous avons présentées, nous avons référé les deux saisies lexicales au mouvement ascendant, successivement constructif du vocable et de la phrase. Ce mouvement ascendant est celui auquel le sujet parlant a recours tandis qu'il parle : c'est le mouvement constructif associatif. Il va du plus étroit - l'élément formateur - au plus large : la phrase. C'est par rapport à ces deux limites que s'ordonnent respectivement les deux saisies lexicales dont font état les langues sémitiques.

Mais les deux mêmes saisies lexicales peuvent utilement être référées au mouvement descendant, celui orienté dans le sens de l'analyse dissociative et allant du large à l'étroit, grâce auquel la phrase s'est réduite <u>in finem</u> en éléments formateurs radicaux.

Cette réduction dissociative, dans les langues sémitiques, où interviennent successivement deux saisies lexicales, opère par étapes. La phrase, dans le sens descendant, se réduit à un vocable en effet prêt à participer à sa construction, et ce vocable en effet se réduit à un vocable en puissance qui ne retient du vocable en effet, prêt à entrer en phrase, que ce qu'il contient matériellement de plus général.

Le vocable en effet présente, assemblées en lui, les voyelles et les consonnes ; le vocable en puissance laisse les voyelles au vocable en effet et ne garde pour lui que les consonnes.

Cette distinction des deux états successifs du vocable : vocable d'effet, relativement proche de la phrase, et vocable de puissance, plus éloigné de la phrase, et pourtant plus virtuel, est dans l'histoire du langage un fait tardif, dont le caractère tardif, du point de vue psychique, se laisse expliquer sans grande difficulté.

Ce qui fut construit en premier, ce fut un vocable d'effet, réunissant en lui des caractères successivement énoncés : on obtient ainsi un mot fait de caractères distincts et dont la séparation, demeurée dans le mot construit suffisante, permettait de dissocier le mot en chacun de ses caractères originellement constitutifs. Un mot, plus ou moins long, se présentait à ce moment ancien, fait de caractères alignés :

$$R_1 - R_2 - R_3 - R_4 - R_5 - R_6$$

et, dans le sens descendant, ces caractères réunis dans le mot se séparaient analytiquement sans difficulté.

A cet état mécanique constitutif a succédé un état où certains caractères entrant dans la composition du mot y ont fait bloc par soudure ; de sorte que dans le sens descendant il n'a plus été possible de dissocier le bloc en ses composants d'origine. Il a donc fallu opposer à ce bloc, devenu impénétrable caractère par caractère, une nouvelle analyse de lui-même qui avait à tenir compte de son impénétrabilité.

Cette analyse, selon laquelle à un bloc de caractères s'oppose non pas une dissociation de ce bloc caractère par caractère, mais un état global de ce bloc plus virtuel, a produit la racine.

Autrement dit à un bloc impénétrable :

$$R_1 - R_2 - R_3 = B$$

on a opposé un état radical de ce bloc qui est $\sqrt{B}$, et non plus comme antérieurement, par dissociation en caractères : $R_1 - R_2 - R_3$.

Ainsi à une morphologie horizontale défaillante, celle qui permettait la séparation mentale des caractères $R_1 - R_2 - R_3$, a succédé une morphologie verticale, d'une autre espèce, selon laquelle le bloc $B = R_1 - R_2 - R_3$ s'oppose à lui même sous une condition d'effet B et sous une condition de puissance $\sqrt{B}$.

Mais pendant longtemps le mot avait été le produit d'une saisie lexicale unique, selon laquelle il se déterminait à une certaine distance de la saisie finale phrastique, sans que se posât pour lui le problème d'une première détermination de caractère plus virtuel obtenue à une moindre distance des éléments formateurs radicaux.

Ainsi,la saisie lexicale a été d'abord une : et elle a représenté à ce moment une certaine position adoptée dans l'acte de langage à distance convenable de la saisie phrastique. Puis, dans les conditions générales que l'on vient d'indiquer de défaillance analytique horizontale, la saisie lexicale s'est dédoublée, et au lieu de n'avoir qu'une ordination, par rapport à la saisie phrastique finale, dont une trop grande approche était évitée, on a eu deux ordinations de la saisie lexicale et deux moments de celle-ci : une ordination par rapport aux éléments formateurs, dont on s'est éloigné convenablement, et une ordination par rapport à la phrase, à distance convenable de laquelle on s'est maintenu.

C'est entre ces deux ordinations successives, entre ces deux moments successifs de la saisie lexicale - d'une saisie lexicale qui en est dédoublée - que se développe le mécanisme du mot sémitique.

La morphologie constitutive du mot sémitique est, selon les explications que l'on vient de présenter, un fait psychique ; mais elle est aussi un fait phonique - un fait de sémiologie -.

Originairement, l'unité phonique fut la syllabe. A la syllabe se liait une notion, et une seule : cette liaison faisait le caractère. Dans le mot primitif, il y avait association pénétrable de caractères. Les caractères liés restaient psychiquement séparables. Cette analyse était la seule possible aussi longtemps que l'unité phonique était la syllabe. C'est par une séparation mentale à un degré suffisant des syllabes que s'opérait l'analyse psychique du mot en ses notions composantes.

Quand les notions - certaines d'entre elles - se sont liées au sein du mot, au point d'y former un bloc impénétrable, les syllabes correspondantes de leur côté ont adopté le même état de liaison indissoluble : et c'est alors que, ne pouvant plus remonter de la réunion de syllabes - et de notions - à des syllabes et à des notions radicales séparées, on est remonté d'un groupement inséparable et impénétrable de syllabes et de notions à un état radical du groupement entier : ce fut la racine consonantique.

A une première analyse horizontale du vocable qui était théoriquement : $R_1 - R_2 - R_3$, on a dû substituer, quand $R_1 - R_2 - R_3$ ne se sont plus bien séparés, une analyse qui fut :

$$\sqrt{R_1 - R_2 - R_3}$$

Les langues sémitiques partent de la racine consonantique ; dans les limites où l'analyse caractère par caractère, syllabe par syllabe, est devenue impossible. La défaillance de l'analyse syllabe par syllabe a été concomitante de l'invention, tardive, d'une analyse non plus syllabique - syllabe par syllabe - mais phonématique : phonème par phonème. C'est sur l'analyse phonématique, succédant à une analyse demeurée jusque là syllabique, que repose l'institution de la racine consonantique.

L'analyse syllabique permettait de retrouver dans le mot les notions composantes - chaque syllabe étant porteuse d'une notion - mais elle ne permettait que cela. Or, du jour où les syllabes et les notions composantes ne se séparaient plus analytiquement dans le mot construit, il devenait nécessaire de substituer à l'analyse syllabique déchue, expirée, une analyse d'une autre nature, vivante : ce fut l'analyse phonématique, à laquelle correspondait, dans le plan psychique, la succession de deux saisies radicales situées à différentes hauteurs dans l'acte de langage.

Une chose certaine est que le fait psychique du dédoublement de la saisie lexicale et le fait phonique de la substitution de l'analyse phonématique à l'analyse syllabique, se sont étayés l'un sur l'autre, et ont été réciproquement au service l'un de l'autre.

Une originalité des langues sémitiques est de faire appel à deux dimensions de la morphologie du vocable. Horizontalement, elles associent les composants du mot, et verticalement elles transitent de la racine consonantique, non encore traitée par vocalisation, à la racine consonantique vocaliquement traitée.

Il existe ainsi, fonctionnant ensemble et complémentairement, deux morphologies dans les langues sémitiques ; la verticale - inscrite entre les deux états de la racine (avant et après vocalisation) - et l'horizontale groupant dans le mot les éléments de formation reçus ou construits.

La coexistence de ces deux morphologies n'a pas été acceptée par les langues indo-européennes, qui de bonne heure, de très bonne heure, se sont systématiquement reconstruites selon une tendance qui a été de revenir à une morphologie uniquement horizontale du mot, dont le type de composition est :

$$\text{morphèmes} + \text{Radical} + \text{morphèmes} = \begin{matrix}\text{partie}\\ \text{du}\\ \text{discours}\end{matrix}$$

Alors que dans les langues sémitiques continue d'intervenir une morphologie verticale, selon laquelle on passe, pour la construction de mot, d'une base de puissance constante et consonantique, à une base d'effet vocaliquement traitée et vocaliquement variable. Soit figurativement ceci pour le mot sémitique :

préfixes — Base d'effet (variation vocalique) — suffixes

Base de puissance (consonnes radicales)

Cette systématisation du mot, qui est celle des langues sémitiques, a fait place à une systématisation de laquelle la morphologie verticale, et avec elle la racine consonantique, a disparu. D'où cette conséquence que, dans une langue comme le français, le radical est un élément intégré dans le mot et qui n'est intégrant à l'endroit de quoi que ce soit appartenant au mot dont il fait partie ; alors que le propre de la racine consonantique est d'être intégrante à l'égard d'une morphologie spéciale intégrée - qui est la morphologie verticale de vocalisation, abandonnée lentement, quoique de bonne heure, par les langues indo-européennes -. Toute la morphologie verticale vocalique qu'il appartenait originairement à la racine d'intégrer a été versée à une morphologie horizontale, relevant, avec le radical lui-même, de la seule intégration de la partie de discours.

Autrement dit, dans les langues indo-européennes les plus évoluées - dont le français - une seule universalisation intégrante fonctionne : celle, formelle, de la partie de discours ; tandisque dans les langues sémitiques actuellement encore, et à date préhistorique dans les langues indo-européennes, deux universalisations intégrantes étaient en fonctionnement, à savoir : celle, première et matérielle, de la racine, et celle, seconde et formelle, de la partie du discours, avec ceci de très particulier que, de ces deux universalisations consécutives dans la construction du mot, la première, matérielle, était intégrante à l'égard de la seconde, formelle.Ce sont les voyelles de morphologie verticale, qu'intègre la racine consonantique, qui font la partie du discours. Autrement dit, l'universalisation matérielle - celle qui ôte à la racine toute valeur de partie du discours et de concept - est intégrante, dans les langues sémitiques, à l'endroit de l'universalisation formelle, qui restitue à la racine valeur de concept et de partie du discours.

Dans les langues sémitiques, et à date préhistorique dans les langues indo-européennes, il a été départi à la matière, universalisée et portée à son plus haut degré de diffluence, d'intégrer ses accidents formels. Dans les langues indo-européennes évoluées, la puissance intégrative a été transportée tout entière du côté de la forme ; et la seule universalisation intégrante en fonctionnement dans nos langues, pour la construction du mot, est celle de la partie de discours.

Des langues sémitiques aux langues indo-européennes très évoluées, il y a donc eu déplacement de la fonction intégrative, qui est passée de la matière à la forme. Les éléments de formation du mot français se présentent sous partie du discours, hors base de mot ; les éléments de formation principaux du mot sémitique se présentent en base de mot, sous racine - sous une racine agissant à leur endroit comme matière intégrante.

Le transport de la puissance intégrative de la forme à la matière est certainement un des grands faits de l'histoire - tout entière à écrire (et que les psychologues n'écriront qu'après et d'après les linguistes) - de la saisie de la pensée par elle-même ; mais ce grand fait de civilisation, si important soit-il, apparaît conditionné par des faits de caractère mécanique, dont l'un est certainement la tendance des deux saisies lexicales échelonnées, à un certain moment, le long de l'acte de langage - qu'elles interceptent à des hauteurs différentes de lui-même - à n'en faire plus qu'une seule, et par là à faire coïncider en un point unique les deux ordinations possibles de la saisie lexicale : à savoir l'ordination par éloignement suffisant des éléments formateurs de base, et l'ordination par non-approche suffisante de la saisie phrastique, laquelle doit, dans le mécanisme général de l'acte de langage, demeurer distincte et indépendante.

Un reproche - absolument injustifié du reste - qu'on pourrait être tenté de faire à la théorie générale du vocable que l'on vient d'avancer, est de se trop tenir dans l'abstrait et de ne pas nous mettre suffisamment en face de faits concrets. Ce reproche est injustifié, car les faits concrets, disséminés sur des millénaires et consistant au surplus, de par leur nature même, en de très petites variations à peine observables, appartiennent tous, ou presque tous, à la langue parlée, de laquelle il n'est pas resté trace.

La matière d'observation se dérobe donc ; mais si cette matière se dérobe, on a le témoignage historique d'états de langue différents conservés, entre lesquels il est possible, en s'aidant de la réflexion, d'établir une successivité obligée - qui est celle que la présente étude des conditions de définition du vocable fait entrevoir. Aussi bien, si la matière historique d'observation se dérobe, il reste, pour conduire l'étude - et c'est suffisant - les faits de pensée inhérents à la pensée humaine et dont l'un est l'acte de langage lui-même en développement, partout où il y a langue, entre des unités de puissance et l'unité d'effet qu'est la phrase. C'est en partant d'une analyse de l'acte de langage inscrit entre les dites limites obligées, et en portant par le travers de cet acte des coupes interceptives, que l'on a pu réussir à évoquer dans ses grandes lignes ce qu'a été la construction du vocable. Aucune autre méthode - nous en avons la conviction - n'eût pu conduire à des résultats équivalents. Et la méthode qui a réussi là est, ce qui donne du poids aux conclusions obtenues, celle-là même qui a réussi ailleurs dans des questions plus étroites et moins fondamentales.

Aussi bien le principe que cette méthode met constamment en application satisfait-il l'esprit pour ce qu'il a en soi d'éminemment plausible :

ce principe, qui domine tout la psycho-systématique du langage, et qui est opérant partout, c'est que la pensée n'a d'autre moyen de se saisir elle-même, que de prendre des coupes par le travers de sa propre activité intérieure.

Gustave Guillaume

Conférence du 13 Janvier 1949

Nulle part, en linguistique, les difficultés ne sont aussi grandes que dans la partie, fondamentale, qui constitue la théorie du vocable, et un peu plus particulièrement la théorie du mot. Ces difficultés avaient été reconnues par Meillet, qui en vue de les écarter, au moins provisoirement, avait proposé du mot la définition suivante : " Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donné susceptible d'un emploi grammatical donné ". Formule conçue en termes assez généraux pour pouvoir s'appliquer à toute langue et dispenser ainsi de toute recherche ayant trait à la détermination d'un système constitutif du vocable.

La difficulté que présente la théorie du mot est due en grande partie à ce que les faits qui ont contribué, dans les différents idiomes, à une définition d'état de mot, sont des faits dont la survenance a occupé des millénaires, des millénaires dont beaucoup - la grande majorité - appartiennent à la préhistoire du langage, avec ceci qui accroît les difficultés, que presque tous ces faits ont appartenu au discours parlé, dont il ne reste rien d'observable. Il ne saurait donc être question d'asseoir une théorie du mot - plus généralement une théorie du vocable - sur la constatation historique de faits de détail successivement observables dans la durée. Ces faits de détail ont existé, mais de ce qu'ils ont été chacun particulièreme nous ne saurons jamais rien d'exact. Appartenant à la langu parlée, ils se sont évanouis, pour nous, avec celle-ci.

La documentation en ce qui concerne la théorie du vocable se réduit à la connaissance de langues anciennes conservées sous la forme écrite, ou de langues encore parlées, représentatives les unes d'un état très éloigné de la primitivité, les autres d'un état encore proche de ce qui fut primitivement.

De cette documentation, diverse et hétérogène, on ne saurait, fût-ce par l'étude la plus minutieuse et la plus étendue, tirer directement une connaissance de ce qu'a été dans ses grandes lignes l'histoire du langage. Pour atteindre à cette connaissance,(1) il est nécessaire, si l'on veut tirer de celle-ci un parti utile, de la rapporter à une étude d'un autre ordre, et qu'elle suggère du reste, qui est celle des états de langue successivement obligés.

C'est en considérant, en reconstituant, par l'analyse, la successivité obligée des états de langue, qu'on voit s'élucider à un certain degré, - et en tout cas pour ce qui est capital - le problème de la multiplicité des langues et de leur infinie diversité de structure. Cette étude conduit à déterminer des états de langue successifs obligés, auxquels se rattachent les états de langue observables, ceux dont on a témoignage.

La théorie du vocable est essentiellement une des variations qu'a subies nécessairement, depuis les origines, le système constructif d'où procède le vocable. Ces variations nécessaires sont intégrantes à l'endroit des variations contingentes qui en ont été historiquement le support, et dont l'étude, faute de documents est impossible. Il existe en linguistique, il existe dans l'histoire du langage, une suite de changements de structure obligés, lesquels changements pour se produire s'appuient sur des faits contingents qui, pour une même structure générale visée, peuvent être fort différents d'un idiome à l'autre.

(1) l'étude documentaire est insuffisante, et ...

Aussi de deux choses l'une : ou bien le linguiste réservera son attention à ces faits contingents, avec l'espoir fallacieux d'en tirer des conclusions de portée générale, ou bien, sans négliger les faits contingents observables, il se donnera pour tâche de les saisir dans le cadre des faits obligés auxquels, en dépit de leur diversité, et de leur contingence, ils demeurent asservis.

Il y a dans l'histoire du langage, en matière de structure, deux ordres de faits : a) les faits libres, contingents, accidentels ; b) les faits obligés, limitatifs de cette liberté. Du côté des faits obligés, il existe un déterminisme que l'esprit peut suivre ; du côté des faits contingents règne l'indéterminisme, mais cet indéterminisme régnant n'est pas illimité : il a pour limitation les faits obligés de structure qui le restreignent et à la dominance desquels il n'échappe pas.

Aussi bien ai-je la conviction qu'il y a là un aspect véritablement universel de la nature des choses : partout, sous un certain déterminisme intégrant et limitatif, se développe un indéterminisme intégré, libre, dans les limites que lui assigne le déterminisme intégrant.

Ce qui est directement observable, c'est surtout l'indéterminisme intégré ; ce qui n'est observable qu'avec le secours d'une analyse plus ou moins spéculative, c'est le déterminisme intégrant.

C'est de ce côté, celui du déterminisme intégrant, que s'est portée notre étude des faits linguistiques, et le résultat a été, d'une manière générale, que, connaissant les faits intégrants, nous avons mieux vu, pour avoir réussi à les situer dans leur rapport de dépendance à l'égard des faits intégrants, les faits appartenant à l'indéterminisme intégré.

Un linguiste comme Humboldt avait beaucoup généralisé à partir de faits contingents observés ; or, de cette somme énorme de généralisations, il n'est rien, ou presque rien demeuré de valable. Nous avons aussi, pour notre part, fait un gros effort de généralisation, mais par une toute autre voie : des faits contingents observés, et sans trop nous y arrêter de prime abord, nous avons retenu quelques idées relatives à une successivité de faits obligés ; et ce sont ces faits qu'en premier lieu nous avons cherché à bien établir, par reconstitution - reconstitution faisant appel au raisonnement, et à l'observation de ce qui se passe en nous pendant l'acte de langage.

Notre base d'observation a donc été surtout l'acte de langage et la variation que peut subir son économie interne. On a préféré cette observation analytique de l'acte de langage à une observation historique dont le départ aurait été la masse immense des faits contingents sur lesquels s'est appuyée, en sa variation, l'économie interne de l'acte de langage. Là est, par rapport à des études du genre de celles qu'a poursuivies Humboldt, l'originalité de notre tentative. D'abord, en partant de l'acte de langage, et des changements possibles de son économie interne, nous avons eu à nous faire une idée de la systématique du vocable, et ensuite, dans cette systématique en renouvellement, à marquer les moments caractéristiques, ou si l'on veut, révolutifs. Après quoi, les moments caractéristiques et révolutifs de la systématique du vocable étant clairement discernés, il s'est agi et il s'agit encore d'y rattacher progressivement les faits contingents observables, et infiniment divers selon les idiomes. Ce rattachement est à nos yeux une tâche seconde, qui pourrait certes conduire à retoucher la vision des grands faits intégrants, appartenant à l'histoire obligée du langage, mais qui, par cette retouche même, ne fera que mieux établir la puissance intégrative de ceux-ci.

Donc notre tâche première a été, partant de l'acte de langage et de son économie interne, de marquer les variations obligées - les variations seules possibles - de cette économie intérieure. Cette manière d'étudier a quelque chose d'abstrait, qui peut rebuter certains, mais si on n'accepte pas, au début, cette considération des choses dans l'abstrait, on est certain de ne jamais réussir à les voir avec exactitude dans le concret. On ne comprendra pas ce qu'a été, ce que sont, dans le concret, le mot de nos langues indo-européennes, celui des langues sémitiques à racine pluri-consonantique, celui des langues qui n'ont pas encore rencontré - ou ne rencontreront plus jamais - le problème de la racine, celui des langues à mots-phrases, qui sont les langues à caractères concrets, non parfaitement saisissables abstraitement en dehors de l'unité d'effet, et celui des langues à caractères abstraits - saisissables distinctement, séparèment, isolément, en dehors de tout emploi de discours. On ne saisira rien de cette typologie si diverse, si préalablement on n'a pas su reconstituer dans sa successivité obligée ce que fut - ce que ne pouvait pas ne pas être - la systématique de définition du vocable. Cette reconstitution nous met en présence d'un système et des variations qu'il comporte, selon une successivité non libre ; et d'est en partant de ce système, et de sa définition réussie, que l'on peut enfin réussir à comprendre, pour chaque idiome situé à sa juste place dans l'histoire du langage, les faits contingents libres qui lui appartiennent, mais qui, en lui, ne sont pas déterminants de sa structure, laquelle mène, en définitive, aux faits obligés.

Dans la leçon précédente, on a établi, pour la première fois ici, en termes explicites, la distinction, importante en doctrine, d'une morphologie verticale et d'une morphologie horizontale.

Et il a été indiqué que, primitivement, la morphologie du mot fut uniquement horizontale, par association horizontale de caractères-syllabes ; qu'elle devint ensuite à la fois horizontale et verticale, horizontale par association de caractères-syllabes, et verticale par traitement de la racine consonantique issue de ce qu'un certain groupe de caractères-syllabes étaient, dans le mot sous son premier état, devenus indissociables : ce qui eut pour effet de substituer à leur séparation analytique en caractères distincts, une analyse d'un autre ordre, ne faisant plus état de cette séparation abandonnée. Cette analyse nouvelle est celle qui oppose la racine pluri-consonantique, faite de consonnes seulement, à la racine pourvue, en second lieu, de voyelles morphologiques de traitement.

Selon cette analyse nouvelle, le vocable fait, dans l'acte de langage, l'objet de deux saisies lexicales : une première saisie, qui détermine la racine pluri-consonantique, et une seconde saisie chargée de réduire la diffluence de la racine à une limitation formelle de concept et de partie de discours. La racine K-T-B correspond à l'idée diffluente d'écrire, idée dont la diffluence embrasse la totalité du champ linguistique. Les voyelles morphologiques interviennent comme réductrices de cette diffluence, qu'elles restreignent à une vision de concept et de partie du discours.

Je tiens, quand je parle de morphologie verticale et de morphologie horizontale, à ne laisser subsister rien de vague dans la description des deux phénomènes.

Là où la saisie lexicale est unique, la morphologie est tout entière horizontale. C'est le cas, après un long détour, dans les langues d'origine indo-européenne qui nous sont familières.

Pour qu'il y ait morphologie verticale, s'ajoutant à la morphologie horizontale, il est indispensable que dans l'acte de langage se succèdent deux saisies lexicales. Autrement dit, et ceci constitue une bonne et simple définition de la morphologie verticale, - autrement dit, la morphologie verticale est celle qui se développe entre deux saisies lexicales successives, dont la seconde détermine l'élément formel de mot, après que la première en a déterminé l'état matériel, anti-formel - celui qui n'accepte aucune forme et présente la matière amorphe, débordant par sa diffluence tout état de définition sous forme.

Les langues indo-européennes, après avoir accepté la successivité de deux saisies lexicales - et donc, une morphologie verticale de transition entre les deux saisies lexicales, productives chacune de morphologie horizontale - sont d'assez bonne heure revenues au principe de l'unité cinétique de la morphologie, redevenue dans nos langues uniquement horizontale, le radical n'exerçant aucune action intégrante à l'égard de la morphologie du mot.

Les langues sémitiques, au contraire, archaïsantes, ont continué d'accepter le principe de la dualité cinétique de la morphologie, et à l'ancienne morphologie horizontale, à laquelle appartiennent les affixes (préfixes et suffixes), elles ont ajouté une morphologie verticale de transition entre la saisie lexicale 1, déterminante de la racine, et la saisie lexicale 2, déterminante du mot, prêt à entrer en phrase. Schématiquement, dans les langues sémitiques, l'acte de langage, pris dans le sens ascendant, est donc intercepté deux fois, la première interception déterminant la racine, et la seconde le mot. La morphologie verticale joue entre les deux interceptions, chacune livrant (on ne doit pas le perdre de vue) une morphologie horizontale.

C'est dire que la morphologie verticale est celle inscrite et développée entre deux morphologies horizontales successives.

La morphologie verticale - qui fait violence au principe de l'unité cinétique du vocable, en lui assignant un développement réparti sur deux dimensions et à la vérité sur trois axes : deux axes horizontaux, celui de la première saisie lexicale et celui de la seconde saisie lexicale, et un axe vertical de transition d'un axe horizontal à l'autre - la morphologie verticale est, dans l'histoire du langage, la conséquence d'un accident psychique et physique à la fois, survenu à une première morphologie qui fut d'abord exclusivement horizontale.

Pour bien comprendre la portée de cet accident et ses conséquences, il convient d'étudier les choses dans le sens dissociatif plutôt que dans le sens associatif. Le sens dissociatif est celui, descendant, par lequel on passe du composé large à ses composants étroits. Le sens associatif : celui ascendant, par lequel on passe des composants étroits au composé large.

Dans le sens dissociatif, un état d'analyse existe, qui, dans un mot recomposé de caractères alignés horizontalement, permet à chacun des caractères composants du mot de retourner à son unité fondamentale. Ainsi, dans un mot où N caractères s'associent, le groupe formé par cette association se résout analytiquement en N caractères composants. Le mot, dans les langues de ce type, existe, mais le sentiment du caractère n'y est pas aboli. Parmi les langues modernes, un bon exemple est le turc. Le turc est une langue à mots, mais le mot y reste un alignement de caractères, qui, devenant séparables, se laissent réduire à l'unité.

L'état dissociatif en question, selon lequel les caractères composants sont susceptibles chacun de retourner à leur unité, est un état qui a souffert, à un moment donné, de ce que parmi les caractères alignés dans le mot, certains, trop étroitement liés psychiquement, sont devenus inséparables, ont fait bloc, et ont par là cessé de pouvoir dissociativement retourner jusqu'à leur unité fondamentale. La seule unité à laquelle ils pouvaient dès lors retourner était celle du bloc par eux constitué, et devenu horizontalement impénétrable.

Il est intéressant de sereprésenter exactement les choses (ce qu'on n'a pas eu le temps de faire la dernière fois) dans le sens uniquement dissociatif.

On part de la phrase, unité d'effet. Dans le sens dissociatif on en retient des composants qui, associés et alignés, font le mot ; et le mot ainsi construit se réduit, par dissociation, en des composants étroits, affirmant chacun leur unité. La dissociation analytique ne rencontre aucun obstacle : elle joue librement.

Au mot on a :

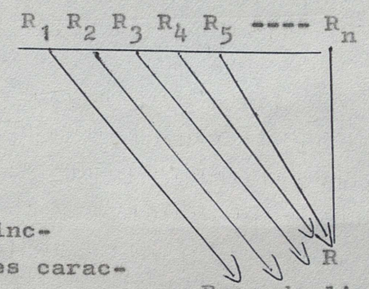

A la base de l'acte de langage on a distinctement pour chacun des caractères composants :

Base de l'acte de langage.

C'est-à-dire que chacun des caractères, à la base de l'acte de langage, se laisse isoler.

Cet état dissociatif parfait, cesse d'exister lorsque des caractères, R_3, R_4, R_5 par exemple, font bloc dans le mot et ne laissent plus analytiquement dissocier. Que voit-on alors ? On voit certains caractères garder leur pouvoir entier de dissociation par retour à la base de l'acte de langage, tandis que d'autres caractères, trop étroitement soudés, refusent la dissociation qui les ramènerait à cette base. Pour cescaractères soudés et faisant bloc impénétrable, la base de langage, fort étroite, est une position interdite, inacessible. Il leur faut ensemble, faute d'étroitesse, demeurer dissociativement en-deçà. On a donc un arrêt de la dissociation antérieur, dans le sens dissociatif, à la base de langage. Figurativement ceci :

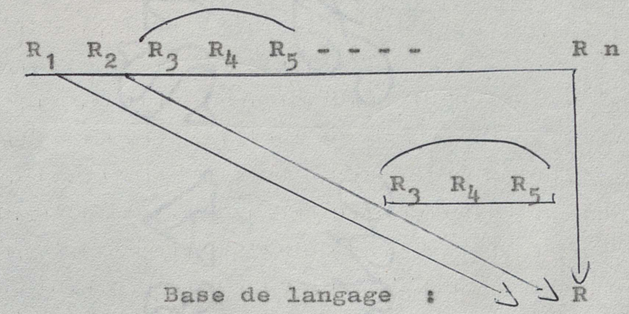

Soit donc, dans le mouvement dissociatif, un arrêt, une position d'arrêt, à laquelle correspondra un même arrêt dans le sens associatif. De sorte que le système de mot en devient ceci :

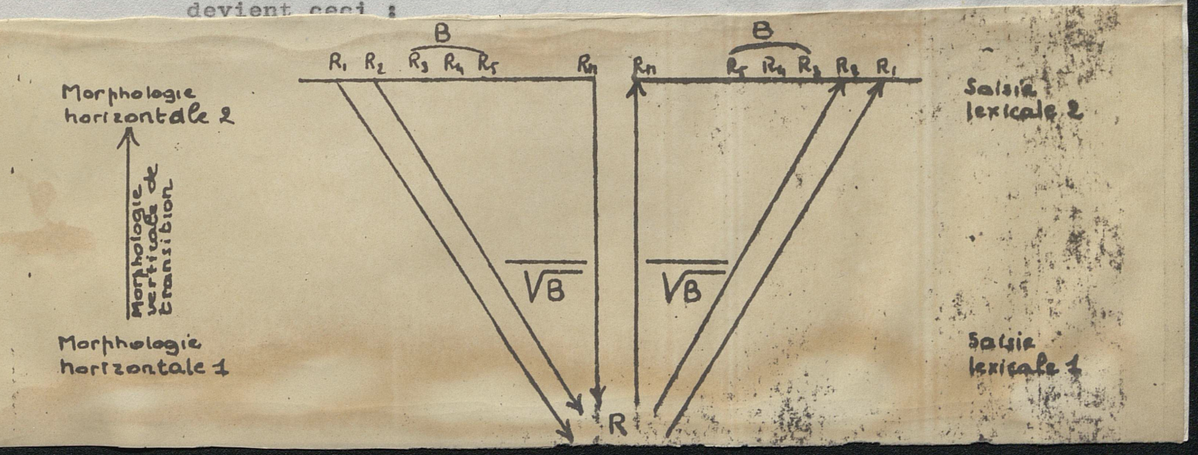

Ce système succède à un système qui fut d'abord, tout simplement, pris en entier :

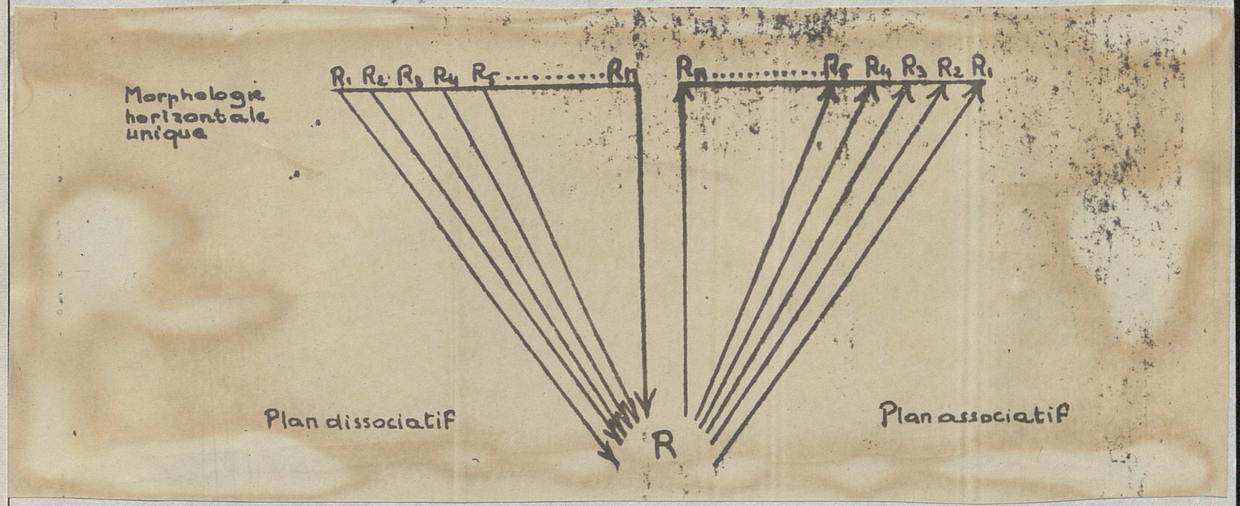

Ce premier système ne fait état que de la seule morphologie horizontale. Le principe de l'unité cinétique de constitution du mot est respecté. Il lui est fait violence là où, entre deux saisies lexicales horizontales successives, se développe une morphologie verticale de transition. Mais cette infraction au principe de l'unité cinétique du mécanisme constructeur du mot est quelque chose que les langues indo-européennes ont révoqué : elles sont revenues au respect du principe de l'unité cinétique du mot, issu d'une morphologie horizontale seulement, et ce résultat elles l'ont obtenu en faisant coïncider la saisie lexicale 1 et la saisie lexicale 2.

L'histoire entière des langues indo-européennes est une recherche de position identique pour les deux saisies lexicales successives, existant encore distinctement dans les langues sémitiques.

Gustave Guillaume

Conférence du 19 Janvier 1949

Dans une théorie du vocable, l'observation, avant de pouvoir utilement devenir historique, doit prendre pour objet ce qui se passe nécessairement dans la pensée du sujet parlant, constructeur du discours, et aussi constructeur de la langue, les deux opérations constructives demeurant distinctes - et orientées du reste vers des fins différentes - vu que l'opération constructrice du discours vise à la formation et à la délimitation d'une unité d'effet, tandis que l'opération constructive de langue vise, elle, à la formation et à la délimitation d'une unité de puissance.

Or les conditions, temporelles notamment, qui appartiennent à l'unité de puissance sont l'inverse de celles appartenant à l'unité d'effet. L'unité de puissance vise à la permanence, à la non-momentanéité, et à l'universalité : il lui faut valoir non pas pour une pensée, mais pour toute pensée ; et l'unité d'effet vise, elle, au momentané, à la signification d'une pensée du moment, singulière, éphémère, non censée devoir se répéter.

On a négligé de mettre l'accent sur cette orientation, diamétralement opposée, de l'opération constructrice de langue, c'est-à-dire des unités de puissance, et de l'opération constructrice de discours, c'est-à-dire des unités d'effet, et en raison de ce qu'on a pas mis l'accent, à un degré suffisant, sur cette différence d'orientation des deux opérations constructrices, on a

commis la faute, grave en ses conséquences, de vouloir réduire l'opération constructrice de langue aux opérations plus facilement saisissables de construction du discours.

Une originalité, une hardiesse de notre enseignement, et qui nous paraît de plus en plus justifiée, a été de considérer hétérogènes c'est-à-dire non réductibles l'une à l'autre : la visée constructrice de langue et la visée constructrice de discours. Cette hétérogénéité a, en psycho-systématique du langage, valeur de principe fondamental.

A ce principe, par nous déclaré fondamental, on a opposé - ici même j'ai eu à réfuter plusieurs fois l'objection - on a opposé que le besoin crée l'organe, et que c'est le besoin de rendre la pensée, de la communiquer à autrui, ou à soi-même, dans le cas du langage intérieur, qui a fait la langue. Or ici la loi qu'on invoque, que le besoin fait l'organe, est en défaut, et peut-être l'est-elle ailleurs - c'est même très probable. Le défaut, très visible quand il s'agit du langage, tient à ce que avant de produire l'effet, avant d'être en situation de le produire, il a fallu produire la puissance de le produire : or ce sont là deux choses bien différentes : acquérir la puissance de faire une chose est une autre affaire que d'accomplir cette chose à partir de la puissance acquise. Il demeure, et c'est essentiel, qu'en langage il n'y a discours qu'à partir d'un suffisant état de construction de la langue, c'est-à-dire des unités de puissance dont celle-ci se recompose.

L'histoire tout entière du vocable, évoquée dans ses grandes lignes, c'est l'histoire des formes qu'ont dû prendre, successivement, et qu'ont prises les unités de puissance dont la langue est faite.

Dans l'hypothèse où les unités de puissance, dont est faite, toujours et partout, la langue, ne comporteraient qu'un seul état formel, toujours le même, il n'y aurait plus, pour ce qui est de sa forme, histoire du vocable. Or tel n'est pas le cas ; et dans l'histoire du langage, la variation formelle de l'unité d'effet est bien moindre que la variation formelle de l'unité de puissance. Les grands changements que l'on constate d'une famille de langue à une autre, et historiquement au sein d'une même famille de langues, intéressent bien plus l'unité de puissance que l'unité d'effet.

L'unité d'effet, c'est la phrase, et d'âge en âge, abstraction faite du côté matériel de la civilisation, les hommes, en tant qu'hommes - il y a lieu en linguistique de serrer de près le fait humain - les hommes, en tant qu'hommes, ont eu, pour l'essentiel, à signifier les mêmes choses, ce qui a donné au discours et à l'unité d'effet une forme qui d'elle-même n'est pas portée à beaucoup varier. Une certaine constance existe du côté de la construction de l'unité d'effet.

Mais du côté de l'unité de puissance, il n'en va pas de même. Car l'ouvrage principal, accompli dans l'histoire du langage, a été non pas la production de l'unité d'effet, mais à partir d'unités d'effet plus ou moins réussies, la construction d'unités de puissance améliorées permettant une construction plus aisée des unités d'effet dont la production est le but du seul discours.

Ainsi sans cesse, sous un discours humain, et qui ne varie pas plus que l'homme même, l'histoire du langage nous fait voir un renouvellement incessamment poursuivi de la forme des unités de puissance permissives à l'égard du discours.

La séparation que je fais de la construction des unités de puissance et de celles des unités de discours, repose, en dernière analyse, sur celle du mouvement descendant dissociatif et analytique et du mouvement ascendant associatif et synthétique.

C'est par le jeu du mouvement descendant dissociatif que se constitue la langue, et c'est par le jeu du mouvement ascendant associatif que se constitue le discours. Ayant produit le discours, je le réduis, selon le mouvement descendant, en vocables, qui sont les unités de puissance, et les vocables, s'il y a lieu, se réduisent, au fond de la pensée, à la base même de l'acte de langage, en leurs éléments formateurs. D'autre part, par mouvement ascendant associatif, je construis le vocable avec des éléments formateurs, et la phrase avec les vocables ainsi pré-construits. On voit par là que tout ce qui est, historiquement, construction de langue, ressortit au mouvement descendant dissociatif, et tout ce qui est construction de discours, au mouvement associatif ascendant.

Il serait assez juste de dire que la construction de langue épouse la destruction du discours, éphémère par définition ; tandis que la construction du discours part d'une construction de langue plus ou moins achevée et réussie préalablement. Il y a donc, en ce qui concerne la construction de la langue - c'est-à-dire d'unités de puissance - et la construction du discours - c'est-à-dire d'unités d'effet -, inversion directionnelle. La langue se construit selon le mouvement descendant ; le discours selon le mouvement ascendant. Cette inversion directionnelle contribue à faire les deux opérations constructives hétérogènes.

Dans les leçons précédentes, il a été montré que l'acte de langage - inscrit entre sa limite de base (ou si l'on veut, de condition), l'élément formateur, et sa limite finale (ou si l'on veut, de conséquence), la phrase construite -, fait l'objet d'une interception qui l'atteint plus ou moins tôt ou tard dans son développement. Cette interception a reçu le nom de saisie lexicale.

Quand la saisie lexicale opère très tard dans l'acte de langage, elle s'identifie avec la saisie phrastique, et la résultante, ce sont les langues holophrastiques à mots-phrases ou à phrases-mots. Quand la saisie lexicale opère très tôt dans l'acte de langage, elle s'identifie avec la saisie radicale ; et la résultante, ce sont les langues à caractères.

Quand la saisie lexicale opère, dans l'acte de langage, par une interception ni très précoce ni très tardive, par une interception médiale, non initiale et non finale, la résultante, ce sont les langues à mots, lesquelles langues à mots sont des langues à racines, là où dans l'acte de langage, et en position médiale l'une et l'autre, interviennent deux saisies lexicales successives.

Le mécanisme, on le voit, qui règle la typologie du langage est simple, éminemment simple. Tout dépend de la position de la saisie lexicale interceptive dans l'acte de langage lui-même, considéré in externo. Mais, avec la vue de ce mécanisme simple et de sa simplicité, une question nouvelle et grave, déjà abordée du reste, indirectement, à propos de la racine, se pose, à savoir : quel est, dans le mouvement ascendant, le facteur qui détermine la position de la saisie lexicale et éventuellement, dans les langues à racines, sa répétition ?

Car si l'on conçoit bien, mécaniquement, que dans le mouvement ascendant - inscrit entre la base de l'acte de langage et son terme d'aboutissement - une pause se marque qui est la saisie lexicale, ce qu'on ne discerne pas, c'est la raison de marquer la pause en tel point de l'acte de langage plutôt qu'en tel autre. Cette raison, que l'on cherche, ne se laisse pas découvrir si l'on se borne à examiner les choses dans le seul sens ascendant. Les pauses, en effet, que le sujet parlant marque dans le sens ascendant, lui viennent du jeu des opérations dissociatives descendantes, qui les lui impose.

Ce qui revient à dire que les arrêts produits dans l'acte de langage sont, dans le sens associatif ascendant, la reproduction d'arrêts produits dans le sens descendant dissociatif. Il est commode d'étudier les choses selon le mouvement associatif ascendant, qui est celui dont nous prenons le plus aisément le contrôle, et que nous pouvons le plus facilement observer ; mais, pour obtenir une vue exacte des conditions mécaniques intervenantes, c'est au mouvement descendant et dissociatif qu'il y a lieu de se référer en premier. C'est dans le mouvement dissociatif que se déterminent les pauses auxquelles obéira, dans le mouvement associatif ascendant, la saisie lexicale, astreinte à accepter les pauses de descente et à les reproduire.

Il ne fait pas de doute que l'acte de langage ait commencé par une recherche d'effet. Il a été tenté des constructions de discours - ou si l'on veut de phrases. Et c'est de ces essais de phrase, que dans le sens dissociatif descendant, on a tiré, par une réduction dans le sens de l'étroit, des unités moins larges, qui furent le mot dans son état primitif.

Ce que fut l'état primitif du mot est chose très difficile à bien concevoir.

Des documents que l'on possède sur les langues où le mot se détermine par une saisie lexicale opérant à courte distance de la saisie phrastique, on infère, approximativement, que le mot fut originellement une unité reproduisant en elle-même les jeux de relation de la phrase, accrochés à des particules pronominales, cependant que les termes significatifs entre lesquels intervenaient les jeux de relation étaient laissés, et en quelque sorte rejetés en dehors du mot-phrase. Les choses se laissent apercevoir ainsi dans une langue très archaïsante comme la langue basque : les éléments significatifs s'y présentent sous mots distincts, mais en regard d'eux il existe un mot plus compliqué qui les répète en lui sous forme de particules pronominales. Autrement dit, schématiquement, un premier état du mot aurait été celui où le mot fut une phrase universalisée par le rejet en dehors d'elle de ses éléments matériels particuliers. On aperçoit là, déjà en oeuvre, le processus, partout répété dans le langage, d'universalisation. On me permettra, afin de bien fixer les idées, de construire un exemple simple de démonstration. Soit la phrase :

Le père parle à ses fils de ses voyages

On peut se représenter que cette phrase ait été rendue originellement par une seule phrase-mot exprimant une idée particulière. Or dans la phrase-mot ainsi construite, la relation des termes intervenant n'est pas, elle, particulière : elle est sujette à se retrouver dans d'autres phrases, et de là cette relation entre termes composants va tendre à demeurer dans la phrase, tandis que les termes composants auront tendance à en sortir. On pourra ainsi, en faisant sortir de la phrase précitée certains éléments tout à fait particuliers - Le père et ses voyages - construire une unité de discours formée de trois vocables :

Le père	ses voyages	lui d'eux à ses fils parle
A	B	C

Cette dissociation analytique a conservé sans rupture le mécanisme entier de la phrase sous le terme C ; mais de la phrase ainsi conservée intégralement pour ce qui est de son mécanisme ont été retirés les termes, jugés trop particuliers, le père et ses voyages,qui ont fait mot séparément, et ont dû, à cause de cette séparation, être représentés par particule nominale dans une phrase dont on a visé à conserver l'entier, tout en le portant, cet entier, à un degré suffisant d'universalisation.

Il a existé un moment, dans l'histoire du langage, où l'état de mot résulte de ce que la phrase laisse échapper d'elle-même, au titre d'une particularisation excessive, certains éléments, tout en les suppléant en elle sous forme de particules pronominales. On a, à ce moment de l'histoire du langage, deux espèces de mots : les mots trop particuliers pour demeurer en phrases, et la phrase-mot, ne contenant plus les mots jugés trop particuliers, mais en contenant encore, sous forme de particules pronominales, une représentation généralisée - selon laquelle leur existence en phrase est restreinte au minimum qu'exige leur représentation fonctionnelle.

Ce serait un immense travail que de marquer par le menu les transformations qu'a pu subir le mot durant la période où le mot-phrase a cherché à maintenir, par inclusion de particules pronominales, son existence : travail qui dépasse les forces d'un seul chercheur.

Dans les langues à mots-phrases, les éléments matériels sous-traits de la phrase s'isolent ;

Ceux demeurés en phrase s'agglutinent, et, agglutinés, restent sous le coup d'une analyse séparative tendant à leur individuation.

C'est avec cette individuation pleinement réalisée qu'on en arrive aux langues à caractères, lesquelles dissolvent la phrase en ses éléments formateurs composants, et possèdent un caractère-syllabe pour chaque élément formateur individué. Une conséquence de cette dissociation a été dans le sens descendant une saisie analytique suffisamment nette et abstraite, notion par notion, pour entraîner, dans lesens ascendant, une saisie lexicale en vis-à-vis. Le résultat, nous le connaissons, ce sont les langues à caractères.

L'obtention des langues à caractères suppose que le mot-phrase n'a pas agglutiné en lui d'éléments formateurs d'une manière qui ferait de cette agglutination un bloc impénétrable. Les éléments formateurs restant séparables individuellement, il y a pour chacun d'eux retour individuel à la base de l'acte de langage - dont l'étroitesse est telle qu'on n'y saurait loger plus d'un élément formateur. Un principe à noter, c'est que la base de l'acte de langage n'est réceptive qu'à l'endroit de ce qui est singulier. (Exemple de pluralité interne). (1).

La conséquence de ce principe se laisse apercevoir. Là où dans le mot-phrase les éléments formateurs s'agglutinent d'une manière qui les fait inséparables, le bloc qu'ils forment ainsi est trop large, trop volumineux pour descendre jusqu'à la base de l'acte de langage. Il lui faut dissociativement s'arrêter en route, et il s'ensuit une pause, un arrêt, que reproduit le mouvement ascendant.

(1) Le contenu de la parenthèse figure dans la marge.

A cette reproduction correspond une saisie lexicale spéciale intervenant avant la saisie lexicale antécédemment obtenue et non abandonnée : celle qui produit un mot prêt à entrer en phrase, et pouvant être lui-même un mot-phrase, ou ce qui reste du mot-phrase, dont les éléments trop particuliers ont été soustraits.

La saisie lexicale première à laquelle correspond la racine a été éliminée pour desraisons qui se laissent apercevoir. D'une part la racine, par généralisation matérielle, a tendu à une diffluence sujette à lui ôter finalement une signification saisissable. A force de se généraliser, le sens particulier de la racine tend à se dissoudre. Et d'autre part, surtout, le bloc formé à l'encontre de la dissociation, par la cohésion extrême dans le mot de plusieurs éléments formateurs, a tendu, par resserrement, à faire figure de caractère unique, et acquérant par là une aptitude suffisante à descendre, ainsi que les autres caractères, jusqu'à la base de l'acte de langage, il est devenu un caractère comme un autre, impénétrable, et qui, n'imposant plus à l'esprit un arrêt dans le mouvement dissociatif d'analyse du mot, n'a plus en vis-à-vis dans le mouvement ascendant une saisie lexicale particulière, correspondant à la racine pluri-consonantique, laquelle en l'absence de cette saisie lexicale particulière cesse d'exister.

En thèse générale, on peut poser que la racine n'est existante que là où la pause qu'elle marque, dans l'ascendance du mouvement associatif constructif du vocable, reste sentie dans le mouvement descendant dissociatif sous l'espèce d'éléments formateurs trop étroitement groupés, soudés et formant un bloc trop large pour pouvoir tenir dans la base psychqiue de l'acte de langage, habile seulement à la contention d'un seul caractère.

Ce bloc, dont la dissociation ne s'opère pas, garde cependant en lui le caractère d'un composé renfermant N éléments formateurs : il n'est pas encore étranger à l'idée de pluralité interne. Et aussi longtemps qu'il en demeure ainsi, la racine continue d'exister. Mais il arrive un moment, dépassé dans les langues indo-européennes les plus évoluées, où le bloc de N éléments formateurs ne laisse plus sentir en lui de pluralité interne. Le bloc satisfait alors à la condition d'unité interne lui permettant de descendre comme tous les autres éléments formateurs jusqu'à la base de l'acte de langage. A ce moment la racine a vécu. Elle ne peut plus exister, car sa condition d'existence, c'est que, dans le mouvement dissociatif, N caractères qui refusent de se séparer, fassent bloc, sans que pour cela, disparaisse, au sein du bloc, le sentiment de la pluralité interne, faisant obstacle - et étant le seul obstacle - à sa descente jusqu'à la base de l'acte de langage, réceptive seulement à l'égard de ce qui a l'étroitesse du singulier.

L'intérêt de cette leçon est d'avoir fait ressortir que les pauses intervenant dans l'ascendance de l'acte de langage entre sa base étroite de départ, (l'élément formateur), et son aboutissant large, (la phrase), - pauses qui font l'état de mot - sont, en réalité, dictées par des arrêts survenus dans le mouvement descendant dissociatif, lequel, à la vérité, est plus important dans l'histoire du langage, que le mouvement ascendant associatif.

On voudra bien remarquer que le mouvement dissociatif appartient plus que le mouvement associatif à la diachronie. C'est en synchronie surtout et dans le cadre d'une systématique qui est celle de l'instant, que je reconstruis le mot : mais c'est en diachronie - en diachronie continue - que le mot se dissout en moi en ses éléments

formateurs, et c'est, en définitive, de cette dissolution, et de ses modalités, que le mot tient son état.

Une étude du mot n'est complète que si l'on réussit à ajuster au procès constructif ascendant - assez facile à discerner dans les langues modernes évoluées - les moments obligés, les plus difficiles à découvrir, du procès dissociatif descendant.

C'est au fond la destruction possible du mot qui en règle la construction, qui est reconstruction.

Gustave Guillaume

Conférence du 27 Janvier 1949

La période la plus obscure de l'histoire générale du langage est celle qui a trait à la définition du mot à proximité extrême, ou très grande, de la phrase, - plus généralement la période où l'unité de puissance, appartenant à la langue, commence à s'abstraire de l'unité d'effet, appartenant au discours.

Traiter d'une manière complète et satisfaisante de cette période initiale de l'histoire du langage, où l'unité de puissance est en première formation sous l'unité d'effet (et à partir d'elle), ne serait rien de moins, si c'était possible, que résoudre la question, dont le débat est frappé d'interdiction, de l'origine du langage : plus étroitement, et pour mieux dire, de l'origine de la langue.

Car les deux origines ne se confondent pas. Le langage - au sens où nous l'entendons - n'a pas d'origine : il appartient, à un certain degré, à tout ce qui vit. Il y a, dans la nature, langage partout où existe l'être vivant, Ce qui n'existe pas en dehors de l'homme, c'est la double possession de la langue et du discours : et, conséquemment, d'un langage activement inscrit entre ces deux termes. Il n'y a pas de discours sans langue. Qui dit discours dit langue, - langue à partir de laquelle le discours est obtenu. Mais il peut y avoir, et il y a accidentellement langage sans langue, un langage alors qui n'est pas de la nature du discours, qui ne contient pas ce qu'on a appelé, non sans justesse, les parties du discours, lesquelles,

au surplus, sont représentatives de l'architecture de la langue, de son état intérieur de construction, de systématisation, ou si l'on préfère, de son économie interne.

La question à envisager en l'espèce n'est donc pas celle de l'origine du langage, mais celle, différente, de l'origine de la langue, et de son corrélatif, le discours.

Et si cette question, par un certain côté, entre dans l'interdit qui frappe, à juste raison, toute discussion se rapportant à l'origine du langage, par un autre côté, elle prend place obligatoirement en toute étude ayant trait aux états successifs qu'a pris la langue dans la pensée humaine. L'étude historique des états de langue conduit, par remontée dans le temps, au moment, perdu dans la préhistoire, qui fut celui de l'invention même de la langue, et partant - tout est là en ce domaine - de l'invention de l'unité de puissance, permanente sous l'unité d'effet momentanée, éphémère.

Une question qui ne peut être évitée est celle-ci : l'unité d'effet a-t-elle été produite à partir d'unités de puissance données, non tirées de l'unité d'effet, ou à partir d'unités de puissance non données, tirées d'unités d'effet, tentées, essayées, et lentement réduites expérimentalement par la puissance analytique de l'homme à des éléments formateurs valant non pas, singulièrement, pour une unité d'effet, mais, universellement, pour toute unité d'effet à construire.

Il est manifeste que la théorie du vocable professée ici a opté pour la seconde opinion. L'unité de puissance n'est pas considérée donnée : elle est considérée inventée, laborieusement découverte à partir d'unités d'effet qui furent originellement des essais de discours en corrélation avec des essais de définition de langue.

L'obscurité de cette période originelle ne saurait être dissipée, et il faut bien se garder, par crainte d'aventures fâcheuses, de vouloir y projeter trop de lumière. Car à une théorie du vocable, il faut une base d'observation. Or pour cette période originelle, la base d'observation sur laquelle doit s'appuyer la spéculation investigatrice fait défaut.

La base d'investigation n'existe par avant l'institution du rapport langue/discours, et ce qu'on peut étudier, c'est donc ce rapport non pas avant institution, mais déjà institué à un certain degré. Le problème du rapport langue/discours est du reste continuellement posé et reposé à l'esprit humain par les solutions mêmes qu'il se donne successivement.

C'est sous l'unité d'effet tentée, expérimentée, et à partir d'elle, que se sont déterminées les premières unités de puissance.

Les unités de puissance sont donc initialement tributaires, pour ce qui est de leur détermination, de la réussite de l'unité d'effet. Cette réussite, c'est l'unité d'effet se limitant et acquérant à un certain degré l'état que nous qualifions de phrase. Et l'invention des unités de puissance, c'est-à-dire de la langue, c'est la découverte, d'abord à courte distance de la phrase, d'éléments pouvant servir à sa formation et pouvant vivre dans l'esprit d'une existence moins éphémère que la phrase elle-même.

Il y a là un fait d'invention obligé, qui n'est pas constatable tout à fait historiquement, mais dont l'histoire, cependant, porte des traces assez nettes. Il est des langues, celles dites holophrastiques, où la phrase, ou quelque chose de très approché, fait mot.

On a parlé, au sujet de ces langues, de mot-phrase. Il serait peut-être plus exact de dire phrase-mot. Car de quoi s'agit-il en réalité ? Il s'agit d'une phrase réduite à l'état de mot. Or cette réduction de la phrase à l'état de mot - ainsi que le mécanisme que cette réduction comporte - est le premier procès psychique à prendre en considération dans une étude qui s'applique à concevoir ce que fut le vocable aux origines de la langue : pour mieux dire, aux origines de la corrélation langue/discours. (1).

La naissance du vocable - c'est-à-dire de l'unité de puissance - implique une saisie lexicale qui, originellement, intervient à proximité de la phrase, c'est-à-dire de l'unité d'effet - un peu au-dessous de celle-ci, mais pas très au-dessous. Ajoutons qu'ici mille degrés existent, ce qui pour le linguiste ne simplifie pas les choses. A quelle distance au juste de la phrase se forme la phrase-mot, est une question qui, pour l'ordinaire, se laisse difficilement traiter avec succès.

Une notion de caractère général est toutefois propre à jeter d'assez vives clartés dans une question comme celle de l'état formel premier du mot, question obscure en soi, pour les raisons qui viennent d'être dites. Cette notion de caractère général, c'est que toute saisie lexicale survenant par le travers de l'acte de langage, entre sa base de départ et son point d'aboutissement, est universalisante.

La portée du principe que l'on vient d'énoncer est grande, et, tenant compte dudit principe, on est conduit à voir dans la phrase-mot un premier résultat d'un effort conduit en vue de réduire la phrase à son comportement essentiel - à ce qui en elle, particulière par destination, n'est pas particulier.

(1) On a dû remanier le début de cette phrase.

Or ce qui dans la phrase - particulière, singulière, comme aimait à le rappeler Meillet - ne lui est pas particulier et qui, existant en l'une, existe dans les autres, c'est son mécanisme. Il y a dans la phrase singulière la mise en oeuvre d'un mécanisme non singulier.

On conçoit dès lors que les premières saisies lexicales, proches de la phrase, aient tendu à dégager ce mécanisme non-particulier. Là est le résultat de la première saisie lexicale, universalisante, ainsi que toute saisie lexicale interceptant l'acte de langage en son cours entre base de départ et terme d'arrivée.

Le mécanisme universalisateur premier qui prend pour objet la phrase a fait de celle-ci un terme qui retient en lui, autant que possible, le mécanisme phrastique, et rejette en dehors de lui le particulier auquel ce mécanisme s'attache.

Afin d'aider à fixer les idées, reprenons l'exemple de démonstration proposé la dernière fois :

Le père parle à ses fils de ses voyages

On peut supposer qu'originellement cette phrase-là fut un bloc isogène, tout d'une venue et impénétrable, qui ne se laissait pas analytiquement réduire en composés pourvus de forme. Déjà, dans la phrase composante, les composés existaient, mais leur considération distincte, en dehors de la phrase les comprenant, n'était pas chose possible. La saisie des composés ne sortait pas du composant : c'est ce que, antérieurement, on a appelé la saisie concrète des éléments formateurs.

La première saisie lexicale - la toute première saisie lexicale - s'est attaquée au bloc phrastique, et elle a

tenté de mettre d'un côté ce qui est mécanisme de phrase, et de l'autre, ce qui est, dans la phrase, introduction d'idée particulière.

L'essentiel du mécanisme opérant est donc un rejet en dehors de la phrase primitive du particulier, du trop particulier qu'elle contient, rejet portant sur un plus ou moins grand nombre d'éléments composants particuliers.

On peut faire le rejet très important, et ce qu'on obtient alors, c'est une distribution en mots qui est la suivante :

A	B	C	D
Le père	de ses voyages	à ses fils	d'eux à eux lui parle

On a quatre mots, dont le dernier D a pour contenu la phrase réduite à son mécanisme. A cet effet, les éléments particuliers : père, voyages, fils, rejetés hors phrase, ont été, dans la phrase réduite à son mécanisme, suppléés par des pronoms spéciaux appartenant en propre à la phrase-mot, c'est-à-dire au terme D. L'étude de ces pronoms spéciaux, et de leur puissance supplétive, dans le terme D qui les retient et les incorpore, serait ainsi une partie principale dans une étude de l'histoire du mot poussée jusqu'au détail.

Le rôle des pronoms spéciaux en question, que la phrase-mot retient, est de renvoyer expressément aux éléments de caractère particulier que la phrase a rejetés en dehors d'elle. On a ainsi un système d'ensemble, selon lequel : d'eux, renvoie à voyages, à eux, à fils, et lui à père.

Il importe en cet état de choses que le renvoi s'opère avec aisance, rapidité et sûreté opérative.

A cet effet, les termes A, B, C rejetés en dehors de la phrase-mot D porteront chacun un indice relatif à la suppléance dont ils font l'objet dans la phrase-mot, - celle représentée sous D. On aura ainsi, schématiquement esquissé, un système d'ensemble qui est celui-ci :

A	B	C	
Le père	de ses voyages	à ses fils	
a^1	b^1	c^1	
d'eux	à eux	lui	parle
b	c	a	

D

Dans ce système, déjà très organisé, figure la déclinaison nominale, consistant en ce que les éléments A-B-C rejetés par la phrase-mot portent chacun un indice a^1-b^1-c^1 se rapportant à la suppléance dont ils font l'objet en elle, et d'autre part, dans la phrase-mot, on voit le verbe parle avoir son assiette non pas à un seul pronom incorporé, mais à plusieurs pronoms incorporés.

Il convient d'ajouter, avant d'aller plus loin, qu'un tel système est quelque chose de très simple et de très maniable expressivement. Car si on peut rejeter en dehors de la phrase-mot tout son contenu de particulier, sauf le verbe, on peut aussi, dans la phrase-mot, maintenir un ou plusieurs desdits éléments particuliers, ce maintien étant représentatif d'un état archaïsant où les éléments particuliers n'avaient pas encore été rejetés en dehors de la phrase-mot.

C'est ainsi que l'on pourra avoir un énoncé dont la composition serapar exemple :

A	B	C
Le père	à ses fils	à eux de ses voyages lui parle

Ici la phrase-mot (C) a retenu en elle plus que le verbe : elle incorpore le terme, de ses voyages, - les autres termes étant rejetés à l'extérieur et suppléés au dedans par pronoms.

Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter tout ce qu'a pu être aux origines un système fondé sur les principes architecturaux que l'on vient d'indiquer.

Aussi bien, de ce système une langue très évoluée comme le latin garde en elle des traces. Si je dis en latin : Petrus venit, que se passe-t-il ? Ceci que Petrus est rejeté en dehors de la phrase-mot venit et suppléé, dans ladite phrase, par la terminaison verbale -it, laquelle renvoie au cas nominatif de Petrus. Soit donc un système dont l'ensemble est :

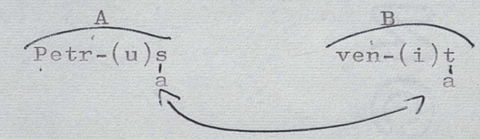

Dans le passage du latin au français ce système d'ensemble est assez profondément modifié, dans des conditions qui, actuellement, font l'objet de ma leçon du vendredi où j'étudie, dans leur étroite connexion, les problèmes d'incidence, de représentation de la personne, et de définition de la partie du discours. Il n'entre pas dans mon programme de reprendre ici dans ma leçon du jeudi un sujet traité dans celle de vendredi. Je m'arrête donc à l'état latin du vocable, et ce que j'en ai montré suffit à faire voir quelles attaches puissantes le latin a gardées avec un état de langue dépassé et qui fut originel.

Il est des langues archaïsantes d'une manière spéciale, qui, au lieu de renouveler leur systématique par un habile changement de direction, ont persisté, au contraire, dans une direction engagée au début et l'ont portée à d'extrêmes conséquences, surprenantes et inattendues.

Tel a été le cas - plusieurs fois évoqué ici et qui le sera de nouveau aujourd'hui avec une pénétration supérieure - de la langue basque.

Le basque a connu un état, dont il reste des traces nombreuses - ce sont les formes fortes de cette langue, si troublantes pour les bascologues - où la phrase-mot retenait en elle le verbe et des pronoms supplétifs en nombre variable. Cet état est celui indiqué au tableau en premier lieu, où l'on voit la phrase-mot contenir un verbe assis sur trois pronoms, et les éléments particuliers rejetés en dehors de la phrase-mot porter des indices de la suppléance dont, au sein de la phrase-mot, ils font l'objet.

Mais le basque, dans sa saisie lexicale universalisante de la phrase-mot, est allé plus loin. Il a tenté et réussi le rejet du verbe à l'extérieur de la phrase-mot, le verbe apparaissant là un élément trop particulier pour y demeurer, dès l'instant qu'il s'agit de réduire la phrase à ses conditions générales de mécanisme.

Comment ce rejet du verbe a-t-il été obtenu ? Tout simplement par suppléance intérieure et transport à l'extérieur. Le verbe a été dans la phrase-mot remplacé, en tout état de cause, par un auxiliaire, cependant que l'idée particulière du verbe était représentée complémentairement, à l'extérieur de la phrase-mot, par un terme distinct, assez proche de ce que sont nos participes, encore qu'il ne faille pas ici exagérer la ressemblance.

Ainsi le basque a réduit le verbe, en le faisant passer à l'auxiliarité, à n'être plus que l'expression abstraite de la relation aperçue en discours entre les personnes intervenantes. Seule la relation entre personnes intervenantes est rendue par le verbe, et le verbe, limité à ce rôle, prend le caractère d'un auxiliaire suppléant le verbe, rejeté à l'extérieur à cause de son excès de particularité.

On obtiendra ainsi en basque une unité d'effet phrastique qui, si on continue de se servir de l'exemple proposé au début, sera, en sa composition schématique, ceci :

A	B	C	D
Le père	de ses voyages	à ses fils	parlant parleur
	d'eux, à eux, est, lui		

L'auxiliaire apparaît supplétif à l'égard du verbe, incorporant en lui les pronoms de suppléance relatifs aux éléments rejetés à l'extérieur par la phrase-mot, en voie de réduction à son seul conditionnement mécanique.

Les remarques, simples, que l'on vient de faire expliquent, mieux qu'une foule d'observations, portant plus directement sur les faits, ce qu'est en son système, souvent jugé étrange, la langue basque. Le basque est ce qu'il est parce qu'il a porté à l'extrême la tendance à universaliser la phrase-mot, par rejet et suppléance pronominale de ce qu'elle pouvait contenir de trop particulier.

Il existe, en basque, plusieurs auxiliaires de suppléance verbale, et, dans des travaux entrepris en collaboration avec mon ami le regretté bascologue Lacombe, nous en étions arrivés à la question de la multiplicité, pas très étendue,

mais existante, des moyens de suppléance du verbe. Il ne fait pas doute que la diversité de cette suppléance montre que le verbe jugé trop particulier n'est pas automatiquement et uniformément rejeté en dehors de la phrase-mot, et que, dans la suppléance qui est faite du verbe au sein de la phrase-mot, le choix de l'auxiliaire consacre un certain respect de la classe à laquelle il appartient. Les auxiliaires en basque sont des suppléants de verbe, et en même temps des classificateurs de ce qu'ils suppléent.

Dans la prochaine leçon, on se propose d'essayer de montrer comment on passe d'une saisie lexicale universalisante, par réduction de la phrase à ses conditions mécaniques générales, à une saisie lexicale qui, comme celle de nos langues, additionne des éléments formateurs de plus en plus généraux, jusqu'à l'obtention conclusive de la partie du discours.

Il y a là incontestablement une révolution systématique secrète. La question est d'en apercevoir le mouvement conducteur. C'est à cette tâche que, sans trop de succès, nous le disons d'avance, on consacrera une partie de la prochaine leçon. On ne peut en bonne méthode, si difficile soit-elle, éluder la question de ce changement de système. Et c'est au contraire parce qu'elle fait de grandes difficultés, non encore bien résolues, qu'il y a lieu de la scruter sous ses différents aspects.

Gustave Guillaume

Conférence du 3 Février 1949

Toute la théorie du vocable est déterminée, nous le savons, par l'intervention plus ou moins précoce ou tardive de la saisie lexicale prenant transversalement un profil de l'acte de langage considéré in extenso entre sa limite de base - l'élément formateur - et sa limite d'aboutissement - la phrase, unité de discours.

De sorte que l'état du vocable dans une langue n'est jamais autre chose que la résultante des coupes que l'esprit porte en lui-même par le travers de l'acte de langage : coupes plus ou moins précoces ou tardives, et sujettes, le long de l'acte de langage même, à se répéter, à se produire successivement en des positions différentes.

Cette répétition est le fait caractéristique des langues sémitiques, où elle s'est bien conservée, alors que dans les langues indo-européennes, où, elle a existé à date préhistorique, elle est déjà en voie d'élimination à la date la plus ancienne. Systématiquement, à date historique, les langues indo-européennes, font reposer la détermination d'état du vocable sur un unique profil de l'acte de langage, tandis que les langues sémitiques assoient cette détermination sur la prise successive de deux profils.

Cette détermination du vocable par prise de deux profils de l'acte de langage est, dans les langues indo-européennes, un fait psychique dépassé, révolu, et l'on y est revenu à une détermination du vocable par prise de profil unique. Prise de profil unique, qui avait été, du reste, on l'a vu la dernière fois, le fait originel, la première saisie lexicale ayant été uniquement une universalisation de la saisie phrastique -

selon laquelle la phrase, cherchant en elle son propre mécanisme constructif non singulier (c'est-à-dire appartenant à toute phrase et non pas à telle phrase momentanément construite), se donnait à elle-même, conquérait pour elle le pouvoir de rejeter en dehors d'elle ce qui en elle demeurait trop particulier.

On a pu montrer jusqu'où une langue archaïsante, et de structure curieuse, comme le basque avait, dans cette direction, poussé les choses, et comment en vue d'éliminer de la phrase-mot, réduite à son mécanisme, tout ce qu'elle pouvait contenir de trop particulier, cette langue en était arrivé, dans la phrase-mot, à substituer au verbe même, porteur évidemment d'une idée particulière, un auxiliaire exempt de particularité et ne retenant plus en lui que la relation entre personnes dont la phrase-mot reste l'expression, sans y rien ajouter d'autre.

C'est en dehors de la phrase-mot, dans des termes que la phrase-mot refuse de retenir en elle, que la particularité des choses s'exprime, soit sous la forme de noms, soit sous celle, nominale autant qu'il se peut, d'adjectifs verbaux, d'une nature, du reste, assez particulière.

Il m'a toujours semblé que le basque devait son étrange conservatisme à ce qu'il avait réussi à avoir la phrase -mot vraiment universalisée, ne contenant, plus, la particularité du verbe en ayant été retirée, que le mécanisme de phrase.

Ce serait là une opération qui n'aurait pas réussie, ou que n'aurait pas tentée - je ne me prononce, pas, je ne saurais me prononcer - les autres langues européennes; et indo-européennes, au mécanisme desquelles nous sommes accoutumés.

La situation schématique obtenue en basque est, en discours, la suivante :

Mot (particulier)	+	Mot (particulier)	+ ..... +	Phrase-mot (tout à fait imparticulière)

Ainsi, en basque, nous avons des mots nominaux - tous nominaux - en face d'une phrase-mot, dont la persistance est à la fois, curieusement, un archaïsme et une innovation. Un archaïsme, en ce sens que la phrase-mot est en soi formellement représentative d'un état originel du vocable, et une innovation, en ce sens que si l'on à gardé la phrase-mot en tant que mécanisme, on ne lui a rien laissé de son contenu de particularité, tout ce qui est particulier ayant été rejeté du côté du plan nominal - lequel est inclusif de tout ce qui, dans nos langues, constitue la sémantèse verbale .

Dans cet ordre d'idées, le basque, sous son état le plus évolué, représente une répartition, tout à fait originale et bien différente de celle à laquelle nous sommes accoutumés, de la sémantèse entre le plan nominal et le plan verbal.

Dans nos langues, la sémantèse tend à se répartir également, ou à peu près également, entre les deux plans. Elle occupe les deux plateaux, si l'on ose dire ainsi, de la balance. Et dans le plan verbal on rencontre l'idée particulière, tout de même que dans le plan nominal. Cet équilibre paraît même avoir été, à partir d'un certain moment, une visée constructive des langues européennes de civilisation. En regard de <u>téléphone</u> on a en français : <u>téléphoner.</u> Partout et toujours, on voit, autant que possible, se répéter dans un plan ce qui a été acquis dans l'autre. La répartition de la sémantèse obéit, manifestement, dans nos langues à une loi d'équilibre des deux plans : plan nominal et plan verbal.

Au lieu que , en basque, une telle loi d'équilibre n'entre pas en action. Et si elle n'entre pas en action, cela tient - et ici il y a lieu d'insister - à ce que , dans le basque le plus évolué, il n'existe pas à proprement parler de plan verbal.

Ala place du plan verbal, à la vérité inexistant, il y a un plan archaïsant, qui est celui de la phrase-mot réduite par universalisation à la seule expression, ou peu s'en faut, de son mécanisme. De sorte qu'en réalité, la structure générale du basque est celle-ci :

Plan Nominal	Plan archaïsant
(chargé de toute la sémantèse : celle intrinsèquement nominale et celle intrinsèquement verbale).	de la phrase-mot réduite à son pur mécanisme.

Donc, en basque, de mots - de vrais mots, chargés de particularité - il n'y en a que d'un côté seulement de la langue. On se trouve ainsi en présence d'une bi-partition originale qui est ceci :

Premier plan	Deuxième plan
Sémantèse positive (+)	Sémantèse négative (-)

Telle est l'orientation constructive, la visée constructrice dominante, régnant en basque sur l'ensemble de la langue. Dans les langues auxquelles nous sommes accoutumés, la sémantèse se présente, au contraire, positive dans les deux plans, et c'est de ce qu'elle est positive ainsi, des deux côtés, que procède, pour une grande part, la séparation de la langue en deux plans : le plan nominal et le plan verbal, l'un et l'autre porteurs de particularité.

Dans nos langues, la phrase-mot, faute de s'être purifiée, de s'être réduite à son seul et pur mécanisme - ce qu'a réussi tout à fait exceptionnellement le basque - a cessé d'exister : à sa place on trouve un mot, qui est un verbe.

Dans l'exemple, extrêmement simple, cité la dernière fois : Petrus venit, le terme second venit est un verbe, mais il est aussi, à un certain degré, une phrase-mot, et une phrase-mot archaïsante, forte, ayant gardé en elle la particularité du verbe.

Que, par hypothèse, on fasse évoluer le latin dans la direction qu'a prise le basque à un moment donné, qu'arriverait-il ? Ceci que l'idée particulière de venir contenue dans venit sortirait du plan de venit, et, de venit lui-même, passerait dans le plan nominal, cependant que venit se réduirait à un auxiliaire incorporant une flexion de 3e personne en fonction de sujet. On aurait ainsi :

A	B	C
Petrus	venir	auxiliaire
	venant	il

Le groupe C représenterait la conservation de la phrase-mot et consacrerait une opposition :

mot + mot -------- + phrase-mot

au lieu qu'en latin n'existe plus qu'une opposition de mot à mot, par distribution des mots entre les deux plans : le plan verbal et le plan nominal.

Il n'en demeure pas moins que c'est pour avoir conservé quelque chose de l'ancienne phrase-mot que venit se suffit à lui-même, et que l'on peut dire sans pronom ajouté : venit,

alors qu'en français vient est insuffisant et requiert le support il : il vient. Du latin au français on a donc continué de révoquer la phrase-mot au bénéfice du mot.

On aperçoit ainsi, dans l'histoire générale du langage, un tournant - et un tournant très lent - où une phrase-mot qui n'a pas su se purifier, se réduire à sonseul mécanisme, est devenue un mot - un mot qui dès lors fut le verbe. Le basque, en son état actuel, représente la voie que doit suivre une langue qui se propose de ne pas avoir formellement le verbe.

Pour ce qui est des langues auxquelles nous sommes accoutumés, et plus généralement de toutes celles qui ne se sont pas engagées dans la voie qu'a suivie le basque, le mot s'y présente existant dans les deux plans de la langue, et c'est donc dorénavant à la constitution du mot, et non plus à l'universalisation de la phrase-mot - la phrase-mot ayant cessé d'exister - que va s'appliquer la saisie lexicale universalisante.

Ce qui revient à dire que la saisie universalisante, qui avait été originellement une réduction de la phrase à son pur mécanisme, va devenir, dans le cadre nouveau du mot, un assemblage universalisant d'éléments formateurs.

C'est sous cet aspect que nous apparaît la saisie lexicale dans les langues auxquelles nous sommes accoutumés, et en particulier en français. L'arrière-plan de la langue est la division du champ linguistique en deux plans : le plan nominal et le plan verbal, chacun des deux plans comportant un entendement différent des notions particulières acceptées. Dans le plan nominal, l'entendement s'achève en dehors du temps, à l'espace : et le résultat, c'est une catégorisation qui est celle du nom. Dans le plan verbal, l'entendement

s'achève en dehors de l'espace, au temps : et le résultat, c'est une catégorisation qui est celle du verbe.

Pour porter, pour véhiculer la transition de l'idée particulière à la notion universalisante et intégrante de catégorie, spatiale ou temporelle, il est fait usage de formes vectrices introduites dans le mot, et qui, selon ce qu'elles sont par nature, deviennent les déterminants soit dun entendement spatial et nominal, soit d'un entendement temporel et verbal.

Les déterminants du nom en français sont : le genre, le nombre, le cas synthétique (1), l'incidence à la troisième personne, ou, dans le cas de l'adjectif et de l'attribut, à une personne non déterminée, dont la détermination est reportée au discours. Quant aux déterminants du verbe, en français, ils consistent dans les indications grammaticales de mode, de temps, de personne, de fonction (la fonction prédicative), laquelle empêche le verbe de se suffire à lui-même, et l'oblige à se chercher un support sous forme de pronom extérieurement ajouté.

Dans les deux cas, celui du nom et celui du verbe, on assiste à un assemblage d'éléments formateurs, dont la loi d'assemblage est de s'ajouter linéairement les uns aux autres dans le sens d'une généralisation accrue, jusqu'à l'obtention de la catégorisation, soit dans l'espace soit dans le temps, laquelle constitue la partie du discours, conclusive et terminale en ce qui concerne le mot.

Un trait de nos langues est d'ignorer entièrement la place occupée autrefois dans l'acte de langage par la première saisie universalisante, se proposant pour fin d'universaliser la phrase en la réduisant à son mécanisme de formation.

(1) Cas subsumant les fonctions adverses de sujet et d'objet direct.

Cette ignorance de l'ancienne fonction de la saisie lexicale est un fait secondaire tardif, et avant que cette ignorance ne fût, il y eut un moment où, dans la construction du vocable, intervenaient deux profils de l'acte de langage :

1) Un profil archaïsant, qui était encore celui d'une saisie universalisante première, déterminante d'une phrase-mot en voie de réduction à son seul mécanisme ;

2) Un profil innové, qui était celui d'une saisie directe et universalisante d'éléments formateurs assemblés dans le mot - dans un mot dont une première formation s'opérait dans l'acte de langage au-dessus d'une seconde formation, restée par position celle du premier profil formateur, unique alors.

Les langues de ce type faisaient ainsi intervenir successivement, dans la genèse du mot, deux coupes interceptives de l'acte de langage, constituant chacune une saisie lexicale universalisante, et dès lors le problème existait du rapport de ces deux coupes interceptives, toutes deux universalisantes. C'est ce problème que résolvent, avec une élégance qui leur est propre, les langues sémitiques :

La première coupe transversale de l'acte de langage y produit une universalisation matérielle, écartant toute universalisation formelle : la matière est présentée en refus de forme. Cet état de vocable est celui représenté par la racine consonantique.

Quant à la seconde coupe portée par le travers de l'acte de langage, elle est productrice d'une universalisation formelle, en réaction contre le refus de forme qu'avait produit la première coupe intervenante.

C'est avec la seconde coupe portée par le travers de l'acte de langage que le vocable, enfin, se catégorise. Autrement dit, on voit le vocable refuser d'abord la catégorisation, pour ensuite la rechercher et la recevoir, le niveau de refus et celui de recherche étant nécessairement différents.

A quoi il faut ajouter que cette différence de niveau, productrice de deux universalisations orientées en sens inverse - l'une exclusivement matérielle par refus de forme, l'autre formelle par réception de forme - n'a pas été inventée par l'esprit selon des lois siennes, mais dictée par des faits de langage qu'il n'est pas dénué d'intérêt, maintenant, de rappeler.

Le premier de ces faits de langage, étudié aujourd'hui, c'est la persistance sourde de la première saisie lexicale, universalisante à l'égard de la phrase - de la phrase-mot. La position occupée anciennement par cette saisie lexicale première n'est pas abandonnée, et reste, dans l'acte de langage, le lieu de définition finale de mot. Autrement dit, la phrase-mot n'est pas encore abandonnée tout à fait comme telle : elle n'a pas encore, par la disparition de sa position de formation, consacré la substitution du mot à la phrase-mot.

Le second de ces faits de langage, étudié dans les leçons précédentes, c'est la fusion en un bloc impénétrable de plusieurs éléments formateurs appartenant au mot primitif, ce qui a empêché ce bloc, resté pluriel par son contenu, quoiqu'indissoluble, de descendre, dans l'acte de langage, jusqu'à la position de base, réceptive seulement à l'endroit de ce qui est singulier.

Ainsi deux niveaux de formation du vocable se sont déterminés dans l'acte de langage : l'un qui est archaïsme

(celui correspondant à l'ancienne définition de la phrase-mot, persistante sous des aspects renouvelés), et l'autre, celui correspondant à la difficulté d'analyse issue de ce que, dans le mot de premier état, des éléments formateurs se sont présentés, à un moment donné, indissociables en leur pluralité.

Les deux niveaux en question ont ensuite cessé de se déterminer. D'une part, en effet, la phrase-mot, se quittant elle-même comme telle, est devenue un mot - pareil à ceux rejetés en dehors d'elle auxquels elle s'opposait primitivement.
Cette disparition de la phrase-mot - et donc de l'opposition : mot/phrase-mot - correspond à une transition finalement révolutive qui est celle-ci :

(1) mot + mot + mot ---------- + phrase-mot

(2) mot + mot + mot ---------- + mot

(= nom) (= verbe)

transition de caractère psychique dont il est difficile historiquement de marquer la date, mais qui a eu lieu, avec les conséquences impliquées.

D'autre part, le bloc indissociable, quoique resté pluriel, qui refusait de descendre jusqu'à la base de l'acte de langage, réceptive seulement à l'endroit du singulier, a fini, en son indissociabilité, par perdre la pluralité qui lui restait, et, du même coup, devenu singulier, il a pu descendre jusqu'à la base de l'acte de langage, réceptive à l'égard du singulier et de ce qu'il est devenu.

Ces deux faits accomplis, la voie était libre pour un nouvel état de définition du vocable ne comportant plus qu'une seule saisie lexicale cherchant sa position la meilleure dans l'acte de langage. Cette situation systématique est depuis longtemps celle des langues indo-européennes auxquelles nous sommes accoutumés.

Les langues sémitiques en sont restées au régime archaïsant des deux saisies lexicales successives interceptant l'acte de langage à des niveaux différents de sa propre progression. Enfin, parmi les langues de l'Europe, il en est de non indo-européennes qui n'opèrent qu'une seule saisie lexicale, demeurée au niveau de la saisie lexicale primitive : celle qui opérait à l'encontre de la particularisation de la phrase et visait, essentiellement, à la réduction de celle-ci à son propre mécanisme.

Ces langues reposent sur un mécanisme discriminatif qui est resté :

mot + mot + mot ----- + phrase-mot
(pas encore verbe au sens où nous l'entendons)

Parmi ces langues, il faut mentionner le turc et le hongrois, dont le système général apparaît en discours être bien celui qu'indique la bi-partition portée au tableau, selon laquelle à des mots qui sont déjà, et tout à fait, des mots, s'oppose une phrase-mot, qui n'est pas encore tout à fait un simple mot, un simple verbe.

J'ai voulu, dans cette étude, et peut-être y ai-je réussi à un certain degré, tracer les contours dans lesquels une étude concrète et détaillée de l'histoire du vocable pourrait être enfermée, et conduite.

Un reproche que l'on pouvait faire à mes exposés antérieurs était de ne pas tenir un compte suffisant de l'aspect concret des choses : de ce côté il y a progrès, mais ce progrès même exigeait, et c'est à la fois notre excuse et notre justification, que les problèmes posés, et existant dans la pensée, fussent d'abord étudiés en eux-mêmes, indépendamment des circonstances, plus ou moins contingentes de langage, dans lesquelles ils se posaient effectivement. On voudra sans doute bien nous accorder d'avoir, dans les précédentes leçons et aujourd'hui, fait voir mieux que par le passé ce que furent ces circonstances. Sous ce rapport, nous nous sentons en progrès lent, mais tout de même en progrès.

Gustave Guillaume

Conférence du 10 Février 1949

Des demandes d'explications complémentaires m'ont été adressées, au sujet des questions de systématique traitées dans ma dernière leçon, auxquelles je me propose de répondre aujourd'hui aussi précisément que je saurai.

Le principe qui domine les théories exposées en ce qui concerne la forme qu'a prise le vocable au cours des âges, et selon les idiomes, est que l'acte de langage considéré in toto, et qui est un acte qui, comme toutes les opérations de langage, demande du temps - un temps opératif aussi bref que l'on voudra, mais réel -, le principe qui domine les théories relatives au vocable que l'on a avancées ici, c'est que l'acte de langage se développe, s'inscrit, partout et toujours, entre deux moments de lui-même : un moment initial où l'unité saisie par la pensée est une unité radicale, réduite à la plus grande étroitesse analytique (l'analyse vers l'étroit), et un moment final où l'unité saisie par la pensée est une unité d'aboutissement, pourvue de la largeur que comporte une pensée exprimée se suffisant à elle-même. Cette unité d'aboutissement, c'est la phrase ; et la saisie de laquelle résulte sa construction mentale est une saisie terminale que nous nommons la saisie phrastique.

C'est donc entre ces deux saisies, correspondant aux moments-limites de l'acte de langage, que l'acte de langage se développe.

On en peut donc figurer la limitation par le schème élémentaire déjà porté maintes fois au tableau :

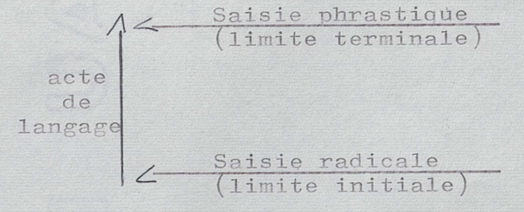

La saisie phrastique est fait de discours : c'est en tout état de cause en discours que se fait la phrase.

La saisie radicale est fait de langue : c'est dans la langue, par un cheminement qui est celui de l'analyse, que se déterminent les élements formateurs radicaux, quelle qu'en soit l'espèce, matérielle ou formelle, auxquels le discours fera appel pour sa construction.

Au schéma porté au tableau, il convient d'ajouter qu'il est alternativement parcouru par la pensée dans le sens ascendant et dans le sens descendant. Le sens ascendant est celui selon lequel opère le sujet parlant. Partout et toujours, cela indépendamment de la typologie idiomatique, le sujet parlant construit la pensée exprimée en discours à partir de la donnée de langue. Pour le sujet parlant, le fait de langue est premier et le fait de discours second. La situation s'inverse quand il s'agit du sujet écoutant, pour qui le fait de discours est premier, et le fait de langue second. Encore ici convient-il, et c'est fort important, d'introduire une réserve ; car si le sujet écoutant entend, comprend, ce que dit, en discours, le sujet parlant, c'est par référence à une possession première qu'il a de la langue, des faits de pensée qui la constituent.

Ainsi, qu'il s'agisse du sujet parlant ou du sujet écoutant, le fait de langue, dans la pensée des interlocuteurs, a le bénéfice de l'antécédance par rapport au fait de discours. Dans la pensée des interlocuteurs, universellement, le fait de langue - silencieux (on possède la langue dans le silence de la pensée et de la voix) -, postériorise le fait de discours, cependant que, réciproquement, le fait de discours antériorise le fait de langue.

Dans notre terminologie - qui par là se distingue de la terminologie saussurienne en un point non dénué d'importance - langue et discours sont des termes recouvrant des réalités corrélatives. Il ne peut exister de discours sans langue, et là où il y a langue, et là seulement, il y a possibilité de discours.

Dans la terminologie et dans la théorie de l'illustre linguiste, la notion du discours ne se dégage pas nettement de celle de langage, et sous le terme général de " langage " F. de Saussure implicitement réunit, sans les séparer, l'expression de pensée, partant d'une langue instituée et celle partant d'une langue non encore définie en soi - non encore parvenue, dans l'esprit, à l'état que j'appelle institution.

Cette non-séparation des deux états de la pensée en instance d'expression, celui bénéficiant du secours d'une langue instituée et celui auquel ce bénéfice est refusé, nous paraît constituer dans la théorie saussurienne une lacune à ne pas maintenir. Car si on la maintient, du même coup échappe la véritable raison d'être de la langue, son motif d'existence dans la pensée humaine, lequel motif est de libérer la pensée humaine en instance d'expression des difficultés pénibles du langage improvisé : celui qui, faute d'une langue instituée préalablement, ne peut pas être discours, ne peut pas avoir les qualités propres au discours et ne peut pas, notamment, se laisser diviser en parties du discours, quelle qu'en soit l'espèce.

Qu'on ne le perde pas de vue, car c'est là de tous les faits de grammaire générale, si peu nombreux, le plus général de tous ; si la langue existe, c'est par le déficit du langage improvisé. Que par hypothèse on imagine l'homme doué du pouvoir merveilleux d'inventer dans le moment du besoin, et en accord parfait avec les exigences de ce moment, ses moyens d'expression, et la question, le problème, de l'invention, de l'institution d'une langue ne se poserait pas. Les littérateurs, en général, et certaines écoles, ou chapelles littéraires ont fort bien aperçu - avec des conséquences rarement heureuses - qu'il pourrait exister un état de langage supérieur abolissant la corrélation langue/discours De là des tentatives diverses - et d'un intérêt inégal - qu'il ne m'appartient pas de rappeler maintenant et qui sont présentes à l'esprit de chacun.

J'en reviens à mon sujet propre : l'acte de langage. Sa limite de départ - la saisie radicale - est essentiellement fait de langue ; sa limite d'aboutissement, la saisie phrastique, fait de discours. Or si, comme il a été expliqué il y a un instant, le fait de langue a, dans la pensée des interlocuteurs, le bénéfice de l'antécédance par rapport au fait de discours, - celui-ci étant tardif et celui-là précoce -, si l'on se place au point de vue historique, on se trouve en présence d'un mécanisme, inverse cette fois sans réserve aucune, selon lequel l'antécédance appartient dans l'histoire générale du langage au fait de discours Le langage a commencé par des tentatives, par des essais, plus ou moins opérants ou inopérants, et c'est de ces essais, par une observation intuitive orientée en direction de l'analyse - et d'une analyse aussitôt reprise et vérifiéeen sens inverse - qu'ont été tirés les premiers éléments de langue, Actuellement encore la langue se developpe, pour une partie, selon le mouvement qui la fait procèder du discours et de ses essais continuellement renouvelés. Mais, d'autre part, la langue en se déterminant dans l'esprit comme un ouvrage construit avec système,

s'est pourvue par là d'un mécanisme constructif lui appartenant en propre, qui ne doit rien au discours, qui ne doit ce qu'il est qu'à ses exigences internes. On en est là dans les idiomes évolués où la construction de discours et la construction de langue sont des opérations de pensée hétérogènes, obéissant, chacune de leur coté, à leurs lois propres, avec ceci de particulier qu'il faut au discourd s'accomoder de construtions que la langue opère en elle non pour lui, discours, mais pour elle, langue, en quête intérieurement d'une économie interne supérieure, d'une architecture réussie.

Les limites entre lesquelles s'inscrit le développement de l'acte de langage - saisie radicale et saisie phrastique - constituent ce qu'on pourrait appeler sa limitation mécanique. Il faut à l'acte de langage, qui, comme toute opération de langue, suppose pour de produire un temps opératif, une limite de commencement et une limite de fin. Reconnaître ce que sont ces limites, c'est assigner à l'acte de langage une limitation de mécanisme, sans aller sensiblement plus loin.

L'acte de langage est en soi, essentiellement, de bout en bout, une activité de l'esprit : et c'est sous cet angle de vuequ'il y a lieu de se le représenter. Or un principe -qui est le principe fondamental - de la psycho-systématique du langage, c'est que la pensée n'a d'autre moyen de se saisir elle-même en son activité que de porter par le travers de cette activité des coupes interceptives. Ce principe, et c'est là une élégance particulière de la psycho-systématique, n'est nulle part en défaut, et l'application qu'on en fait aux problèmes les plus divers conduit partout et toujours à des résultats intéressants et souvent d'une grande portée. Il n'existe à cet égard aucun doute dans la pensée de mes anciens auditeurs qui, en des questions bien différentes les unes des autres, ont vu s'affirmer la justesse et la puissance du principe directeur que l'on vient de rappeler.

L'acte de langage étant une activité, la pensée, pour s'en saisir, aura recours à des coupes transversales - que nous nommons saisies lexicales- qui lui en livreront un profil. Et ces coupes transversales - dénommées saisies lexicales - pourront théoriquement atteindre l'acte de langage en tel ou tel moment choisi de son développement. Et selon qu'elles l'atteindront à un moment ou à un autre de sa propre progression, il s'ensuivra une typologie différente de la langue.

Une première typologie extrême est l'holophrastie, résultant de ce que la saisie lexicale interceptive opérant par le travers de l'acte de langage atteint celui-ci au voisinage immédiat de la saisie phrastique terminale. Une autre typologie extrême est celle appartenant aux langues à caractère, issues de ce que la saisie lexicale interceptive opérant par le travers de l'acte de langage atteint celui-ci au plus bas, au voisinage, immédiat de la saisie radicale. Les typologies extrêmes ont été chacune un moment de l'histoire générale du langage. Ce qui ne veut aucunement dire que tous les idiomes aient, à un moment de leur histoire été des langues à caractères, mais qu'à partir d'un départ commun (l'holophrastie), certains d'entre eux ont pu le devenir. Ce sont des typologies relativement simples. Dans l'holophrastie primaire les éléments formateurs radicaux - matériels et formels indifféremment - s'assemblent et s'agglutinent dans une phrase mot qui les retient tous en elle et n'en laisse échapper en dehors d'elle aucun. Ajoutons que cet état d'holophrastie absolue est un état limite purement théorique dont on ne saurait produire aucun exemple. Si l'exemple a existé aux origines, il est perdu dans la nuit des temps - dans la nuit de la préhistoire. De l'holophrastie, ce qui a subsisté ce sont des idiomes où en face de mots qui sont déjà, accidentellement, de vrais mots, fonctionne une phrase-mot capable, selon les cas, de les retenir en elle ou de les rejeter en dehors d'elle après les avoir en elle suppléés par des moyens pronominaux, ou en recourant, s'il s'agit de l'élément verbe, à des auxilliaires spéciaux.

Historiquement, on ne se trouve jamais en présence de l'holophrastie intégrale, mais toujours d'un état typologique dérivé de l'holophrastie, qui n'est déjà plus celle-ci, mais qui, néanmoins, a conservé quelque chose de son mécanisme. Il n'en va pas de même de l'état typologique représenté par les langues à caractères qui est historiquement largement attesté, et dont un représentant remarquable est le chinois.

UNe supposition - qui n'est qu'une supposition - est que les langues à caractères marquent le terme d'un abaissement de la saisie lexicale qui serait descendue, historiquement, des hauteurs de la saisie phrastique au bas njveau extrême de la saisie radicale. Entre les langues holophrastiques et les langues à caractères, il y aurait donc, à supposer fondée la supposition que l'on vient d'émettre, une longue période qui aurait connu des saisies lexicales interposées entre les limites extrêmes de l'acte de langage: saisie phrastique et saisie radicale; et de ces saisies en position moyenne, plus ou moins précoce ou tardive, il ne subsisterait rien de véritablement reconnaissable. L'admission de cette hypothése conduirait à admettre la thèse, fondée sur des indices étymologiques fragiles, du grand sinologue Karlsgren, qui voit dans le chinois isolant - isolant les caractères - un idiome qui aurait été originairement flexionnel.

Abstraction faite du chinois et des langues de même type - dont aucune n'a été autant que le chinois fidèle au type - les langues du monde auxquelles le linguiste peut s'intéresser sont des langues où la saisie lexicale intervient entre l a limite terminale et la limite initiale de l'acte de langage pris dans le sens ascendant.

Il découle de là que la typologie de ces langues, pour autant qu'elle est diverse, suppose une saisie lexicale intervenant par position différente entre les limites de l'acte de langage.

On arrive ainsi, en faisant varier la position de la saisie lexicale, et s'il y a lieu en la faisant se succéder à elle-même dans l'acte de langage, à rendre raison clairement et avec élégance,

des divers états typologiques attestés par les langues du monde. C'est un résultat de grande portée, mais qui laisse irrésolu un problème capital, à savoir celui du facteur ou des facteurs qui ont déterminé et determinent la position de la saisie lexicale interceptant l'acte de langage par le travers.

C'est à ce problème que l'on s'est attaqué dans les dernières leçons, et tout particulièrement dans celle de jeudi. La solution de ce problème déborde l'explication mécanique consistant sans plus, ou sans beaucoup plus, à déplacer, pour justifier des états typologiques différents de la langue, la saisie lexicale interceptive le long de l'acte de langage qu'elle recoupe par le travers.

A l'explication mécanique on est amené à ajouter une explication, moins abstraite, tenant un compte plus grand des réalités psychiques et sémiologiques en présence desquelles le sujet parlant s'est trouvé historiquement. C'est cette explication générale, doublant l'explication purement mécanique, satisfaisante en soi, que l'on a commencé de produire la dernière fois, et sur laquelle - on s'en est rendu compte par les questions qui nous été posées - il y a lieu de revenir attentivement. Car dans une théorie du vocable, il ne s'agit seulement de démontrer que l'état typologique du vocable est conditionné par la position de la saisie lexicale dans l'acte de langage: il faut encore découvrir, ou à tout le moins apercevoir, ce qui conditionne cette position et ses variations .

Il y a là matière à pas mal de developpements interessants; mais avant de les aborder, il semble qu'il convienne, après les explications présentées la dernière fois, de revenir en premier sur une différence dont on a peut-être pas vu suffisamment la nature, qui est celle de la phrase-mot déjà trés abrégée, réduite, par soustraction d'éléments nominaux et d'éléments de suppléance quipeu à peu aussi sortent de la phrase-mot et du mot devenu verbe.

Entre la phrase-mot, sous réduction extrême, et pouvant déjà apparemment faire figure de verbe, et le verbe, il y a cette différence essentielle que la phrase-mot, contenant substantiellement le verbe, est sujette à en faire varier l'assiette pronominale. Le verbe dans la phrase-mot pourra s'asseoir sur plusieurs pronoms de fonction différente et la fonction des pronoms d'assiette pourra varier. Aussi longtemps que cette faculté de variation de l'assiette du verbe est maintenue, le verbe-mot n'est pas encore pleinement institué. Ce qui continue d'exister, quoique déjà frappé de déchéance, c'est la phrase-mot.

La phrase-mot en réduction produit des cas d'elle-même où le verbe a son assiette à un seul pronom, de fonction toujours la même. A ce moment, si l'assiette pronominale du verbe devient invariable en fonction, la phrase-mot est devenue un mot: un verbe-mot. Il en est ainsi en latin où la construction venit est un verbe parce que l'apport verbal signifiant l'idée de "venir" a son assiette à un pronom sujet, lequel, dans le mot ainsi constitué, ne se présente jamais sous une autre fonction. Que l'apport verbal ven- puisse avoir son incidence à une assiette pronominale élargie ou fonctionnellement différente, et l'on se trouverait encore en présence de la phrase-mot, dont le trait caractéristique est de comporter une suffisante faculté de variation de l'assiette verbale. [ ]

Petrus	+	Venit
(sujet, nominatif, donc portant caractérisation du sujet)		(verbe ayant assiette à un pronom sujet, suppléant en fonction identique Petrus)

Cette suppléance en fonction identique est un mécanisme ressortissant à la phrase-mot et conservé dans un mot-verbe, qui est déjà un verbe du fait que son incidence pronominale incorporée est devenue inextensible et fonctionnellement invariante.

L'état de verbe n'est donc catégoriquement atteint qu'en français où l'apport verbal signifiant l'idée de " venir," est incident

[Toutefois dans le latin venit, il reste encore quelque chose de la phrase-mot qui est ceci : que venit contient un pronom sujet, et que, contenant un pronom sujet lui permettant de se suffire s'il y a lieu à lui-même, il n'en est pas moins capable d'être rapporté comme prédicat à un sujet nominal. Dans ce dernier cas, celui où je dis : Petrus venit, la liaison phrastique des termes en présence est celle-ci :]

non plus à un pronom en fonction de sujet, mais à un pronom en fonction de prédicat: de sorte que, d'une part, vient ne se suffit plus à lui-même et requiert le support d'un pronom sujet, extérieur à lui, non incorporé - ce qui oblige à dire: il vient, là où il suffisait en latin de dire venit - et que d'autre part, dans Pierre vient, Pierre se présente sujet et vient prèdicat, et prèdicat seulement, sans contenance de fonction sujet. Ainsi du plan nominal au plan verbal la fonction sujet n'est pas réitérée - réitération qui est un dernier trait de la phrase-mot expirante. Là où la même fonction, fût-elle unique et invariante dans le verbe, se répète en celui-ci aprés avoir été rendue dèjà par un cas approprié dans le nom, ce en présence de quoi on se trouve, c'est un verbe-mot, déjà mot, mais qui a conservé encore en soi quelque chose du mécanisme de la phrase-mot - quelque chose, mais pas assez pour que l'état de verbe ne doive pas être considéré atteint.

D'ailleurs pour justifier la qualité de verbe attribuée à venit, sans discussion possible, il suffit, ce qui est sans doute la vérité à une certaine époque de la latinité, de poser que dans venit l'assiette pronominale alterne entre la fonction sujet et la fonction prédicat. Venit n'involuerait pas la seule fonction de sujet : il involuerait une alternance fonctionnelle sujet/prédicat, selon le jeu de laquelle venit aurait son assiette intérieure pronominale à prédicat dans Petrus venit, et son assiette pronominale à sujet dans venit (il vient).

Cette alternance latine, involuée dans venit, a fait place en français à une assiette pronominale tout à fait constante à prédicat. Et par là on a définitivement quitté la phrase-mot, remplacée par le verbe-mot.

Ce qui constitue la phrase-mot, c'est l'inconstance sous le verbe de l'assiette pronominale. Il reste quelque chose de cette inconstance là où le verbe a son assiette non pas à une unique fonction, mais à une alternance de deux fonctions.

Le verbe existe catégoriquement au moment où le verbe emporte avec soi dans la langue, par mécanisme incorporé, une assiette pronominale une et de fonction unique, absolument invariante.

Mais déjà le verbe préfigure son existence catégorique là où, incident intérieurement à un pronom unique, ce pronom retient une alternance fonctionnelle invariante, toujours la même, comme celle qui permet à venit d'avoir son assiette, ad libitum, à un pronom incorporé portant, selon qu'il est besoin, fonction de sujet ou fonction de prédicat.

Du latin au français, on observe par conséquent trois états verbaux :

1) un état où venit incorpore uniquement la fonction de sujet. Auquel cas ladite fonction, si le sujet est exprimé par un nom, se trouve répétée dans le plan nominal et dans le plan verbal :

Petrus	venit
(sujet)	(sujet)

2) un état où venit incorpore une alternance pronominale sujet/prédicat, ce qui évite la répétition de la fonction sujet, là où cette fonction est déjà signifiée dans le plan nominal.

3) un état où le français vient n'incorpore plus que la fonction de prédicat, avec les conséquences que cela entraîne.

Autrement dit deux états catégoriques à fonction unique, entre lesquels s'inscrit un état transitoire à fonction alternante, le premier état catégorique ressortissant encore à la phrase-mot dont l'abandon n'est consacré que par l'accession au second état catégorique, celui qui substitue à une alternance pronominale sujet/prédicat incorporée, la fonction unique de prédicat - la fonction sujet se trouvant de même rejetée dans le plan nominal.

Aprés ces explications relatives à la séparation exacte et rigoureuse de la phrase-mot et du verbe, il me sera plus facile dès la prochaine fois de motiver assez correctement les positions prises historiquement par la saisie lexicale le long de l'acte de langage, dont elle représente une interception. Et je pourrai avec une suffisante aisance rapporter à des déterminants les changements de position de la saisie lexicale, et le doublement de la saisie lexicale dans les langues sémitiques. L'explication purement mécanique, déjà satisfaisante par elle-même, se sera ainsi enrichie d'une explication dont l'objectif est de motiver les variations mécaniques - et de les motiver non pas par des considérations de système abstraites, ne manquant pas du reste de valeur, comme celle, philosophique, de la distinction de la matière et de la forme, mais par des conditions en rapport plus étroit avec celles qui ont originellement déterminé et fait évoluer la corrélation : fait de discours et fait de langue.

Gustave Guillaume

Conférence du 13 Janvier 1949

Nulle part, en linguistique, les difficultés ne sont aussi grandes que dans la partie, fondamentale, qui constitue la théorie du vocable, et un peu plus particulièrement la théorie du mot. Ces difficultés avaient été reconnues par Meillet, qui en vue de les écarter, au moins provisoirement, avait proposé du mot la définition suivante : " Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donné susceptible d'un emploi grammatical donné ". Formule conçue en termes assez généraux pour pouvoir s'appliquer à toute langue et dispenser ainsi de toute recherche ayant trait à la détermination d'un système constitutif du vocable.

La difficulté que présente la théorie du mot est due en grande partie à ce que les faits qui ont contribué, dans les différents idiomes, à une définition d'état de mot, sont des faits dont la survenance a occupé des millénaires, des millénaires dont beaucoup - la grande majorité - appartiennent à la préhistoire du langage, avec ceci qui accroît les difficultés, que presque tous ces faits ont appartenu au discours parlé, dont il ne reste rien d'observable. Il ne saurait donc être question d'asseoir une théorie du mot - plus généralement une théorie du vocable - sur la constatation historique de faits de détail successivement observables dans la durée. Ces faits de détail ont existé, mais de ce qu'ils ont été chacun particulièrement, nous ne saurons jamais rien d'exact. Appartenant à la langue parlée, ils se sont évanouis, pour nous, avec celle-ci.

La documentation en ce qui concerne la théorie du vocable se réduit à la connaissance de langues anciennes conservées sous la forme écrite, ou de langues encore parlées, représentatives les unes d'un état très éloigné de la primitivité, les autres d'un état encore proche de ce qui fut primitivement.

De cette documentation, diverse et hétérogène, on ne saurait, fût-ce par l'étude la plus minutieuse et la plus étendue, tirer directement une connaissance de ce qu'a été dans ses grandes lignes l'histoire du langage. Pour atteindre à cette connaissance,(1) il est nécessaire, si l'on veut tirer de celle-ci un parti utile, de la rapporter à une étude d'un autre ordre, et qu'elle suggère du reste, qui est celle des états de langue successivement obligés.

C'est en considérant, en reconstituant, par l'analyse, la successivité obligée des états de langue, qu'on voit s'élucider à un certain degré, - et en tout cas pour ce qui est capital - le problème de la multiplicité des langues et de leur infinie diversité de structure. Cette étude conduit à déterminer des états de langue successifs obligés, auxquels se rattachent les états de langue observables, ceux dont on a témoignage.

La théorie du vocable est essentiellement une des variations qu'a subies nécessairement, depuis les origines, le système constructif d'où procède le vocable. Ces variations nécessaires sont intégrantes à l'endroit des variations contingentes qui en ont été historiquement le support, et dont l'étude, faute de documents est impossible. Il existe en linguistique, il existe dans l'histoire du langage, une suite de changements de structure obligés, lesquels changements pour se produire s'appuient sur des faits contingents qui, pour une même structure générale visée, peuvent être fort différents d'un idiome à l'autre.

(1) l'étude documentaire est insuffisante, et ...

Aussi de deux choses l'une : ou bien le linguiste réservera son attention à ces faits contingents, avec l'espoir fallacieux d'en tirer des conclusions de portée générale, ou bien, sans négliger les faits contingents observables, il se donnera pour tâche de les saisir dans le cadre des faits obligés auxquels, en dépit de leur diversité, et de leur contingence, ils demeurent asservis.

Il y a dans l'histoire du langage, en matière de structure, deux ordres de faits : a) les faits libres, contingents, accidentels ; b) les faits obligés, limitatifs de cette liberté. Du côté des faits obligés, il existe un déterminisme que l'esprit peut suivre ; du côté des faits contingents règne l'indéterminisme, mais cet indéterminisme régnant n'est pas illimité : il a pour limitation les faits obligés de structure qui le restreignent et à la dominance desquels il n'échappe pas.

Aussi bien ai-je la conviction qu'il y a là un aspect véritablement universel de la nature des choses : partout, sous un certain déterminisme intégrant et limitatif, se développe un indéterminisme intégré, libre, dans les limites que lui assigne le déterminisme intégrant.

Ce qui est directement observable, c'est surtout l'indéterminisme intégré ; ce qui n'est observable qu'avec le secours d'une analyse plus ou moins spéculative, c'est le déterminisme intégrant.

C'est de ce côté, celui du déterminisme intégrant, que s'est portée notre étude des faits linguistiques, et le résultat a été, d'une manière générale, que, connaissant les faits intégrants, nous avons mieux vu, pour avoir réussi à les situer dans leur rapport de dépendance à l'égard des faits intégrants, les faits appartenant à l'indéterminisme intégré.

Un linguiste comme Humboldt avait beaucoup généralisé à partir de faits contingents observés ; or, de cette somme énorme de généralisations, il n'est rien, ou presque rien demeuré de valable. Nous avons aussi, pour notre part, fait un gros effort de généralisation, mais par une toute autre voie : des faits contingents observés, et sans trop nous y arrêter de prime abord, nous avons retenu quelques idées relatives à une successivité de faits obligés ; et ce sont ces faits qu'en premier lieu nous avons cherché à bien établir, par reconstitution - reconstitution faisant appel au raisonnement, et à l'observation de ce qui se passe en nous pendant l'acte de langage.

Notre base d'observation a donc été surtout l'acte de langage et la variation que peut subir son économie interne. On a préféré cette observation analytique de l'acte de langage à une observation historique dont le départ aurait été la masse immense des faits contingents sur lesquels s'est appuyée, en sa variation, l'économie interne de l'acte de langage. Là est, par rapport à des études du genre de celles qu'a poursuivies Humboldt, l'originalité de notre tentative. D'abord, en partant de l'acte de langage, et des changements possibles de son économie interne, nous avons eu à nous faire une idée de la systématique du vocable, et ensuite, dans cette systématique en renouvellement, à marquer les moments caractéristiques, ou si l'on veut, révolutifs. Après quoi, les moments caractéristiques et révolutifs de la systématique du vocable étant clairement discernés, il s'est agi et il s'agit encore d'y rattacher progressivement les faits contingents observables, et infiniment divers selon les idiomes. Ce rattachement est à nos yeux une tâche seconde, qui pourrait certes conduire à retoucher la vision des grands faits intégrants, appartenant à l'histoire obligée du langage, mais qui, par cette retouche même, ne fera que mieux établir la puissance intégrative de ceux-ci.

Donc notre tâche première a été, partant de l'acte de langage et de son économie interne, de marquer les variations obligées - les variations seules possibles - de cette économie intérieure. Cette manière d'étudier a quelque chose d'abstrait, qui peut rebuter certains, mais si on n'accepte pas, au début, cette considération des choses dans l'abstrait, on est certain de ne jamais réussir à les voir avec exactitude dans le concret. On ne comprendra pas ce qu'a été, ce que sont, dans le concret, le mot de nos langues indo-européennes, celui des langues sémitiques à racine pluri-consonantique, celui des langues qui n'ont pas encore rencontré - ou ne rencontreront plus jamais - le problème de la racine, celui des langues à mots-phrases, qui sont les langues à caractères concrets, non parfaitement saisissables abstraitement en dehors de l'unité d'effet, et celui des langues à caractères abstraits - saisissables distinctement, séparèment, isolément, en dehors de tout emploi de discours. On ne saisira rien de cette typologie si diverse, si préalablement on n'a pas su reconstituer dans sa successivité obligée ce que fut - ce que ne pouvait pas ne pas être - la systématique de définition du vocable. Cette reconstitution nous met en présence d'un système et des variations qu'il comporte, selon une successivité non libre ; et d'est en partant de ce système, et de sa définition réussie, que l'on peut enfin réussir à comprendre, pour chaque idiome situé à sa juste place dans l'histoire du langage, les faits contingents libres qui lui appartiennent, mais qui, en lui, ne sont pas déterminants de sa structure, laquelle mène, en définitive, aux faits obligés.

Dans la leçon précédente, on a établi, pour la première fois ici, en termes explicites, la distinction, importante en doctrine, d'une morphologie verticale et d'une morphologie horizontale.

Et il a été indiqué que, primitivement, la morphologie du mot fut uniquement horizontale, par association horizontale de caractères-syllabes ; qu'elle devint ensuite à la fois horizontale et verticale, horizontale par association de caractères-syllabes, et verticale par traitement de la racine consonantique issue de ce qu'un certain groupe de caractères-syllabes étaient, dans le mot sous son premier état, devenus indissociables : ce qui eut pour effet de substituer à leur séparation analytique en caractères distincts, une analyse d'un autre ordre, ne faisant plus état de cette séparation abandonnée. Cette analyse nouvelle est celle qui oppose la racine pluri-consonantique, faite de consonnes seulement, à la racine pourvue, en second lieu, de voyelles morphologiques de traitement.

Selon cette analyse nouvelle, le vocable fait, dans l'acte de langage, l'objet de deux saisies lexicales : une première saisie, qui détermine la racine pluri-consonantique, et une seconde saisie chargée de réduire la diffluence de la racine à une limitation formelle de concept et de partie de discours. La racine K-T-B correspond à l'idée diffluente d'écrire, idée dont la diffluence embrasse la totalité du champ linguistique. Les voyelles morphologiques interviennent comme réductrices de cette diffluence, qu'elles restreignent à une vision de concept et de partie du discours.

Je tiens, quand je parle de morphologie verticale et de morphologie horizontale, à ne laisser subsister rien de vague dans la description des deux phénomènes.

Là où la saisie lexicale est unique, la morphologie est tout entière horizontale. C'est le cas, après un long détour, dans les langues d'origine indo-européenne qui nous sont familières.

Pour qu'il y ait morphologie verticale, s'ajoutant à la morphologie horizontale, il est indispensable que dans l'acte de langage se succèdent deux saisies lexicales. Autrement dit, et ceci constitue une bonne et simple définition de la morphologie verticale, - autrement dit, la morphologie verticale est celle qui se développe entre deux saisies lexicales successives, dont la seconde détermine l'élément formel de mot, après que la première en a déterminé l'état matériel, anti-formel - celui qui n'accepte aucune forme et présente la matière amorphe, débordant par sa diffluence tout état de définition sous forme.

Les langues indo-européennes, après avoir accepté la successivité de deux saisies lexicales - et donc, une morphologie verticale de transition entre les deux saisies lexicales, productives chacune de morphologie horizontale - sont d'assez bonne heure revenues au principe de l'unité cinétique de la morphologie, redevenue dans nos langues uniquement horizontale, le radical n'exerçant aucune action intégrante à l'égard de la morphologie du mot.

Les langues sémitiques, au contraire, archaïsantes, ont continué d'accepter le principe de la dualité cinétique de la morphologie, et à l'ancienne morphologie horizontale, à laquelle appartiennent les affixes (préfixes et suffixes), elles ont ajouté une morphologie verticale de transition entre la saisie lexicale 1, déterminante de la racine, et la saisie lexicale 2, déterminante du mot, prêt à entrer en phrase. Schématiquement, dans les langues sémitiques, l'acte de langage, pris dans le sens ascendant, est donc intercepté deux fois, la première interception déterminant la racine, et la seconde le mot. La morphologie verticale joue entre les deux interceptions, chacune livrant (on ne doit pas le perdre de vue) une morphologie horizontale.

C'est dire que la morphologie verticale est celle inscrite et développée entre deux morphologies horizontales successives.

La morphologie verticale - qui fait violence au principe de l'unité cinétique du vocable, en lui assignant un développement réparti sur deux dimensions et à la vérité sur trois axes : deux axes horizontaux, celui de la première saisie lexicale et celui de la seconde saisie lexicale, et un axe vertical de transition d'un axe horizontal à l'autre - la morphologie verticale est, dans l'histoire du langage, la conséquence d'un accident psychique et physique à la fois, survenu à une première morphologie qui fut d'abord exclusivement horizontale.

Pour bien comprendre la portée de cet accident et ses conséquences, il convient d'étudier les choses dans le sens dissociatif plutôt que dans le sens associatif. Le sens dissociatif est celui, descendant, par lequel on passe du composé large à ses composants étroits. Le sens associatif : celui ascendant, par lequel on passe des composants étroits au composé large.

Dans le sens dissociatif, un état d'analyse existe, qui, dans un mot recomposé de caractères alignés horizontalement, permet à chacun des caractères composants du mot de retourner à son unité fondamentale. Ainsi, dans un mot où N caractères s'associent, le groupe formé par cette association se résout analytiquement en N caractères composants. Le mot, dans les langues de ce type, existe, mais le sentiment du caractère n'y est pas aboli. Parmi les langues modernes, un bon exemple est le turc. Le turc est une langue à mots, mais le mot y reste un alignement de caractères, qui, devenant séparables, se laissent réduire à l'unité.

L'état dissociatif en question, selon lequel les caractères composants sont susceptibles chacun de retourner à leur unité, est un état qui a souffert, à un moment donné, de ce que parmi les caractères alignés dans le mot, certains, trop étroitement liés psychiquement, sont devenus inséparables, ont fait bloc, et ont par là cessé de pouvoir dissociativement retourner jusqu'à leur unité fondamentale. La seule unité à laquelle ils pouvaient désormais retourner était celle du bloc par eux constitué, et devenu horizontalement impénétrable.

Il est intéressant de sereprésenter exactement les choses (ce qu'on n'a pas eu le temps de faire la dernière fois) dans le sens uniquement dissociatif.

On part de la phrase, unité d'effet. Dans le sens dissociatif on en retient des composants qui, associés et alignés, font le mot ; et le mot ainsi construit se réduit, par dissociation, en des composants étroits, affirmant chacun leur unité. La dissociation analytique ne rencontre aucun obstacle : elle joue librement.

Au mot on a :

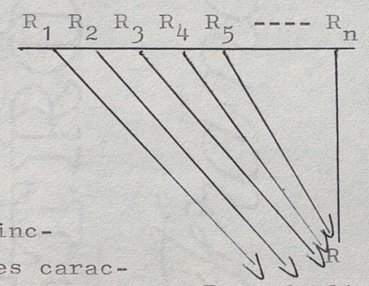

A la base de l'acte de langage on a distinctement pour chacun des caractères composants :

Base de l'acte de langage.

C'est-à-dire que chacun des caractères, à la base de l'acte de langage, se laisse isoler.

Cet état dissociatif parfait, cesse d'exister lorsque des caractères, R_3, R_4, R_5 par exemple, font bloc dans le mot et ne laissent plus analytiquement dissocier. Que voit-on alors ? On voit certains caractères garder leur pouvoir entier de dissociation par retour à la base de l'acte de langage, tandis que d'autres caractères, trop étroitement soudés, refusent la dissociation qui les ramènerait à cette base. Pour cescaractères soudés et faisant bloc impénétrable, la base de langage, fort étroite, est une position interdite, inacessible. Il leur faut ensemble, faute d'étroitesse, demeurer dissociativement en-deçà. On a donc un arrêt de la dissociation antérieur, dans le sens dissociatif, à la base de langage. Figurativement ceci :

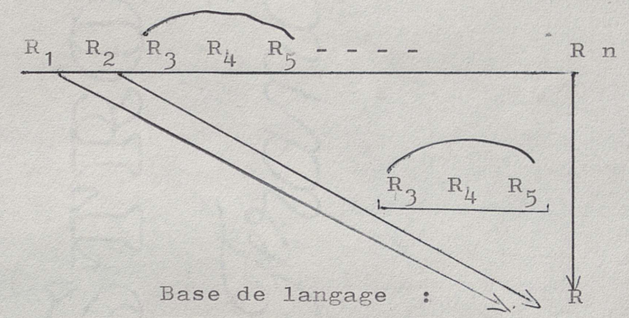

Soit donc, dans le mouvement dissociatif, un arrêt, une position d'arrêt, à laquelle correspondra un même arrêt dans le sens associatif. De sorte que le système de mot en devient ceci :

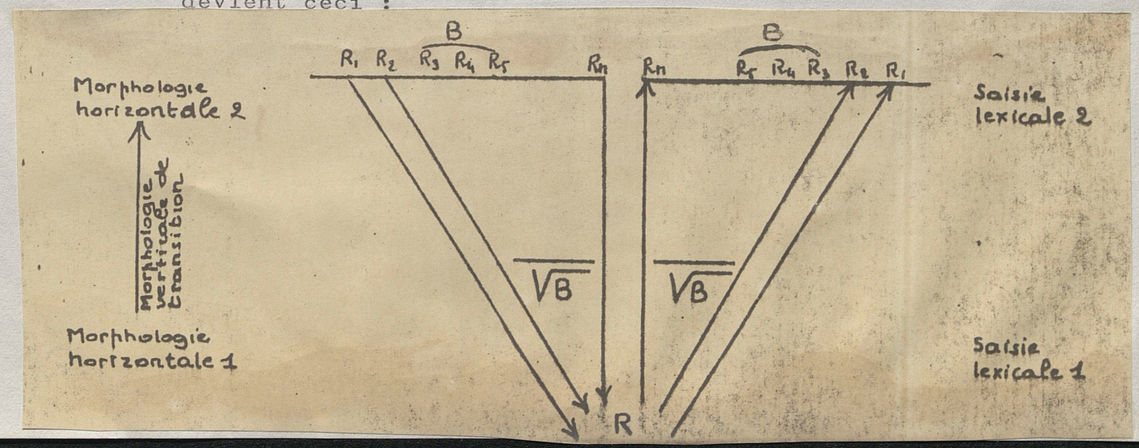

Ce système succède à un système qui fut d'abord, tout simplement, pris en entier :

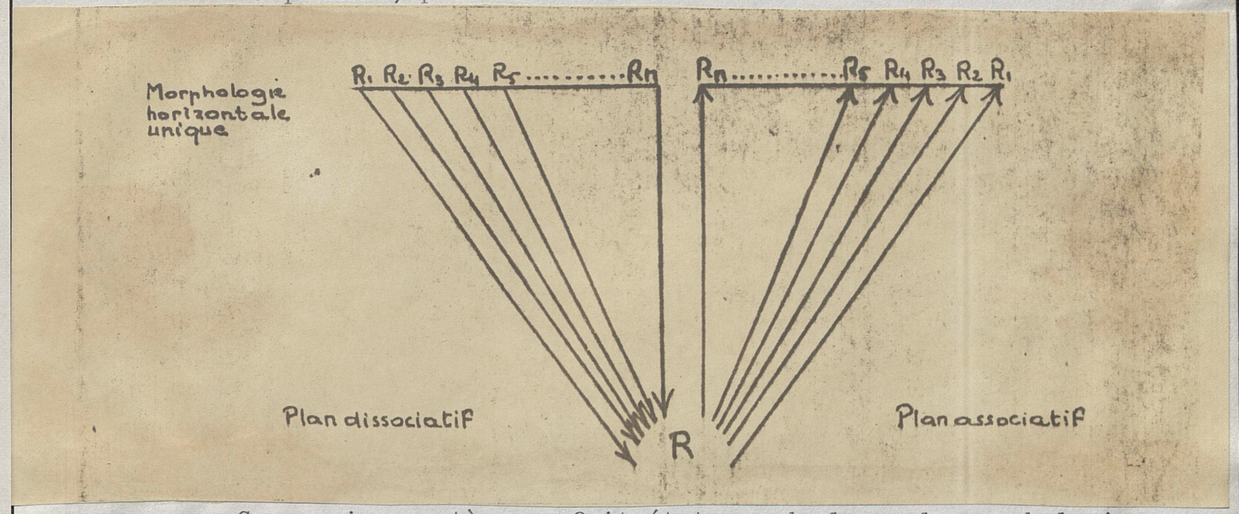

Ce premier système ne fait état que de la seule morphologie horizontale. Le principe de l'unité cinétique de constitution du mot est respecté. Il lui est fait violence là où, entre deux saisies lexicales horizontales successives, se développe une morphologie verticale de transition. Mais cette infraction au principe de l'unité cinétique du mécanisme constructeur du mot est quelque chose que les langues indo-européennes ont révoqué : elles sont revenues au respect du principe de l'unité cinétique du mot, issu d'une morphologie horizontale seulement, et ce résultat elles l'ont obtenu en faisant coïncider la saisie lexicale 1 et la saisie lexicale 2.

L'histoire entière des langues indo-européennes est une recherche de position identique pour les deux saisies lexicales successives, existant encore distinctement dans les langues sémitiques.

Une conséquence de ce rapprochement des deux saisies est la réduction, puis l'élimination de la morphologie verticale, et la reversion corrélative, de la morphologie verticale en morphologie horizontale.

Ce phénomène psychique joue un rôle important dans les transformations qui atteignent la racine en tant que base de mot ; et dans les langues indo-européennes, dès la date la plus ancienne, la racine se présente sous les traits d'une unité de puissance encore capable d'un traitement morphologique interne, qu'elle rejette cependant peu à peu, acquérant, par là dans le mot le caractère de radical intégré sous partie du discours, et nullement intégrant. Du même coup, cesse de s'opposer dans l'acte de langage une universalisation première, matérielle et anti-formelle et une universalisation seconde, formelle, réductrice de la première, et allant à l'encontre de l'amorphie issue de la première universalisation.

Dans les langues sémitiques, l'amorphie de la base de mot, c'est-à-dire la Racine, intègre ses accidents (1) de formation. La puissance intégrative appartient à la matière amorphe. Dans nos langues, la puissance intégrative appartient à la forme, qui est intégrante dès lors à l'égard de la matière amorphe, laquelle, privée de puissance intégrative, en perd la forme de racine. (2)

Dans une prochaine leçon, j'essaierai de remonter aux causes accidentelles de ce déplacement de la puissance intégrative, quittant la matière pour ne plus appartenir qu'à la forme, c'est-à-dire à la partie du discours.

(1) Il faut entendre ici par <u>accidents</u> les variations formelles.

(2) correspondante à l'exercice de cette puissance

D'une manière générale, il est plus facile de découvrir historiquement la cause accidentelle - rupture partielle du système dissociatif - de la définition de la racine, que de découvrir les causes accidentelles, complexes, de l'élimination de la racine. Quant à la cause profonde - celle mécanique du moins - elle se laisse discerner : il s'est agi surtout de revenir au principe, enfreint momentanément par accident, de l'unité cinétique constitutive du mot, principe en vertu duquel la construction du mot fut d'abord et est redevenue ensuite une simple opération d'alignement horizontale des éléments formateurs composants.

FSC
TT-COC-2573